

URCA : tenir le cap malgré l'austérité

■ Exercice d'équilibriste en cette rentrée universitaire, entre poursuite de stratégie d'excellence et contraintes budgétaires. *Page 5*

Citiz ouvre de nouvelles stations d'autopartage



■ Le réseau d'autopartage Citiz vient de lancer trois nouvelles stations dans le Grand Reims, portant le nombre total de véhicules de la flotte à 14. *Page 7*

Éco-taxe, prix des carburants : la FNTR réagit

■ Dans les Ardennes, la déléguée nationale de la FNTR, Florence Berthelot, est revenue sur les défis économiques de la profession. *Page 6*

Le destin de l'Aube entre les mains d'EDF

■ La candidature de Nogent-sur-Seine pour la construction de deux nouveaux EPR2 officialisée par la remise du livre blanc à EDF. *Page 8*

Portrait

■ L'Aubois Laurent Allard. *Page 32*

16 pages d'annonces légales
et d'appels d'offres.

Pages 13 à 28

Muance passe à l'échelle industrielle

L'entreprise châlonnaise, qui développe un procédé de constructions en béton mousse sans sable ni agrégat, commence à livrer ses premiers bâtiments et accompagne sa montée en puissance par une nouvelle levée de fonds. Soutenue par les bailleurs marnais Nov'Habitat et Plurial, Muance vient de sortir son premier bâtiment collectif, La Malterie, réalisé à Châlons-en-Champagne pour le compte de Nov'Habitat. « Il s'agit d'un immeuble de 13 logements qui a été monté en cinq jours sur site. Cela prouve que notre approche constructrice et notre process industriel sont validés », insiste le dirigeant et fondateur, Lionel Morenval, qui mesure le chemin parcouru depuis la création de Muance en 2020.

Il s'agit en effet d'une étape très importante pour l'entreprise qui a consacré un investissement de 11 millions d'euros au développement de son process innovant jusqu'à son industrialisation en usine « Ce que l'on fait est très différenciant. Nous sommes passés d'une page blanche à une solution constructible et industrialisable. Nous avons dessiné notre propre outil industriel. Nous avons mis trois ans pour passer du plan théorique à la validation d'un procédé constructif ».

Page 3



Pour accompagner le développement de son entreprise et sa montée en puissance, le dirigeant lance une nouvelle levée de fonds de 8 M€, qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Le « Pacte de Reims », point de départ d'une réforme ?

Jean-Marc Roze, en accueillant la conférence de presse préliminaire de François Sauvadet, Président de l'Association regroupant les 101 départements nationaux, propose « Le Pacte de Reims ». Le sujet est de taille. Un prélude à une nouvelle réforme territoriale pourrait-il naître dans la Cité des Sacres ?

Un pacte que François Sauvadet justifie : « Tous les Français subissent la crise actuelle porteuse de précarité. Nous sommes face à une explosion des dépenses sociales, dont celle de la remontée du nombre de bénéficiaires du RSA. La question du financement du système de solidarité n'a jamais été aussi

préoccupante. En trois ans, les gouvernements ont imposé aux départements 3,7 milliards d'euros de dépenses sociales supplémentaires. Aujourd'hui, avec 70% de nos budgets concernés par l'action sociale, nous sommes face à un mur ». Avant d'ajouter : « Nous ne pourrions assumer toujours plus longtemps les dépenses contraintes que nous subissons. Il va falloir revoir les périmètres des dépenses. Nous allons dire, haut et fort, que le meilleur niveau pour agir en ce sens est le département et le couple Département / commune. C'est vraiment une réforme de l'Etat que nous allons demander. »

Page 10

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



Le salon viti-vinicole régional

VITIVINI

13.14.15.16

OCTOBRE 2026 au Millesium d'Epernay

Unique et convivial !

Mardi 13 : 9 h 19 h

Mercredi 14 : 9 h 19 h (+ Apéro Club jusqu'à 21 h)

Jeudi 15 : 9 h 21 h (+ Animation jusqu'à minuit)

Vendredi 16 : 9 h 16 h

www.salonvitivini.fr



Sur un mois, la production dans les services est légèrement en hausse

En juillet 2026, la production progresse fortement dans les arts, spectacles et activités récréatives (+4,1 % après +0,9 %), portée principalement par le secteur des arts du spectacle vivant. Elle rebondit, en outre, dans l'information-communication (+1,2 % après -1,0 %), les services administratifs et de soutien (+0,7 % après -0,2 %) et l'hébergement-restauration (+0,7 % après -0,5 %). À l'inverse, la production est en net repli sur le mois dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-1,0 % après +1,0 %) et le transport et l'entreposage (-1,0 % après +3,0 %). Enfin, elle recule de nouveau dans les activités immobilières (-0,7 % après -2,5 %). (INSEE)



En juillet 2026, le volume des ventes accélère dans le commerce de détail

En juillet 2026, le volume des ventes accélère dans le commerce de détail hors automobiles et motocycles (+0,8 % après +0,4 % en juin), du fait d'une nouvelle hausse des ventes dans les magasins spécialisés (+1,0 % après +1,2 %) et d'un rebond du volume des ventes dans les magasins non spécialisés (+0,7 % après -0,6 %). Au sein des magasins spécialisés, la hausse est essentiellement portée par les « autres commerces de détail » (pharmacies, magasins d'habillement, de vente de chaussures, etc.) (+2,0 % après +1,4 %) et par une nouvelle hausse des ventes de carburants (+1,6 % après +4,2 %). À l'inverse, le volume des ventes dans le commerce hors magasin baisse presque au même rythme qu'en juin 2026 (-0,4 % après -0,5 %). (INSEE)



Au 2^e trimestre 2026, les prix des logements (neufs et anciens) en France baissent

Au deuxième trimestre 2026, les prix des logements (neufs et anciens) en France métropolitaine baissent : -1,0 % (données corrigées des variations saisonnières), après -0,2 % au premier trimestre 2026. Les prix des logements anciens diminuent (-1,0 % au deuxième trimestre 2026, après -0,2 % le trimestre précédent). Les prix des logements neufs sont quant à eux quasi stables (-0,1 %, après +0,4 %). Sur un an, les prix des logements diminuent également, de 0,8 % au deuxième trimestre 2026, après être restés stables au premier trimestre 2026. La baisse des prix des logements est exclusivement portée par celle des logements anciens (-0,8 % après avoir été stables au premier trimestre 2026), alors que les prix des logements neufs sont stables (après +0,2 % le trimestre précédent). (INSEE)

baromètre

La cueillette locale, alternative à la hausse des prix

Selon les dernières données de l'Insee, les prix des produits frais ont progressé de 5,9 % en un an, avec une envolée de 22 % pour les légumes, conséquence notamment de la sécheresse, qui a fortement affecté la production. Les légumes « à feuilles », comme les salades et les endives, ont ainsi vu leur prix augmenter de 21,3 %, tandis que celui des légumes frais à fruits, à l'instar des tomates et des courgettes, s'est apprécié de 22,3 %. À l'inverse, la hausse des prix des agrumes frais tend à ralentir (+0,6 %, après +3,6 %), tout comme celle des « autres fruits frais », parmi lesquels les melons et les pastèques (+3,1 %, après +6,1 %).

UNE ANNÉE MITIGÉE SELON LES PRODUCTIONS

Face à cette progression des prix, nous nous sommes interrogés sur les éventuelles alternatives adoptées par les consommateurs dans leurs habitudes d'achat, notamment leur recours accru aux producteurs locaux, à l'image de la Cueillette de Muizon. Une option qui peut notamment s'avérer intéressante sur le plan du prix : au kilo, celui des légumes vendus directement à la cueillette ne comprend en effet que les coûts de production, la main-d'œuvre, le conditionnement et le transport étant, pour partie, assurés par le particulier lui-même. Une différence de prix que l'on retrouve d'ailleurs entre la cueillette et le magasin de la ferme, situé à quelques mètres seulement : les tarifs n'y sont pas identiques, puisque la vente en magasin intègre notamment le coût de la main-d'œuvre.

Début septembre, par exemple, les tomates étaient proposées à 3,90 euros le kilo à cueillir, contre 4,50 euros au magasin. Des tarifs qui demeuraient,



Thibault Deville devant les produits stars du moment : les courges et autres butternut d'Halloween...

dans tous les cas, inférieurs à ceux pratiqués dans la grande distribution, où les tomates avoisinaient en moyenne les 5,50 euros le kilo. « Sur la cinquantaine de variétés de fruits et de légumes, nous avons quatre produits phares : les tomates, les pommes, les fraises et maintenant, les courges », indique Thibault Deville, qui a repris l'exploitation en 2020, avec sa femme Émilie, à la tête pour sa part de « Esprit Terroir », le magasin de la Cueillette. « Cette année, les conditions météorologiques ont été particulièrement favorables aux fraises. Le temps sec a permis d'éviter certaines maladies et aucun traitement n'a été nécessaire », poursuit-il.

Une météo en revanche défavorable aux tomates sous serre : « Les fortes chaleurs ont perturbé la pollinisation : le pollen manque d'humidité lorsque les températures sont trop élevées, ce qui empêche certaines fleurs de se transformer en tomates. Les rendements ont ainsi été au moins deux fois inférieurs à

ceux d'une année normale », souligne Thibault Deville qui précise pourtant : « On a pris sur nous cette année et on n'a pas du tout augmenté les prix. » Une politique assumée afin de conserver le caractère familial de la cueillette et aussi rendue possible avec la production des variétés de pleine terre. « C'est une fierté cette année de pouvoir proposer des superbes tomates pas chères », appuie-t-il. Une fierté qui se retrouve dans la fréquentation, favorisée également par la très belle météo. « Les gens viennent chez nous aussi pour l'expérience, se promener, profiter des vergers, et repartir avec des produits locaux, produits en circuit-court. » Un plaisir qu'il est possible d'apprécier jusqu'à la mi-novembre avant la fermeture pour quatre mois environ. Le magasin reste lui ouvert, avec notamment une forte fréquentation au moment des fêtes de fin d'année.

N.D.

Elles bougent

BARBARA GIRAUD NOMMÉE DIRECTRICE DU PROGRAMME GRANDE ÉCOLE DE NEOMA BUSINESS SCHOOL



Titulaire d'un PhD en littérature française du XIX^e siècle, Barbara Giraud a construit une carrière de près de vingt ans dans l'enseignement supérieur, en particulier au sein d'universités britanniques de premier plan (Saïd Business School, Imperial College, Oxford Brookes University...). Elle y a développé une expertise reconnue en gestion de programmes, en coordination d'équipes multiculturelles, en assurance qualité et en développement de partenariats internationaux. La mission de Barbara Giraud s'articulera autour de trois axes : renforcer encore davantage le niveau académique et pédagogique du programme à l'heure de l'IA, en faisant évoluer ses contenus, ses méthodes d'apprentissage et la diversité de ses parcours ; entretenir le lien étroit qui unit le programme aux classes préparatoires ; et poursuivre son internationalisation ainsi que le développement de ses partenariats.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Muance passe à l'échelle industrielle

Construction. L'entreprise châlonnaise, qui développe un procédé de constructions en béton mousse sans sable ni agrégat, commence à livrer ses premiers bâtiments et accompagne sa montée en puissance par une nouvelle levée de fonds.



Les équipes des ateliers de Muance devraient encore s'étoffer pour accompagner le développement de l'entreprise.

Dans l'atelier de Muance, les équipes de maçonnerie sont à pied d'œuvre pour fabriquer les structures destinées à assembler les constructions modulaires de la start-up. Après cinq ans et 3 millions d'euros consacrés à la R&D pour développer un béton bas carbone et isolant à haute performance en fibre végétale, l'entreprise dont l'usine est implantée à Vatry (Marne) passe à l'échelle supérieure en livrant ses premiers bâtiments.

Soutenue par les bailleurs marnais Nov'Habitat et Plurial, Muance vient

de sortir son premier bâtiment collectif, La Malterie, réalisé à Châlons-en-Champagne pour le compte de Nov'Habitat. « Il s'agit d'un immeuble de 13 logements qui a été monté en cinq jours sur site. Cela prouve que notre approche constructrice et notre processus industriel sont validés », insiste le dirigeant et fondateur, Lionel Morenval, qui mesure le chemin parcouru depuis la création de Muance en 2020.

Il s'agit en effet d'une étape très importante pour l'entreprise qui a consacré un investissement de 11 millions d'euros au développement

de son processus innovant jusqu'à son industrialisation en usine. « Ce que l'on fait est très différenciant. Nous sommes passés d'une page blanche à une solution constructible et industrialisable. Nous avons dessiné notre propre outil industriel. Nous avons mis trois ans pour passer du plan théorique à la validation d'un procédé constructif ».

Parmi les éléments différenciants de la start-up, outre ses procédés techniques innovants, figure aussi la volonté de recruter et de former des personnes en insertion. « Quand on recrute un ouvrier, ce dernier apporte

aussi son expérience professionnelle dans l'entreprise. Les personnes en insertion nécessitent davantage de temps notamment en matière de formation ». Si aujourd'hui l'usine de Vatry emploie une trentaine de personnes, l'objectif est d'atteindre rapidement une cinquantaine de collaborateurs pour accompagner la montée en puissance de la production en atelier. « D'ici 2029 si tout se passe bien, nous devrions être une centaine sur notre site ». Une progression qui passe par la construction sur site des modules béton à assembler (murs, sols...) mais aussi de toutes les menuiseries grâce à la création d'un atelier dédié, sans oublier la conception d'un matériau isolant biosourcé à base de miscanthus (voir encadré), une plante herbacée aux nombreuses propriétés avantageuses.

MONTÉE EN PUISSANCE

« Notre objectif est de valider rapidement notre processus pour assurer la montée en charge de notre usine et pouvoir être ainsi de plus en plus compétitifs ». Une étape qui passe par des partenariats avec des bailleurs, des promoteurs, mais aussi avec les acteurs du bâtiment et de la construction pour réaliser des logements individuels, des locaux professionnels, des Ehpad, ou encore du logement social. « On vient d'ailleurs de lancer Muance Habitat pour nous adresser aux particuliers qui souhaiteraient faire appel à notre procédé », ajoute Lionel Morenval qui souhaite faire accéder le plus grand nombre à ses modules.

LE MISCANTHUS POUR ISOLER

Dans une démarche écoresponsable, Muance a développé ces dernières années un procédé isolant novateur à partir de miscanthus. « Nous avons développé notre propre plan de R&D pour concevoir un isolant biosourcé à base de miscanthus. Nous avons réussi à obtenir un matériau contenant 95% de miscanthus, qui est une plante produite à proximité et qui possède des propriétés intéressantes puisqu'elle est sèche à 85% quand on la récupère et qu'elle détient sensiblement les mêmes propriétés que la fibre de bois ».

Pour accompagner le développement de son entreprise et sa montée en puissance, le dirigeant lance une nouvelle levée de fonds de 8 M€, qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. « Notre activité nécessite des capitaux, entre la construction de l'usine, la R&D et le développement du processus industriel, ce sont environ 22 millions d'euros qui auront été investis dans la Marne depuis 2022 ». Des investissements qu'il faut aussi savoir amortir sous la forme d'un cercle vertueux. « Nous devons désormais accélérer notre activité commerciale pour faire monter en charge notre usine ».

BENJAMIN BUSSON

Constructys : la formation résiste mais alerte sur les baisses d'effectifs

En s'appuyant sur son rapport d'activité 2025, Constructys, appelle les politiques à la vigilance sur l'avenir de la formation dans les secteurs du bâtiment, des Travaux Publics et du Négoc.

Si l'opérateur de compétences (OPCO) de la Construction constate que l'activité de formation reste à un niveau élevé, avec 437 519 stagiaires formés au cours de l'année (+de 1 % par rapport à 2024) il fait néanmoins apparaître plusieurs points de vigilance, notamment sur l'alternance et les formations liées à la transi-

tion écologique.

La progression du nombre de stagiaires s'explique par une hausse de 3 % des formations réalisées dans le cadre des plans de développement des compétences et par le renforcement de l'accompagnement des TPE, dont le nombre de stagiaires progresse de 2 %.

Mais les résultats restent contrastés selon les branches. Le Bâtiment enregistre ainsi une hausse de 4,2 % de son activité de formation, tandis que les Travaux Publics connaissent un léger recul de 0,3 %. Le Négoc, (qui représente environ 2 % des

adhérents de Constructys), affiche pour sa part une baisse de 32 %.

DES CFA DÉFICITAIRES

C'est du côté de l'apprentissage que Constructys voit son activité baisser sensiblement. « Nous constatons une baisse du nombre de contrats d'apprentissage de l'ordre de 6 % et celui des contrats de professionnalisation de 15 % », souligne le Rémois Christophe Possémé, président de Constructys. Une évolution négative qui intervient alors que le secteur de la Construction doit faire face

au vieillissement de ses effectifs et au renouvellement de sa main-d'œuvre. « Cette baisse s'explique principalement en raison de l'état de l'économie dans le monde de la construction et aussi de l'environnement général français qui est particulièrement difficile dans les travaux publics, le bâtiment et le Négoc ».

Le président alerte notamment sur la chute « dramatique » des entrants sur le niveau 3 (CAP), qui sont le véritable vivier des centres de formation et par la suite des entreprises du bâtiment. « 50%

de nos centres de formation sont déficitaires cette année, ils seront 80% l'année prochaine ». Il déplore aussi l'abandon par les pouvoirs publics des contrats de professionnalisation qui répondent pourtant à de vrais besoins sociaux et sociétaux. « Il y a un vrai sujet au niveau des contrats de professionnalisation qui permettent l'insertion et la réorientation de certains publics. Ces contrats sont défavorisés et dévalorisés de manière déloyale par les directives de l'Etat qui détruisent ce modèle. Il faut savoir que si 50% de nos effectifs

viennent de l'apprentissage, les 50% restant viennent de l'insertion ». Autre signal à surveiller : la forte baisse des formations consacrées à la transition environnementale et énergétique en recul de près de 43 % entre 2024 et 2025. Pour autant, les enjeux environnementaux restent présents dans les entreprises. Plus de 80 % des entreprises du BTP déclarent vouloir former leurs salariés pour s'adapter aux évolutions des pratiques et des réglementations.

B.B.

Enseignement. 7 établissements d'enseignement agricole et viticole marnais se sont réunis en association : Enseignement Agricole de la Marne (EAM) pour assurer ensemble et avec efficacité la promotion de leurs métiers et de leur filière auprès des jeunes et de leurs familles.

EAM : 7 établissements pour un objectif commun



L'association Enseignement Agricole de la Marne compte 7 établissements dont ceux de Fabrice Wateau (Avize Viti Campus, à gauche) et Thierry Gresin (Somme-Suippe, à droite sur la photo).

Qu'ont en commun le lycée agricole de Somme-Suippe, Avize Viti-Campus, le lycée de la nature et du vivant de Somme-Vesle, le lycée LaSalle Reims-Thillois et les Maisons familiales et rurales (MFR) de Auve, Gionges et Vertus ? Qu'ils soient lycées publics, catholiques, privés ou maisons familiales, ces établissements dispensent tous des formations liées à l'enseignement agricole dans la Marne, chacun avec ses spécialités et ses thématiques spécifiques. Mais ils ont surtout la particularité de se regrouper en association pour, ensemble, être plus forts. « Il y a cinq ans nous avons décidé de créer une association baptisée Enseignement Agricole de la Marne, EAM. Aujourd'hui, elle comprend les 7 établissements de la Marne et toutes les formations de l'agriculture y sont représentées », explique Thierry Gresin, directeur du lycée agricole de Somme-Suippe, à l'ori-

gine de ce regroupement. « De nombreux élèves ont envie de rejoindre le monde agricole mais ne le font pas, uniquement parce qu'ils méconnaissent les métiers ou les possibilités qui s'offrent à eux », explique le directeur, qui après avoir fait ce constat a proposé à ses collègues marnais de se réunir sous une même bannière. Grâce à la constitution de l'association, depuis quelques années, tous les établissements font œuvre commune à l'occasion des salons, forums des métiers ou foire de Châlons par exemple. Une manière d'éviter de partir en ordre dispersé et d'augmenter la visibilité de leurs filières.

UN TOTAL DE 3 000 ÉLÈVES

Dernier arrivé dans l'association, Avize Viti Campus, emmené par son directeur Fabrice Wateau, arrivé à la tête de son établissement début 2025, a immédiatement souhaité rejoindre la dynamique de

groupe. « Nous faisons partie des établissements de formation agricole et viticole marnais. Nous ne sommes pas concurrents entre nous, car nous intervenons tous sur des thématiques différentes. Bien au contraire : nous nous partageons le même public », souligne-t-il.

Si l'enseignement agricole, qui dépend directement du ministère de l'Agriculture, est le deuxième enseignement national il reste assez loin derrière celui dispensé par l'Education nationale, avec des effectifs dix fois moins nombreux. D'où également un besoin de visibilité et de pédagogie plus important auprès d'un public souvent intéressé mais qu'il faut aller chercher. C'est donc l'une des raisons d'être de l'association EAM et dont les membres partagent la même vision et la même passion pour la formation agricole et viticole. Forte de 7 établissements et représentant près de 3 000 élèves toutes sections confondues, l'association est unique en France, d'autant plus qu'elle a su réunir les établissements publics comme privés.

« Nous travaillons tous ensemble et nous nous entendons parfaitement bien », souligne Thierry Gresin. « Grâce à l'association, nous pouvons présenter sur un stand unique toutes les formations du monde agricole et viticole. Cela facilite les recherches des jeunes qui trouvent toutes les informations au même endroit ». Une manière de convaincre qui fonctionne d'autant plus que les jeunes en formation, garçons et filles, participent activement par leur présence sur les événements, précise Fabrice Wateau : « Les élèves nous accompagnent partout sur les salons, forums et foires pour témoigner ce qu'ils vivent dans nos établissements. C'est un excellent moyen de convaincre celles et ceux qui hésitent et de rassurer les parents qui ne sont pas issus du milieu agricole ! »

BENJAMIN BUSSON

Champagne

La Champagne se mobilise pour l'environnement et l'embellissement du vignoble le 3 octobre

La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne organise samedi 3 octobre 2026 la 13^e édition de « Villages et Coteaux Propres », une matinée citoyenne visant à préserver la qualité des paysages champenois. Fidèle à son partenariat historique avec la Coopérative du Syndicat Général des Vignerons (CSGV) et au soutien de Crealis France, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne poursuit son engagement en faveur de la préservation de l'environnement et des paysages champenois. Depuis sa création, « Villages et Coteaux Propres » mobilise chaque année, dans les communes de l'Aube, de l'Aisne et de la Marne, des centaines de bénévoles, habitants, associations, vignerons, entreprises et élus autour d'un objectif commun : agir collectivement pour protéger l'environnement, embellir le vignoble et renforcer le lien entre les habitants et leur territoire. Le temps d'une matinée, les participants parcourent chemins, forêts, vignes et espaces publics afin de ramasser les déchets abandonnés et de contribuer ainsi à la préservation des paysages qui font l'identité de la Champagne.

Pour accompagner les communes participantes, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne met à leur disposition un kit pratique présentant les différentes étapes de l'opération : organisation, planning, matériel nécessaire, mobilisation des habitants et communication. Grâce au soutien de la CSGV, partenaire historique de « Villages et Coteaux Propres », les communes adhérentes à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et participantes pourront bénéficier d'un kit de plantation pour créer une haie composée de 75 plants (3 espèces locales différentes avec disques de paillage). Cette action permet de prolonger durablement la mobilisation citoyenne en faveur de l'environnement et de contribuer à la création d'espaces favorables à la biodiversité ainsi qu'à l'embellissement des paysages champenois. La CSGV apporte également son soutien logistique à l'opération, notamment à travers la mise à disposition de sacs poubelle pour les communes volontaires et la communication de l'événement dans ses magasins, sur ses écrans dynamiques et ses réseaux sociaux.

Pour cette nouvelle édition, Crealis France confirme également son engagement aux côtés de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. L'entreprise apporte un soutien financier à hauteur de 1 500 euros, grâce à son opération de collecte de muselets, contribuant ainsi directement à la mise en œuvre et au développement de cette opération.

En bref

Le salon viti-vinicole régional

VITIVINI

Unique et convivial !

13.14.15.16

OCTOBRE 2026 au Millesium d'Epernay

Mardi 13 : 9 h 19 h

Mercredi 14 : 9 h 19 h (+ Apéro Club jusqu'à 21 h)

Jeudi 15 : 9 h 21 h (+ Animation jusqu'à minuit)

Vendredi 16 : 9 h 16 h

www.salonvitivini.fr



Éducation. C'est de nouveau dans un contexte de restriction budgétaire que l'URCA a effectué sa rentrée 2026. Une rigueur qui n'empêche pas l'établissement de poursuivre sa stratégie de renforcement d'identité scientifique et académique ainsi que la volonté de développer sa compétitivité et son rayonnement à l'échelle internationale.

URCA : tenir le cap de l'excellence malgré la contrainte budgétaire



Christophe Clément et ses équipes ont présenté les ambitions de l'année universitaire 2026/2027.

Christophe Clément, le président de l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA), s'il maintient le cap de sa gouvernance et sa stratégie pour l'établissement universitaire, est néanmoins de plus en plus confronté à un exercice de funambule, tant les contraintes budgétaires et les réorganisations imposées de gestion viennent complexifier sa tâche initiale : celle de dispenser un savoir formateur aux 28 974 étudiants, tant en termes de compétences que de recherche. Une mission qui relève de l'équilibre donc, mais qui, au prix de nombreux efforts effectués par les différents services de l'université et de ses équipes a payé durant l'année précédente. Ainsi, malgré les 9 millions d'euros d'économies réalisés par l'URCA (sur un budget global de 257 millions d'euros) – grâce à « l'optimisation » des formations, la « rationalisation de certaines dépenses soit une réduction de 20 % des dépenses de fonctionnement » et la « gestion rigoureuse de la masse salariale avec une campagne blanche, gelant le recrutement de nouveaux titulaires (soit 6,7 M€ d'économie sur les 9M€) » – le taux d'insertion atteint près de 94 % après 18 mois, soit cinq points

de plus que la moyenne nationale pour les étudiants en licences professionnelles. Parmi ces diplômés, 80 % occupent un emploi stable avec un délai moyen pour décrocher un premier emploi de trois mois. Même constat pour les masters, avec près de 91 % d'insertion après 18 mois, soit sept points au-dessus de la moyenne nationale. « Ces taux d'insertion nous positionnent parmi les universités françaises affichant les meilleurs résultats dans ce domaine, et ce depuis plusieurs années », se félicite Christophe Clément. Des taux atteints non seulement grâce à la qualité des enseignements dispensés mais également grâce à toute la politique d'accompagnement déployée par l'URCA pour ses étudiants : lutte contre la précarité étudiante avec cette année, la création d'un Fonds d'urgence de 3 000 €, conventions avec divers organismes sociaux, accès au logement et aux équipements facilités, accompagnement à la santé, aux mobilité et accès privilégié à la culture et au sport.

AJUSTEMENT DES FORMATIONS

Un arsenal de dispositifs visant à l'épanouissement des étudiants en favorisant l'égalité des chances pour tous. Une politique sociale

soutenue, malgré une situation financière de plus en plus contrainte. « Par rapport au budget initial 2026, nous étions au départ dans une situation où deux des trois critères de soutenabilité étaient respectés. Concernant le taux de pression, limité à 83 %, nous étions à 83,77 %. Au budget rectificatif, nous sommes finalement à 81,87 %. Cela traduit le travail de rigueur réalisé sur la politique de masse salariale. Concernant le fonds de roulement, nous sommes passés de 15,70 à 26,26 jours de fonctionnement. Pour la trésorerie, nous sommes passés de 33,7 à 44,5 jours de fonctionnement. D'un point de vue administratif, la situation est donc correcte puisque nous satisfaisons les trois critères de soutenabilité », souligne ainsi Christophe Clément.

Et si cette rigueur a nécessité une réorganisation de certaines formations, de nouvelles vont néanmoins voir le jour, pour s'adapter aux évolutions sociales et économiques avec la transformation des métiers, notamment par l'usage généralisé de l'Intelligence Artificielle. « L'intelligence artificielle va transformer les métiers. Nous devons être capables d'ouvrir des formations qui n'existent pas aujourd'hui pour répondre à ces nouveaux besoins. Nous avons supprimé des formations en nous appuyant notamment sur les effectifs. Nous avons fixé un seuil plancher, voté par notre conseil d'administration il y a quelques années : 20 étudiants par année pour les licences générales, 15 étudiants par année pour les licences professionnelles et 12 étudiants pour les masters. » L'IA ne se limitera d'ailleurs pas au contenu des formations mais concernera aussi la Recherche et le fonctionnement de l'administration. Quant aux projets mis en stand by en 2026, en raison des contraintes budgétaires, 2027 n'offre, de la même façon, pas de meilleure visibilité. « Nous avons clairement identifié

les secteurs sur lesquels nous devons concentrer les moyens dont nous disposons encore. Mais nous devons rester prudents, car nous risquons d'être en situation de « service voté » (montant minimal de crédits que le gouvernement estime indispensable pour continuer à faire fonctionner les services publics dans les mêmes conditions que l'année précédente, ndlr.) pendant quelques mois en 2027 », exprime pour sa part Damien Jouet, Vice-président délégué aux ressources humaines. « Au regard de ce qui s'est passé les années précédentes, nous pouvons penser que notre niveau de charges continuera d'augmenter. »

AUGMENTATION DES CHARGES

Une hypothèse qui s'appuie sur des faits concrets. « Parmi les charges qui pèsent sur notre budget figurent notamment l'augmentation des cotisations de pension et le GVT (glissement vieillissement technicité), qui n'est pas compensé et représente environ 1,4 million d'euros par an. S'ajoutent également les mesures nationales qui, depuis vingt ans, ne sont pas compensées : les différentes mesures liées à l'égalité ou encore, plus récemment, les revalorisations successives du SMIC. » Une autre source d'interrogation concerne « l'universitarisation » des formations paramédicales. « Nous avons validé l'intégration de l'école de maïeutique dans notre université, ce qui représente environ 1 million d'euros de charges supplémentaires par an et nous sommes actuellement sollicités pour intégrer les IFSI (Institut de formation en soins infirmiers). Pour les sept IFSI de Champagne-Ardenne, cela représenterait au minimum 8 à 9 millions d'euros de charges annuelles supplémentaires », poursuit Damien Jouet. « Si ces formations passent sous la responsabilité des universités, elles relèveront alors du budget de l'État. Il arrivera donc un moment où nous ne

pourrons plus augmenter nos charges sans augmenter parallèlement le soutien financier correspondant », soutient Christophe Clément qui insiste : « l'université ne pourra pas reproduire une campagne blanche chaque année. »

40 PROJETS À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Car l'URCA doit aussi faire face à l'augmentation de la menace Cyber et renforcer la sécurité de ses sites et équipements et donc, faire quelques nouveaux investissements. « Aujourd'hui, nous sommes au niveau B. L'objectif est d'atteindre, dans les meilleurs délais, le niveau B+, qui fait partie des niveaux de sécurité les plus élevés dans les universités. Il y a deux dimensions essentielles : la sécurité, pour bloquer ou limiter l'attaque et empêcher autant que possible l'intrusion dans les systèmes, et la sauvegarde des données. » Elle continue aussi à se projeter dans l'avenir avec la mise en place de quatre pôles thématiques (bioéconomie et environnement / santé / Sciences et ingénierie / Sciences humaines et sociales), dans le prolongement de son projet d'excellence. « Ces pôles sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2026 et fonctionnent selon le même principe : placer au cœur de leurs activités la recherche d'excellence, sur laquelle nous construisons ensuite notre politique d'innovation, de création de start-up et de développement des formations. »

Quant à la trajectoire engagée sur l'international, elle commence à porter ses fruits. « Sur l'année écoulée, nous avons accompagné plus de 64 projets européens et internationaux pour nos collègues et déposé 40 projets à l'échelle européenne, ce qui constitue une évolution assez conséquente. » Une ambition que l'URCA compte bien conserver, contre vents et marées.

NASTASIA DESANTI

Agriculture

Soutien de l'État aux Agriculteurs

En bref

Dégrèvement de la taxe foncière 2026 sur les propriétés non bâties pour les agriculteurs touchés par les conditions climatiques exceptionnelles ayant affecté leurs récoltes 2026

À la suite des conditions climatiques exceptionnelles de cet été 2026 marquées par des épisodes de canicules et de sécheresses d'une intensité exceptionnelle, qui ont eu un fort impact sur le rendement de certaines cultures, la Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, Annie GENEVARD a annoncé un plan exceptionnel « Climat-Adaptation-Sécheresse-

Incendie » de plus d'1 milliard d'euros pour soutenir les trésoreries et relancer la production.

Ce plan mobilise les dispositifs de droit commun de manière adaptée à la situation (Indemnité de solidarité nationale, calamités agricoles,...), renforce les dispositifs précédemment mis en œuvre (prise en charge de cotisations sociales, aide à l'achat d'engrais, soutien au GNR agricole,...) et déploie un fonds de réarmement agricole déjà ouvert dans la Marne à destination des exploitations les plus fragilisées.

Parmi ces mesures, les exploitants agricoles bénéficieront d'un dégrèvement d'office partiel de leur taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) lorsqu'ils ont été affectés par des pertes de production.

Dans ce cadre les agriculteurs de la Marne bénéficieront d'un dégrèvement de 40 % pour les terres arables et de 50 %

pour les prés et les vergers.

Le dégrèvement sera automatiquement appliqué sans que le redevable n'ait à en faire la démarche et fera l'objet d'un avis qui lui sera adressé. Ce dégrèvement sera déduit du solde à payer.

Dans le cas où cet avis de dégrèvement ne serait pas parvenu avant la date limite de paiement exceptionnellement fixée au 15 novembre 2026, les redevables devront contacter leur Service des impôts des particuliers (aux coordonnées figurant sur leur avis d'imposition) afin de différer le paiement de leur TFPNB jusqu'à réception de leur avis.

Lorsque l'exploitant n'est pas le propriétaire foncier, le propriétaire est dégrevé mais la loi fait obligation au propriétaire de restituer le bénéfice du dégrèvement à l'exploitant.

Transport. À l'occasion de la visite de la déléguée nationale, Florence Berthelot, Patrick Labory président de de la FNTR et de la FNTV des Ardennes est revenu sur les actions de ses organismes et sur les défis économiques auxquels doivent faire face les adhérents.

Éco-taxe et prix des carburants : les transporteurs inquiets

Devant un parterre de professionnels, le président ardennais a bien sûr évoqué la pression sur les trésoreries des entreprises de transport due à la « grosse flambée des prix du carburant et au retard pris dans les décrets d'applications des mesures de soutien que devait prendre le gouvernement pour les mois de juin, juillet et août, lesquelles se font toujours attendre quatre mois plus tard ».

Saluant la présence de Florence Berthelot, la déléguée générale nationale de la FNTR, Patrick Labory a souligné les craintes qui pesaient sur l'emploi local qui a « déjà souffert de certaines défaillances dont celle de Ziegler à Mouzon qui s'est répercuté sur des sous-traitants ». Le président des deux fédérations qui regroupent dans les Ardennes 73 % des entreprises de transports de marchandises et 90 % de société de voyageurs a aussi dit son opposition à la mise en place de nouvelles taxes poids lourd dans le Grand Est, ciblant plus particulièrement l'éco-contribution (15 cen-

times du kilomètre) pour financer des axes routiers structurants. En effet, depuis 2025, la Région assume désormais la responsabilité de 525 km de routes nationales et afin de financer la remise en état et l'amélioration du réseau (sécurité et fluidité), elle entend mettre en place une éco-contribution pour les poids lourds en guise de levier à cette nouvelle compétence. Une redevance que les transporteurs devront normalement acquitter à partir du mois d'avril 2027, « date avancée sans la moindre concertation », a déploré Christelle Manesse, Secrétaire générale. La taxe serait appliquée aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes. En Champagne-Ardenne, les routes nationales 4 et 44 seraient concernées.

Lors de sa prise de parole, la représentante nationale, Florence Berthelot, a déploré que le transport de marchandises soit « toujours mis de côté », exprimant « sa consternation et sa profonde incompréhension après les récentes annonces du Gou-

vernement. Car le transport routier, socle pourtant indispensable à l'économie française, est absent des mesures annoncées ». Et d'ajouter : « La FNTR constate également que les pouvoirs publics continuent de renvoyer le secteur vers les mécanismes d'indexation du carburant. Si tel est le cas, elle demande que toute la transparence soit faite sur leur application réelle ».

Dix-sept partenaires disposant de stands afin de présenter leurs activités et d'échanger avec les acteurs de la profession étaient présents lors cette assemblée générale qui a rassemblé 109 personnes.

PASCAL REMY

Christelle Manesse, la secrétaire générale de la FNTR des Ardennes, Patrick Labory, le président, et Florence Berthelot, la déléguée générale de la FNTR.



Projet. Faire de la friche La Macérienne et du site du festival un lieu de vie touristique économique et de loisirs ouvert toute l'année grâce à des fonds publics et privés, c'est le projet mené conjointement par Ardenne Métropole, la Ville de Charleville-Mézières et les associations Flap et Trapèze.

60 M€ pour positionner Charleville-Mézières sur la carte de l'Europe

Première brique importante de ce projet hors-norme : la réalisation, sur une superficie constructible de 2 200 m² et pour un investissement de 6 à 7 millions d'euros, d'un hostel - mix entre un hôtel et d'une auberge - de 65 chambres. « Cet établissement indépendant sera baptisé Cabaret Vert Hostel. Nous en serons les opérateurs en assurant sa gestion et son exploitation après avoir été accompagné durant trois ans par un expert hôtelier. La Banque des Territoires nous accompagnera dans l'ingénierie et le montage juridique et économique, la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs investisseurs privés locaux prendront eux aussi part au projet », détaille Rémy Talarico, Responsable du développement du Cabaret Vert. Un directeur



Fabian Pilard et Rémy Talarico veulent utiliser la marque « Cabaret vert » pour créer un vaste projet de territoire destiné à faire vivre le site du festival toute l'année.

et une vingtaine de personnes seront recrutés avant la mise en service de l'établissement qui répondra au label international « Broom », évaluant et certifiant la performance environnementale.

Après la réhabilitation de la Halle Eiffel en 2018 (5 M€) et l'ouverture d'un Atelier Bois de 1 500 m² avec panneaux solaires en 2025, la collectivité et Trapèze (le lien entre Trapèze et Ardenne Métropole est

un bail emphytéotique administratif, vecteur juridique pour que Trapèze soit gestionnaire de la Macérienne pendant 40 ans ndr.) vont maintenant se consacrer à la transformation globale des 10 000 m² de bâtis de La Macérienne en commerces et services aux entreprises. « L'engagement très fort des deux collectivités locales doit nous permettre d'aller chercher des fonds publics extérieurs au département qu'ils soient régionaux, nationaux voire même européens ou émanant de Fondations. »

« UN TOTEM ÉCO-TOURISTIQUE DES ARDENNES »

L'idée est aussi d'aménager les 15 premiers hectares de l'actuel lieu du festival en un véritable parc urbain éco-touristique. Un projet colossal qui doit permettre de capter de nouveaux publics et d'ins-

crire Charleville-Mézières sur la carte européenne du tourisme tout en allongeant la durée des nuitées dans les Ardennes, grâce notamment à la réalisation d'un pôle nautique avec embarcadère sur la Meuse et d'un circuit vélo relié à l'EuroVélo 19 (qui va de Langres à Rotterdam).

L'ensemble de ces enjeux, qui nécessitera un investissement à hauteur de 60 millions d'euros, a amené Ardenne Métropole à retenir le cabinet parisien Mutabilis Paysage et Urbanisme (lequel s'est illustré dans des projets comme le Jardin des Géants à Lille ou le Jardin de la Tour Carpe Diem à Paris-La Défense). Là encore, des partenaires locaux apporteront leur soutien à travers un Club de mécènes.

Pour Fabian Pilard, Président de Trapèze, ce projet sera aussi « une manière de

faire vivre et perpétuer l'esprit du Festival durant 365 jours pour améliorer le cadre de vie des Ardennais qui disposeront là d'un nouveau spot ». C'est aussi grâce à ce projet à multiples facettes, susceptible de générer une centaine d'emplois à long terme, que le festival ardennais pourra perdurer de façon indépendante. « En développant ce modèle économique attractif qui reflète et préserve notre ADN local, nous conserverons ainsi notre destin en mains. Notre survie passait de toute façon par là pour retrouver une stabilité financière car même si toutes nos éditions ont été marquées par de grandes réussites, le Cabaret Vert se devait de créer un nouveau projet global et structurant », concluent Rémy Talarico et Fabian Pilard.

PASCAL REMY

Mobilité. Le réseau d'autopartage Citiz vient de lancer trois nouvelles stations dans le Grand Reims, portant le nombre total de véhicules de la flotte à 14. Une nouvelle étape après la toute première installation de station de la coopérative en 2020.

Le réseau d'autopartage Citiz ouvre de nouvelles stations



Jean-François Virod-Daub, Directeur général de Citiz Grand Est devant un des véhicules stationné sur un des nouveaux emplacements, place Saint-Thomas, à Reims.

Si 94 % des Français associent toujours la voiture à la notion de liberté, son usage change néanmoins avec le temps entre volonté de faire des économies et l'envie d'avoir une utilisation plus responsable. C'est dans ce contexte que le réseau d'autopartage Citiz a lancé trois nouvelles stations dans le Grand Reims (Parking Saint-Thomas, Cours Langlet, rue du Barbâtre) comportant au total une flotte de 14 véhicules. « Citiz propose depuis maintenant près de 25 ans un système de voitures en libre-service, pensé pour celles et ceux qui peuvent se passer d'un véhicule au quotidien, parce qu'ils ont la possibilité de se déplacer autrement », indique Jean-François Virod-Daub, Directeur général Citiz Grand Est. « Le principe est simple : plutôt que de payer toute l'année pour des voitures qui passent 95 % de leur temps sur une place de parking, l'idée est de ne payer que lorsqu'on en a besoin. » 400 véhicules Citiz sont ainsi disponibles dans le Grand Est et 3 000

dans toute la France. Il faut dire que les habitudes de mobilités des Français évoluent avec le temps, les mentalités, et de manière plus immédiate, le contexte économique. **DES COÛTS QUI AUGMENTENT** Selon les dernières données de l'INSEE, en 10 ans, les prix de l'essence ont été multipliés par deux. Un coût qui pèse de plus en plus sur les ménages. « Le coût du carburant est évidemment la partie la plus visible aujourd'hui, et c'est ce qui pèse directement sur le pouvoir d'achat des ménages. Mais au-delà du carburant, les véhicules eux-mêmes ont pris plus de 40 % en prix d'achat depuis 2020. S'équiper devient ainsi plus compliqué tout comme assurer la maintenance et l'entretien. Les derniers chiffres, notamment ceux de l'Automobile Club, évoquent un coût de l'ordre de 6 000 euros par an par voiture », développe le Directeur général. Pour Citiz, le cœur de l'activité est la location à la demi-journée avec une

distance globale d'environ 30 km. « Il s'agit surtout de sortir de la ville, de faire une course ou un déplacement ponctuel. Ce n'est pas vraiment destiné à faire des trajets intra-muros, puisque pour cela, il y a le vélo et les transports en commun. Des locations peuvent aussi être effectuées sur plusieurs jours voire plusieurs semaines pour partir en vacances par exemple. » Citiz s'adresse aussi aux professionnels, pour des entrepreneurs qui auraient par exemple besoin d'effectuer une livraison un peu exceptionnelle hors de la ville. Face à la demande, la coopérative (voir par ailleurs) multiplie ainsi ses points de location. « Nous avons ouvert nos premières stations à Reims, en 2020, place de l'Hôtel-de-Ville. Il y a deux raisons principales à ce développement. D'abord, certaines stations du cœur de ville commençaient à être très utilisées. Il était donc nécessaire de renforcer l'offre pour répondre aux besoins des habitants qui utilisent régulièrement l'auto-partage. Ensuite,

CITIZ, COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

Citiz est un réseau de coopératives d'intérêt collectif qui ont chacune été fondées par des collectifs d'habitants constatant que « l'offre traditionnelle de location de voitures ne répondait pas vraiment à leurs besoins comme celui d'utiliser une voiture seulement pendant une heure, cela n'existait pas », explique Jean-François Virod-Daub, Directeur général Citiz Grand Est. Au départ, le réseau était présent dans des grandes métropoles comme Strasbourg, mais aussi Grenoble, Marseille et encore Lyon. Progressivement, les structures se sont constituées en coopératives. « Nous avons commencé à développer une véritable stratégie régionale, avec l'idée que ce qui fonctionnait dans les grandes métropoles pouvait également fonctionner dans des communes plus petites. » Dans le Grand Est, le service Citiz est proposé par la coopérative Auto'trement, créée à l'orée des années 2000, en Alsace, à l'initiative d'une vingtaine d'habitants convaincus par l'idée de partager des voitures. 25 ans plus tard, ce projet citoyen compte aujourd'hui plus de 420 véhicules dans 52 communes en Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne. La coopérative réunit aujourd'hui plus de 700 sociétaires et emploie 25 personnes. À l'échelle nationale, le réseau est notamment présent dans 290 communes, 130 gares (dont 34 dans le Grand Est) et compte une flotte de 3 000 véhicules. 130 000 personnes sont inscrites au niveau national pour le service (500 dans le Grand Reims).

l'objectif est de rapprocher le service d'autres habitants. » L'offre à la gare de Bezzannes a ainsi été renforcée avec deux véhicules supplémentaires, quant à une des nouvelles stations, située Place Saint-Thomas, elle ne doit rien au hasard. Dans un quartier jeune et dynamique, elle est idéalement placée à proximité d'un arrêt de tram, de vélos en libre-service mais aussi de bornes de recharge pour les voitures électriques. « Nous avons donc tout un bouquet de services et de solutions de mobilité disponibles pour les habitants. » **24H/24 7 JOURS/7** Mais concrètement comment cela fonctionne ? Il suffit de télécharger l'application, là, moyennement une adhésion de 40 € ou 20 € (tarif réduit) à l'inscription, il faut ajouter une facturation au trajet, à la journée, à la semaine ou mensuelle comprenant

le temps d'utilisation et le kilométrage, à partir de 3€ par heure plus 0,44€ par kilomètre. Le carburant est inclus dans le prix (avec une carte disponible dans le véhicule pour le réapprovisionnement) tout comme l'assurance et l'entretien. Les véhicules sont disponibles 24h/24, 7j/7 pour 1h, 1 jour ou plus (grâce à un système de clé virtuelle). « L'autopartage est une solution simple, flexible et cohérente avec une nouvelle façon de penser nos déplacements », souligne pour sa part Charles Gossard, Vice-président en charge des Transports au Grand Reims, la collectivité étant partenaire du réseau puisque l'ensemble des véhicules Citiz déployés sont titulaires du label autopartage du Grand Reims délivré par la collectivité pour pouvoir utiliser les places dédiées sur le territoire.

NASTASIA DESANTI

En bref

Culture

Dans les bibliothèques, la rentrée se conjugue avec le bicentenaire de la photographie

Les bibliothèques et médiathèques de Reims retrouvent leurs horaires habituels et renouent avec plusieurs rendez-vous qui rythment la rentrée culturelle. La médiathèque Jean Falala et la bibliothèque Carnegie prolongent notamment leurs ouvertures en soirée jusqu'à 19 heures, tandis que les bibliothèques de quartier reprennent leurs horaires réguliers. La bibliothèque Chemin-Vert rouvre également ses portes et le bibliobus reprend sa tournée dans les quartiers. Cette rentrée marque aussi le coup d'envoi d'un temps fort consacré au bicentenaire de la photographie, célébré dans

les bibliothèques de Reims de septembre 2026 à janvier 2027. Inventée en 1826, la photographie a profondément transformé la manière de représenter le monde, devenant au fil des décennies un moyen d'expression aussi bien artistique que documentaire, militant ou populaire. Le programme a débuté le 5 septembre à la médiathèque Jean Falala avec l'exposition « Petites histoires, Grand Est », qui propose de découvrir des archives inédites de photographes amateurs du Grand Est, du début du XX^e siècle à nos jours. Depuis le 19 septembre, la bibliothèque Carnegie accueille pour sa part « Reims révélée, la photographie rémoise des origines aux années 20 », une exposition consacrée aux premiers photographes rémois à partir de 1840, à l'évolution des techniques et à l'essor progressif des pratiques photographiques professionnelles et amateurs. Expositions, ateliers et rencontres permettent ainsi de parcourir deux siècles d'histoire de la photographie tout en redécouvrant les collections et les différents espaces des bibliothèques rémoises.

Aisne

Le quartier Saint-Crépin de Soissons va accueillir une nouvelle Maison de Santé

L'équipement réunira des cabinets neufs destinés aux médecins et à d'autres professionnels de santé. Un secrétariat mutualisé et un accompagnement financier seront également proposés afin de faciliter l'installation des praticiens et d'alléger certaines démarches administratives. En regroupant plusieurs spécialités sur un même site, la structure doit renforcer l'offre de soins et améliorer la coordination entre les professionnels. Son ouverture accompagne par ailleurs la transformation du quartier et doit contribuer à son attractivité. Ce projet s'inscrit dans le développement national des maisons de santé, conçues pour favoriser les installations médicales et répondre aux besoins des territoires.

Nucléaire. La candidature de Nogent-sur-Seine pour la construction des deux nouveaux EPR2 officialisée par la remise du livre blanc au président d'EDF. Verdict en fin d'année.

Le destin de l'Aube entre les mains d'EDF et d'Emmanuel Macron

C'est officiel. La candidature de l'Aube et plus largement des régions Grand Est et Île-de-France est désormais entre les mains de Bernard Fontana, président-directeur-général d'EDF, qui lui-même devra la soumettre au président de la République. La décision est attendue avant la fin de l'année. Nogent-sur-Seine est donc officiellement candidate à la construction de nouveaux EPR2 et se positionne ainsi sur la nouvelle phase du plan de relance nucléaire qui prévoit quatre sites au total. La candidature a été portée par une délégation représentative des acteurs qui remis le livre blanc au siège d'EDF. « *En s'inscrivant dans la relance de la filière nucléaire française, notre territoire entend prendre sa part aux enjeux d'indépendance énergétique et de souveraineté industrielle de la France* », souligne François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole.

Parce que l'objectif est affiché : il faut faire partie de la première vague de construction d'un projet qui conditionne l'activité économique des générations futures. Sa validation tracera immédiatement



La délégation du Serment de Nogent remet le livre blanc de la candidature du CNPE de Nogent-sur-Seine pour la construction de deux nouveaux EPR2.

un horizon économique serein pour les territoires avec 10 000 emplois directs et indirects à la clef via onze métiers prioritaires pour le chantier de construction et relançant toute une économie parallèle.

LE SERMENT DE NOGENT EN PHASE DÉCISIVE

Fruit d'un travail de mobilisa-

tion et d'anticipation de trois ans, élus et forces vives ont rassemblé, via le Serment de Nogent, les conditions favorables pour porter le chantier. Les régions Grand Est et Île-de-France ont associé leurs compétences et leurs complémentarités pour aborder sereinement les défis énergétiques, environnementaux et économiques attendus

par la relance de la filière nucléaire. Les réserves en eau aux abords immédiats du CNPE de Nogent-sur-Seine renforcent par ailleurs les nombreux atouts du site que les canicules estivales ont mis en avant. Pour Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, « *la hausse anticipée de la consommation électrique, liée à l'électrification des transports, de l'industrie, du chauffage et des besoins du numérique, impose des choix clairs. Le nucléaire fait partie de ces choix structurants. La centrale de Nogent-sur-Seine a déjà démontré son excellence industrielle depuis sa mise en service en 1987 ; elle a vocation à rester au cœur du système électrique français.* »

UNE MOBILISATION SANS FAILLÉ

Piloté par l'État, le comité stratégique départemental qui regroupe les élus, les chambres consulaires, les acteurs économiques, les institutions académiques et les représentants de la société civile n'a rien laissé au hasard pour border le dossier. Tous les leviers de réussite ont été étudiés et actionnés :

infrastructure, logement, mobilité, formation, recrutement, foncier, compensation environnementale...

« *En anticipant et en planifiant sur le long terme, les territoires s'arment pour répondre de manière efficiente, progressive et durable aux défis de l'EPR2* », précise Estelle Bomberger-Rivot, maire de Nogent-sur-Seine. Plus de 100 acteurs se sont ainsi régulièrement réunis en groupes de travail pour contribuer au projet. Une anticipation saluée par Pascal Gauci, préfet de l'Aube. « *La candidature nogentaise montre une double force : la maturité et l'anticipation. Une maturité fondée sur l'expérience du territoire en matière de projets nucléaires d'envergure nationale et l'engagement des élus et de l'État depuis près de trois ans.* »

Enfin, autre atout du calendrier, la quatrième visite décennale programmée en 2029 pour la maintenance du site s'annonce comme un tremplin pour aborder le projet de construction des deux EPR2. Comme une répétition grandeur nature avant le grand saut vers le chantier du siècle.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Textile. Le CITEXT et les assises de la Maille 4.03 rassemblent les spécialistes et donneurs d'ordre français et internationaux de la filière textile technique et matériaux souples à Troyes pendant deux jours.

Textile high-tech, le phénix de la filière ?



Denis Arnoult président de l'UIT de Champagne-Ardenne présente le CITEXT et les Assises de la Maille 4.03 à Troyes, à l'espace Agence du 29 septembre au 1^{er} octobre.

Après « Tout est possible », le témoignage de Philippe Croizon

auteur de nombreux défis sportifs alors qu'il est amputé des quatre membres, la filière

textile retrouve le sourire pendant deux jours. De quoi se projeter vers de nouveaux marchés avec des produits techniques à valeur ajoutée présentés par 115 exposants et 150 donneurs d'ordre. Près de 3 000 rendez-vous ont lieu autour du textile technique à l'espace Argence de Troyes pendant la 21^e édition de la convention d'affaire CITEXT des 29 et 30 septembre, un salon suivi des Assises de la Maille le 1^{er} octobre. « *Cela veut bien dire qu'il y a encore des besoins dans ce domaine* », appuie Daniel Arnoult, président de l'UIT de Champagne-Ardenne et animateur du Pôle d'excellence de la Maille 4.03, collectif porté par Business Sud Champagne.

TEMPS 1, LE BUSINESS AVEC LE CITEXT

Le CITEXT demeure un événement phare dans le domaine du textile technique

des matériaux souples, et avec les salons de Francfort et de Lyon, il continue d'exister à Troyes malgré les difficultés du secteur. « *C'est la rencontre de gens qui recherchent des nouveautés et des contacts* ». Avec des donneurs d'ordre venant de l'armée, de l'aviation, de la santé et même de la police française et étrangère, les produits constituent une niche qui échappe encore à la concurrence étrangère, « *mais attention à nos amis asiatiques !* »

Le CITEXT surfera d'ailleurs sur la loi promulguée le 8 juillet 2026 et appliquée depuis le 1^{er} septembre pour encourager la réparabilité, la durabilité et le réemploi du textile et notamment lutter contre l'ultra fast-fashion avec des systèmes d'éco-contribution pour les fabricants au score faible pouvant aller jusqu'à 50 % du prix hors taxe. De

nombreuses conférences permettront de traiter des sujets directement connectés aux enjeux de la filière.

LES ASSISES DE LA MAILLE 4.03

Bernard de Mulatier, PDG de Diatex, grand témoin de la dernière journée de la convention avec les Assises de la Maille 4.03, a piloté sa mutation du textile d'habillement vers le textile technique et les composites et fournit aujourd'hui l'aéronautique, la défense, l'agriculture et le luxe. La filière chanvre qui réunit autour du projet ICHAT Lacoste, le Pôle européen du chanvre, la chanvrière, FRD CODEM et la Corderie Meyer Sansboeuf est un modèle collaboratif des applications textiles du chanvre. Un exemple qui s'appuie sur la coopération de plusieurs acteurs et de faire ensemble sur un écosystème

qui rassemble les acteurs du champs au vêtement. Et c'est là bien le sens du « Tout est possible » de Philippe Croizon. « *Cela fait 30 ans que je me bats pour qu'il y ait une volonté de travailler ensemble, par exemple pour les marchés publics avec un partage de la valeur entre les différents acteurs. Je crois que le terme de la conférence de Philippe Croizon va bien au textile* », poursuit Denis Arnoult. « *C'est l'exemple même de la volonté de la persévérance et du courage. Il démontre que malgré tout, on arrive encore à s'en sortir. Mais l'autre volet de tout est possible et qu'il défend, c'est qu'on ne peut pas tout faire tout seul, et ça c'est très important. Il y a la nécessité de travailler ensemble et dans le monde de l'industrie textile, ce n'est pas inné.* »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

- 5pts

En septembre 2026, le climat des affaires se replie nettement dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 94, l'indicateur synthétique perd cinq points et s'écarte de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation s'explique principalement par la baisse du solde relatif aux intentions de commandes, et, dans une moindre mesure, par celles des soldes portant sur les perspectives générales d'activité et l'évolution passée des ventes. Le climat des affaires se replie nettement dans le commerce de détail (hors automobile). (INSEE)

stable

En septembre 2026, le solde d'opinion associé aux perspectives personnelles de production augmente de nouveau et s'écarte de sa moyenne de longue période. Celui relatif à l'évolution de la production passée rebondit mais demeure au-dessous de sa moyenne. Le solde associé aux perspectives générales de production dans l'industrie augmente pour le cinquième mois consécutif et s'établit juste au-dessous de la sienne. Le solde sur l'incertitude économique ressentie, quant à lui, est stable, légèrement au-dessus de sa moyenne. Le solde d'opinion associé au niveau des carnets de commandes globaux baisse de nouveau. (INSEE)

en repli

En septembre 2026, l'indicateur du climat des affaires dans l'agroalimentaire diminue légèrement. À 97, il se situe au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Le solde d'opinion relatif au niveau des carnets de commandes globaux se replie et passe au-dessous de sa moyenne, tandis que celui relatif aux carnets de commande étrangers augmente fortement en franchissant la sienne. Le solde d'opinion sur la production passée diminue pour le quatrième mois consécutif et se situe désormais nettement en dessous de sa moyenne de long terme. Celui relatif aux perspectives personnelles de production du secteur rebondit et se rapproche de la sienne. (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire iPAIDTHAT*

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



COTATIONS AU 24/09/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 123,41	- 0,21%
SBF 120	6 159,60	- 0,23%
Nikkei	65 018,95	+ 1,71%
Dow Jones	51 511,59	+ 0,10%
Eurostoxx 50	6 299,82	+ 0,53%

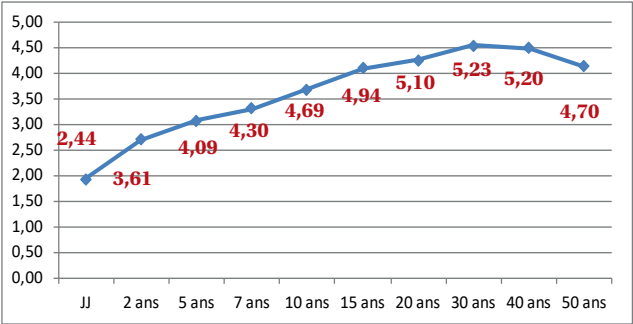
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1370	- 0,97%
Livre Sterling	0,8603	+ 0,07%
Yen	180,72	+ 1,02%
Dollar/Yen	158,91	+ 2,00%

SWAPS		
Euribor 5 ans	3,650	+ 0,194
Euribor 10 ans	3,651	+ 0,148

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,439	- 0,002
Euribor 1 mois	2,440	- 0,035
Euribor 3 mois	2,614	- 0,019
Euribor 6 mois	3,013	+ 0,051
Euribor 12 mois	3,308	- 0,037

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	3,607	+ 0,150
BTAN 5 ans	4,091	+ 0,237
OAT 7 ans (TEC 10)	4,302	+ 0,242
OAT 10 ans	4,691	+ 0,242
OAT 30 ans	5,228	+ 0,135
OAT 50 ans	4,704	+ 0,065

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)		
ARCELORMITTAL	63,38	+ 0,62
BNP PARIBAS	100,20	+ 0,24
CARREFOUR	16,17	+ 0,14
CRÉDIT AGRICOLE	18,04	+ 0,03
EXEL INDUSTRIES	17,50	- 0,56
L.V.M.H.	396,90	- 0,38
LAURENT-PERRIER	77,20	- 0,13
MICHELIN	33,65	+ 0,06
NEXANS	141,00	+ 0,12
KERING	227,30	- 0,24
HAULOTTE-GROUP	2,17	- 0,03
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	43,30	+ 0,18
RENAULT	26,60	- 0,25
SAINT-GOBAIN	70,64	- 0,19
SANOFI-AVENTIS	73,11	- 0,12
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	72,25	+ 0,05
VALLOUREC	18,73	+ 0,19
VEOLIA	31,30	+ 0,05
VINCI	110,90	- 0,08
Vranken-Pommery	9,10	- 0,20

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,80	4,03	2,44
2 ans	1,94	4,91	3,29
5 ans	2,41	5,04	3,42
10 ans	3,10	5,17	3,60
30 ans	4,19	5,46	3,87

En 2025, les placements des assureurs et fonds de pension ont continué de croître, soutenus par la collecte de l'assurance-vie

La progression des encours s'est accélérée, principalement sous l'effet d'acquisitions nettes plus élevées.

À fin 2025, le montant des placements des assureurs et fonds de pension en valeur de marché s'élevait à 3 109 milliards d'euros, contre 2 950 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 5,4 %. Cet encours est détenu à 76 % par les assureurs vie, 17 % par les assureurs non-vie et 7 % par les fonds de pension.

La progression de l'encours, plus marquée qu'en 2024 (+ 3,4 %), a résulté d'acquisitions nettes plus élevées (91 milliards d'euros, contre 55 milliards en 2024) et d'effets de valorisation plus favorables (44 milliards, après 38 milliards). La collecte nette en assurance-vie a en effet atteint un niveau exceptionnel en 2025 et la progression des primes en assurance non-vie a été très rapide, ce qui a soutenu les acquisitions nettes.

L'assurance-vie et l'épargne retraite représentaient 32,9 % du patrimoine financier des Français fin 2025, soit 2 154 milliards d'euros (Coron et Yang, 2026). Selon les dernières données disponibles de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee, 2025) portant sur l'année 2024, 42 % des ménages détenaient un contrat d'assurance-vie et 19 % un produit d'épargne retraite, confirmant la place de l'assurance-vie parmi les placements financiers les plus répandus en France, juste derrière les livrets d'épargne.

En 2025, les ménages français ont conservé un niveau d'épargne élevé, dont une part importante s'est orientée vers les contrats d'assurance-vie. Sur ces contrats, la collecte nette (hors épargne retraite) a ainsi atteint 44 milliards d'euros, son plus haut niveau depuis 2011 et près du double de la collecte 2024 (22,8 milliards). Celle-ci est toujours portée par les supports en unités de compte (UC) qui en ont représenté 85 %, soit 37,6 milliards d'euros. Après une période de décollecte importante entre 2020 et 2024, la collecte nette des supports en euros est redevenue positive en 2025 à 6,4 milliards d'euros, contre - 2,7 milliards en 2024. Celle-ci a bénéficié de taux de revalorisation maintenus à des niveaux attractifs. En 2025, leur moyenne s'est stabilisée à 2,6 % (Coron et Ahado, 2026), tandis que le taux du livret A, principal taux de référence pour les épargnants, a sensiblement baissé de 2,4 % à 1,7 % courant 2025.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Et si le futur « Pacte de Reims » enclenchait une nouvelle réforme territoriale ?

Département. La synthèse du 95^e Congrès des Assises de Départements de France, 1 500 congressistes les 14, 15 et 16 octobre à Reims, mériterait bien une dénomination. Jean-Marc Roze, en accueillant la conférence de presse préliminaire de François Sauvadet, Président de l'Association regroupant les 101 départements nationaux, propose « Le Pacte de Reims ». Le sujet est de taille. Un prélude à une nouvelle réforme territoriale pourrait-il naître dans la Cité des Sacres ?



François Sauvadet, Président de Départements de France : « Nous demandons une réforme de l'Etat ».

Beaucoup de politiques, élection présidentielle oblige, seront présents à ce congrès, remarque Jean-Marc Roze. En fait, le programme officiel annonce Gérard Larcher, Président du Sénat, Arnaud Robinet, Maire de Reims, Franck Leroy, Président du Grand Est et Sébastien Lecornu, Premier ministre, en clôture.

Le Pacte de Reims ? Une proposition, synthèse des travaux du congrès, au futur Président de la République sur la pérennité des Départements au service de la solidarité humaine. Un pacte que François Sauvadet justifie : « Tous les Français subissent la crise actuelle porteuse de précarité.

Nous sommes face à une explosion des dépenses sociales, dont celle de la remontée du nombre de bénéficiaires du RSA. La question du financement du système de solidarité n'a jamais été aussi préoccupante. En trois ans, les gouvernements ont imposé aux départements 3,7 milliards d'euros de dépenses sociales supplémentaires. Aujourd'hui, avec 70% de nos budgets concernés par l'action sociale, nous sommes face à un mur ».

LES DÉPARTEMENTS ATTENDENT LES RÉPONSES DE L'ÉTAT

Quasiment excédé, François Sauvadet rappelle : « Les Départements ont fait des propositions de finance-

ment et attendent des réponses. Le recours à l'emprunt devient compliqué et entraîne des marges de manœuvre extrêmement réduites. Le système est en train de s'écrouler. L'Etat doit se réformer, plutôt que d'essayer de faire les poches des collectivités. En tant que Président de Départements de France, je ne me sens pas responsable du déficit public du pays. J'attends la réforme d'un Etat qui fonctionne mal. Alors pourquoi fragiliser les Départements, dernier rempart sur le terrain du mécontentement populaire. Le couple départe-

ment / commune, c'est ce qui tient encore la France aujourd'hui ».

Réformiste convaincu, François Sauvadet conclut son introduction à la conférence de presse : « Nous ne sommes pas restés les bras croisés, même si, jusqu'ici, aucune réponse n'a été apportée à nos propositions. Les idées des candidats à la présidentielle ? Autant dire la Foire'Fouille ! Nous allons dire durant ces Assises ce que nous voulons pour la France et les Français ». Le Président de Départements de France en ajoute, avec gourmandise : « Et puis se poser

aussi les bonnes questions. Est-ce que les grandes régions actuelles ont répondu à la promesse initiale de leur création ? Ma réponse est non ! Est-ce que les intercommunalités et les métropoles ont répondu aux attentes des populations ? Ma réponse est non. Il faut que l'Etat arrête cette recentralisation permanente qui n'a jamais été aussi forte en France qu'aujourd'hui. Je réclame un droit d'inventaire sur ces sujets. Sur le terrain, nous savons faire bien des choses mieux que l'Etat ».

GÉRARD DELENCLOS

EN FINIR AVEC "LE CHACUN DANS SON COIN"

Au jeu des questions et réponses, François Sauvadet affine ses convictions.

PAMB : En 2026, combien de Départements sont réellement en difficulté et sur quels critères ?

François Sauvadet : La ligne, c'est tout simplement la marge brute et la marge nette de l'épargne. Selon la Cour des Comptes, à moins de 7% du produit de fonctionnement, la marge brute vous fait entrer dans une zone dangereuse. Aujourd'hui, 30% des Départements français sont en grande difficulté et la dégradation des situations est très rapide. 200 RSA de plus en un mois et vous déboursez 1 million d'euros supplémentaires.

PAMB : Et si des départements dépensaient moins ? Par exemple en ne finançant plus les compétences partagées avec d'autres collectivités ?

François Sauvadet : Je trouve qu'il s'agit d'une vision complètement déconnectée de la réalité. La réponse aux administrés ne se saucissonne pas. Il faut réfléchir au bon échelon capable de répondre à toutes les préoccupations des Français. J'ajoute que l'innovation, y compris en matière d'IA, vient des territoires de proximité. Parlons plutôt de bloc de compétences, dans lequel on peut chercher des concours et un vrai dialogue

entre les collectivités. Une France dans laquelle la concentration ne serait plus une obligation.

PAMB : Vous n'aimez pas les Régions ?

François Sauvadet : Si, j'aime les Régions, mais dans leur ancien périmètre. C'est pour cela que je défends Vaux dans la Marne, comme Dole dans le Jura. Je ne me sens pas Burgo-Comtois. Pour ce qui est de la Bourgogne-Franche-Comté, quelle communauté de destin entre Belfort et les bords de la Loire dans la Nièvre ? Cependant, nous pouvons avoir un diagnostic apaisé entre l'Etat, les Régions, les Départements et les communes. Comme un regard croisé et partagé sur les réussites de chaque territoire. En France, on sait trop bien créer de l'administration. Le monde des compétences strictes est fini.

PAMB : En résumé, qu'allez-vous affirmer à ce Congrès ?

Nous ne pourrions assumer toujours plus longtemps les dépenses contraintes que nous subissons. Il va falloir revoir les périmètres des dépenses. Nous allons dire, haut et fort, que le meilleur niveau pour agir en ce sens est le département et le couple Département / commune. C'est vraiment une réforme de l'Etat que nous allons demander.



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur
matot-braine.fr

Opinions

Par **Jean-Marc Béguin**, Président de la Commission Formation du MEDEF Grand Est

La formation n'est pas qu'une dépense à contenir !

Cette rentrée 2026 intervient dans un contexte particulièrement dense pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage. Nous devons regarder la situation telle qu'elle est : nous sommes probablement arrivés à un moment charnière. Jamais les entreprises n'ont autant parlé de compétences, de transformation des métiers, de réindustrialisation, d'intelligence artificielle, de transition énergétique ou de difficultés de recrutement. Et, paradoxalement, jamais depuis plusieurs années notre système de formation professionnelle n'avait été soumis à autant de tensions et d'incertitudes.

Le premier sujet est évidemment celui de l'apprentissage.

Après plusieurs années de progression exceptionnelle, la tendance s'est inversée. La DARES dénombre 846 683 nouveaux contrats d'apprentissage en 2025, soit une diminution de 4,9 % par rapport à 2024. Les premières données de 2026 ont confirmé cette inflexion, même si nous savons que les mois de rentrée concentrent une part très importante des signatures de contrats.

Nous devons évidemment conserver le recul nécessaire. L'apprentissage reste à un niveau historiquement élevé. Mais la question n'est plus seulement de savoir combien de jeunes souhaitent entrer en apprentissage. Elle est de savoir combien d'entreprises seront encore en mesure et auront encore intérêt à les accueillir.

Car, depuis deux ans, les conditions économiques ont changé. Depuis le 1er juillet 2025, les employeurs doivent notamment acquitter une participation forfaitaire de 750 euros pour les contrats préparant à un diplôme ou titre de niveau 6 ou supérieur. Les formations réalisées à au moins 80 % à distance subissent par ailleurs une minoration de 20 % de leur niveau de prise en charge. Et de nouveaux niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage sont entrés en vigueur au 1er septembre 2026.

Prises séparément, chacune de ces mesures peut être expliquée par la recherche d'une meilleure maîtrise des dépenses. Mais leur accumulation pose une question très concrète aux entre-

prises comme aux CFA : celle de la visibilité.

Une entreprise ne décide pas d'accueillir un apprenti pour quelques semaines. Un CFA ne crée pas une formation, ne recrute pas ses formateurs et n'investit pas dans des équipements pour quelques mois. La stabilité des règles et la prévisibilité des financements sont donc essentielles.

Deuxième sujet de préoccupation : la situation économique des organismes de formation et des CFA.

Nous voyons apparaître une tension qui ne peut pas être ignorée : baisse ou réorientation de certains financements, pression sur les niveaux de prise en charge, hausse des coûts de fonctionnement et, parallèlement, nécessité d'investir en permanence pour adapter les formations aux nouvelles compétences. L'actualité de l'AFPA en constitue une illustration particulièrement forte. Le projet de transformation présenté le 15 septembre prévoit jusqu'à 867 licenciements économiques potentiels et la fermeture de 30 centres au niveau national. Dans le Grand Est, les implantations de Saint-Dizier et de Verdun sont notamment citées parmi les sites menacés.

Au-delà de la situation particulière de l'AFPA, cela pose une vraie question d'aménagement du territoire : comment maintenir une offre de formation de proximité, notamment dans les bassins d'emploi où les volumes de stagiaires ne permettent pas toujours d'assurer spontanément l'équilibre économique d'une formation ?

Troisième évolution majeure : le CPF.

Là encore, nous assistons à un changement de logique. Depuis 2026, plusieurs catégories de formations sont soumises à des plafonds de mobilisation du CPF : 1 500 euros pour certaines certifications et habilitations inscrites au Répertoire spécifique, 1 600 euros pour les bilans de compétences, tandis que la participation forfaitaire obligatoire des actifs est passée à 150 euros depuis le 2 avril 2026. Parallèlement, le contrôle des organismes de formation se renforce fortement. La circulaire de la DGEFP pour 2026 et 2027 demande que le CPF et l'apprentissage représentent au minimum 75 % des contrôles, avec une attention

particulière portée à la sous-traitance, aux formations à distance, à l'utilisation de Qualiopi et aux risques de fraude. La loi du 25 juin 2026 relative à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales a encore renforcé plusieurs obligations applicables aux organismes de formation.

La lutte contre la fraude est évidemment indispensable. Elle protège les bénéficiaires, les entreprises et les organismes sérieux. Mais nous devons aussi veiller à ce que la nécessaire régulation ne se traduise pas par une complexité administrative telle qu'elle pénaliserait les acteurs vertueux.

Et puis il y a un quatrième sujet, peut-être le plus important pour nous dans le Grand Est : celui de l'adéquation entre les financements de la formation et les besoins réels des entreprises.

Industrie, bâtiment, énergie, nucléaire, sanitaire et médico-social, numérique : les besoins évoluent extrêmement rapidement. Le Gouvernement lui-même souligne l'importance des formations industrielles dans le contexte de réindustrialisation et des besoins de recrutement persistants dans plusieurs filières stratégiques.

Nous devons sortir d'une logique dans laquelle la formation serait seulement considérée comme une dépense à contenir. Pour une entreprise, une compétence disponible au bon endroit et au bon moment est un investissement. Pour un territoire industriel comme le Grand Est, c'est même une condition de compétitivité et d'attractivité.

Nous avons besoin de stabilité. Nous avons besoin de visibilité. Nous avons besoin de financements davantage orientés vers les compétences dont les entreprises et les territoires ont réellement besoin. Et surtout, nous devons éviter une contradiction qui serait particulièrement dommageable : demander aux entreprises de réussir la réindustrialisation, les transitions numérique et écologique et le renouvellement des compétences, tout en fragilisant dans le même temps les outils qui permettent précisément de former les femmes et les hommes dont elles auront besoin.

La formation professionnelle n'est pas un sujet périphérique de la politique économique. Elle en est aujourd'hui l'une des conditions essentielles.



Ni pétrole, ni idées

L'absence de pétrole sous leurs pieds, les Français ne l'apprennent pas aujourd'hui. Cet état de fait a conduit, dans les années 70, notre pays à développer un puissant programme nucléaire destiné à assurer notre indépendance énergétique. Une idée aussi ambitieuse que lumineuse et courageuse qui a permis à la France de bénéficier d'une énergie ultra-compétitive et propre quoi qu'on en dise pendant des décennies. Mais tel l'enfant gâté qui finit toujours par casser son jouet, le Français a décidé, voici quelques années, à la faveur d'un extraordinaire lobbying vert, de mettre en retrait son propre parc nucléaire, se payant même le luxe de fermer Fessenheim. Un processus catastrophique illustré à merveille par la veste polaire de la Première ministre de l'époque, symbole à la fois triste et risible de l'impuissance de notre pays à se prémunir d'aléas extérieurs. Aujourd'hui, la France assiste impuissante à l'augmentation - d'une extraordinaire régularité d'ailleurs - des tarifs de ses carburants, incapable d'endiguer une situation qui semble lui échapper complètement.

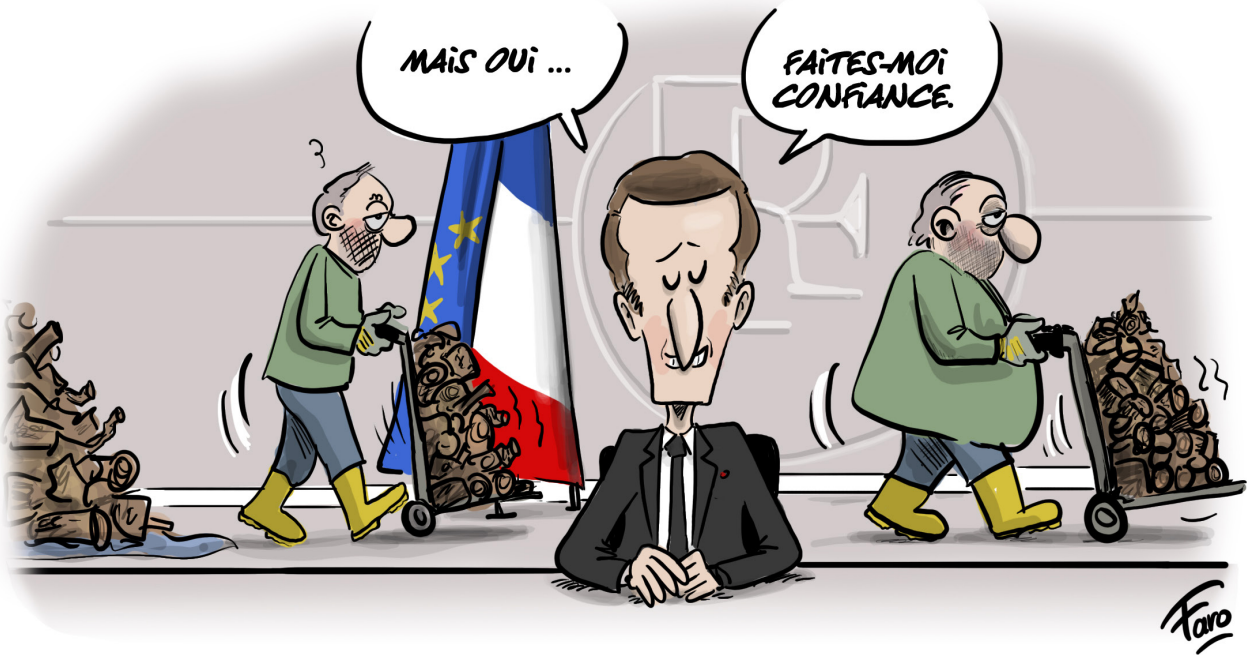
A l'échelle internationale, celle qui fut longtemps la cinquième puissance mondiale, est désormais reléguée à la 7^e place. Un recul sans bruit, que les dirigeants acceptent sans aucune rébellion, avec une résignation qui en dit long sur notre capacité à défendre ne serait-ce qu'économiquement parlant, notre pays et nos entreprises. Pas de pétrole donc, pas d'idée autre qu'un chèque désuet pour un semblant de compensation, pas de vision ni de perspectives même à court terme, cela commence à faire beaucoup d'absences au pays des Lumières, où décidément, celles-ci brillent de moins en moins fort. Et ça se voit.

BENJAMIN BUSSION

humeur

le regard de Faro.

AURA-T-ON ASSEZ DE GAZ EN FRANCE POUR PASSER L'HIVER ?



Retrouvez l'intégralité
de votre journal
et plus encore sur
matot-braine.fr

Une expérience digitale
accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

Social. Jusqu'à présent, la saisine du Conseil de prud'hommes s'effectue sur papier libre ou formulaire Cerfa n° 15586-09 disponible sur le site service-public.fr.

Simplification de la saisine de prud'hommes



La saisine du conseil de prud'hommes est simplifiée à compter des instances introduites à dater du 1er octobre 2026.

Jusqu'à présent, la saisine du Conseil de prud'hommes s'effectue sur papier libre ou formulaire Cerfa n° 15586-09 disponible sur le site

service-public.fr. Le formulaire imprimé doit être adressé au greffe du Conseil de prud'hommes par lettre recommandée AR accompagné des pièces justificatives.

- Il ne sera plus obligatoire de transmettre immédiatement l'ensemble des pièces, mais uniquement un bor-

dereau récapitulatif de ces pièces.

En revanche, le dossier devra désormais être accompagné du dernier bulletin de salaire du salarié ou de toute pièce permettant de déterminer l'activité de l'employeur.

- Ces aménagements sont

motivés par le passage à une saisine par voie électronique.

La saisine des prud'hommes par voie électronique n'est actuellement pas possible. La plateforme publique en ligne justice.fr, qui permet des saisines électroniques est encore limitée à la constitution de partie civile et aux requêtes au juge des tutelles et au juge des affaires familiales. Les sites privés, et payants, ne se chargent que de recueillir les informations en ligne et d'envoyer le dossier par voie postale.

Seuls les avocats disposent d'un accès électronique au portail Portalis via le Portail Partenaires (PPA). Depuis avril 2026, cet accès est ouvert pour tous les Conseils de prud'hommes, mais il est encore en phase d'expérimentation.

Décret 2026-683 du 27 juillet 2026 ; Code du travail, article R1452-2

Social

Désignation du conducteur d'une infraction routière

Lorsqu'une infraction routière, commise avec le véhicule d'une société, a été constatée par un dispositif automatisé (radar, caméra), le représentant légal doit déclarer l'identité du conducteur dans les 45 jours, sous peine d'une amende de 1 875 euros pour une contravention ou 7 500 euros pour un délit (Code de la route, article L 121-6).

- Cette obligation ne concerne pas les entreprises individuelles.

La Cour de cassation vient cependant de prendre une décision surprenante.

Une avocate exerçant à titre individuel fait l'objet d'une contravention pour excès de vitesse avec un véhicule en location longue durée utilisé pour ses déplacements personnels et professionnels.

Elle règle la contravention mais fait ensuite l'objet d'une contravention pour non-transmission de l'identité du conducteur.

Elle obtient la relaxe, le tribunal de police constatant qu'elle exerce sa profession à titre individuel et non en société.

- Le véhicule étant immatriculé au nom de la société de location, la Cour de cassation en déduit que l'avocate, locataire du véhicule, était tenue de déclarer l'identité du conducteur.

La Cour de cassation s'appuie sur le deuxième alinéa de l'article L 121-6 qui vise une personne physique ayant immatriculé un véhicule (à tort) en tant que personne morale.

Il est donc désormais conseillé aux entrepreneurs individuels louant un véhicule immatriculé au nom d'une société de location d'accomplir l'obligation de désignation du conducteur.

Cass. Crim. 27 mai 2026 n° 25-88.368

Social. Cette prime est censée permettre la prise en charge par les employeurs des frais de carburant engagés par les salariés pour leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail.

Evolution de l'exonération de la prime carburant pour 2026

Un prochain décret en Conseil d'État va modifier, pour le seul exercice 2026, le régime social de la prime carburant que les employeurs peuvent verser à leurs salariés.

- Actuellement, la prime carburant est exonérée de cotisations sociales et de CSG/CRDS dans la limite de 300 euros par an. Cette exonération ne peut pas se cumuler avec la prise en charge des frais de transport public.

Cette prime est censée permettre la prise en charge par les employeurs des frais de carburant engagés par les salariés pour leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail.

Elle concerne les salariés dont le domicile ou le lieu

de travail est situé dans une commune non desservie par un service de transport collectif régulier ou inclus dans le périmètre d'un plan de mobilité obligatoire.

Elle concerne également les salariés dont les horaires de travail ne leur permettent pas d'utiliser un mode collectif de transport.

- Pour 2026, le décret en Conseil d'État portera à 600 euros la limite de l'exonération sociale de la prime carburant.

En outre, la condition tenant à l'absence de service de transport collectif sera suspendue jusqu'au 31 décembre 2026 et l'exonération de la prime carburant pourra se cumuler avec la



prise en charge des frais de transport public.

- Il n'est pas précisé si cette évolution pourra également concerner les salariés dont les horaires de travail ne leur

permettent pas d'utiliser un mode collectif de transport.

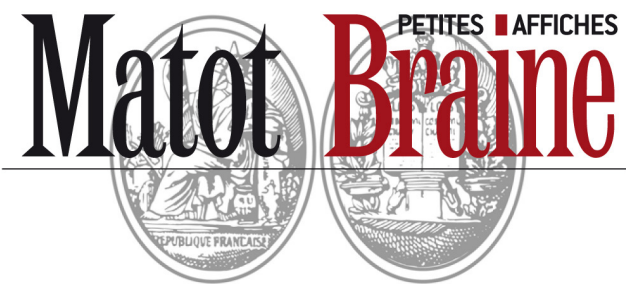
Bulletin officiel de la sécurité sociale, actualité du 6 août 2026

En bref

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr



Offre de reprise



APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SAS GRILL'N'CHILL
Redressement judiciaire du 10 mars 2026
Activité concernée : Restaurant
CA HT au 31/12/2024 : 424 K€
Effectif : 4 salariés
Siège social : 51200 EPERNAY

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce ;
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce ;
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le : **30 octobre 2026 à 12H00**

en son cabinet 5 rue Thiers - 51000 REIMS - Tél. : +33 3 20 983 336
Contact mail : dataroom@ajc.eu
Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>
Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actify.fr>

M2610457



Journal hebdomadaire régional
PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe Legalnet
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations
Président et directeur de la publication :
S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,
représentée par Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON
Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755
N° CPPAP : 0431 I 87408

Vente aux enchères judiciaires mobilières



MARTIAL BOURNIER

Commissaire de Justice
(Ancien Commissaire-Priseur Judiciaire)
ARDENNES ENCHERES
(Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques - N° d'agrément 2002-205)
Tél : 03.24.57.42.66 - Fax : 03.24.36.97.45
E-mail : contact@ardennes-encheres.fr

SAMEDI 26 SEPTEMBRE A 14H

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE, TUTELLES ET SUCCESSION VENTE AUX ENCHERES

A L'HOTEL DES VENTES DE BAZEILLES
4B rue des Pommerues
(Zone Industrielle Ste UNILIN)

MATERIEL DE BOULANGERIE : Aménagement de magasin, plonge, trancheuse à jambon, vitrine réfrigérée «chocolat», échelle de ressuage, grill à panini, tour réfrigéré METRO, tour réfrigéré ODIC, ...
(x12) VEHICULES VP, CL, QLOM, QLEMP et VASP :
(x1) ORCAL ARIOS 12 R Véhicule neuf
(x1) VP TOYOTA HILUX
(x1) CL NECO R ONE 50 de 2021 - 7.965 kms
(x1) VP CITROEN DYANE 6 de 1980 - 9.589 kms
(x1) CL KYMCO AGILITY 50 - 19.834 kms
(x1) QLOM QUAD KYMCO MXY 250 de 2004 - 6.105 kms
(x1) QLEMP CASALINI M20 de 2019 - environ 35.000 kms
(x1) VP VOLKSWAGEN TOURAN de 2011 - 96.322 kms
(x1) VP FORD KA+ de 2017 - 51.272 kms
(x1) VP FORD KA+ de 2019 - 41.494 kms
(x1) VASP MERCEDES-BENZ de 2003 - 124.359 kms
(x1) VASP FIAT DUCATO de 2003 - 124.672 kms

Exposition : le matin de la vente de 11h à 12h30 et sur rendez-vous
Photos et catalogue sur www.interencheres.com/08001

M2610662



vous offre des services permanents

→ La publication de vos
ventes aux enchères*
**Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers*

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

**Travaux de réhabilitation 33 logements,
Cours Voltaire - Villa Moderne - 10000 TROYES - GR8355**

Avis de classement sans suite

Marché de travaux

MAPA suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.758.670,45 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTES SAVINES.

Personne responsable des marchés : Madame la Directrice Générale de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ : Le présent avis concerne les prestations suivantes : Travaux de réhabilitation de 33 logements.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : Cours Voltaire-Villa Moderne TROYES.

Les prestations ci-avant ont fait l'objet de 9 LOTS définis ci-après :

Lot n° 01 : Maçonnerie ;

Lot n° 02 : Ravalement ITE enduits ;

Lot n° 03 : Couverture zinguerie ;

Lot n° 04 : Menuiseries extérieures PVC ;

Lot n° 05 : Serrurerie métallique ;

Lot n° 06 : Plâtrerie isolation ;

Lot n° 07 : Électricité ;

Lot n° 08 : Ventilation ;

Lot n° 09 : Menuiserie bois.

Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 11/05/2026 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 22/09/2026.

La Directrice Générale, Céline VARENNE.

M2610740

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](#)



SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

**MOE
TROYES (10000), 8 avenue Pierre Brossolette**

Déconstruction et construction d'un immeuble collectif de 5 logements

Avis de classement sans suite

Marché de prestations de service

MAPA suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.758.670,45 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTES SAVINES.

Personne responsable des marchés : Madame la Directrice Générale de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ : Le présent avis concerne les prestations suivantes : Déconstruction et construction d'un immeuble collectif de 5 logements. Les travaux se situent à l'adresse suivante : TROYES (10000), 8 avenue Pierre Brossolette.

Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 28/01/2026 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 22/09/2026.

La Directrice Générale, Céline VARENNE.

M2610723

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](#)



SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

**Travaux d'améliorations d'un bâtiment de 5 logements,
27 boulevard Danton - 10000 TROYES - GR2046**

Avis de classement sans suite

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.758.670,45 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTES SAVINES.

Personne responsable des marchés : Madame la Directrice Générale de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ : Le présent avis concerne les prestations suivantes : Travaux d'améliorations d'un bâtiment de 5 logements, 27 boulevard Danton - 10000 TROYES GR2046.

Type de marché de travaux : 1. Exécution.

Les prestations ci-avant ont fait l'objet de 11 lots définis ci-après :

Lot n° 01 : Enduits - Gros oeuvre ;

Lot n° 02 : Charpente - Couverture - Zinguerie ;

Lot n° 03 : Menuiseries intérieures et extérieures ;

Lot n° 04 : Plâtrerie - Isolation ;

Lot n° 05 : Électricité - Interphonie ;

Lot n° 06 : Plomberie - Sanitaires ;

Lot n° 07 : Ventilation ;

Lot n° 08 : Peinture intérieure ;

Lot n° 09 : Revêtement de sol - Faïence ;

Lot n° 10 : Peinture extérieure ;

Lot n° 11 : Désamiantage.

Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 08/01/2026 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 22/09/2026.

La Directrice Générale, Céline VARENNE.

M2610737

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](#)

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

et plus encore sur
matot-braine.fr

Une expérience digitale
accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



Notaires

OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

«PIECES AUTO
2001»

Suivant acte reçu par Maître Geoffroy CROZAT, Notaire associé à GUEUX (Marne), le 31 août 2026, enregistré au SPFE de la Marne, le 15 septembre 2026, dossier 2026 00039100, référence 5104P04 2026 N 02936 ;

La société «PIECES AUTO 2001», société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 26 rue du Général Micheler, immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le numéro 410 504 716 ;

A cédé à : La société «GARAGE AUTO 2001», société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 26 rue du Général Micheler, immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le numéro 107 899 916 ;

Le fonds de commerce de garage automobile, mécanique automobile, achat, vente, dépôt-vente de tous véhicules à moteur, cycles et motocycles, neufs ou d'occasion, réparation de tous types de véhicules, locations de véhicules, dépannage, sous-traitance, achat et vente de pièces de rechange automobiles neuve et d'occasion exploité à REIMS (51100), 26 rue du Général Micheler, connu sous l'enseigne «PIECES AUTO 2001» et pour lequel la société est immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 410 504 716.

Moyennant le prix de cent quarante mille Euros (140.000,00) €, s'appliquant :

- Eléments incorporels pour : Vingt-cinq mille Euros (25.000,00 €) ;
- Matériel pour cent mille Euros (100.000,00 €) ;
- Stock pour quinze mille Euros (15.000,00 €).

Entrée en jouissance : 31 août 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Geoffroy CROZAT, Notaire à GUEUX (51390), 23 avenue de Reims, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Me Geoffroy CROZAT.

M2610661

CONSTITUTION
DE SOCIETE

THE PARIS
BARBER

Par acte SSP du 09/09/2026, il a été constitué une SASU dénommée : THE PARIS BARBER.

SIÈGE SOCIAL : 24 avenue de Paris - 51100 REIMS.

CAPITAL : 100 €.

OBJET : Coiffure mixte, Barbier et vente de produits.

PRÉSIDENT : M. SOUFIAN ARJDAL, 24 avenue de Paris - 51100 REIMS.

ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÈMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2610429



GN
AVOCATS
ASSOCIES

OCULUS VERUM
Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/09/2026, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OCULUS VERUM

Objet social : Exercice à titre exclusif de la profession de médecin, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Siège social : 42 rue Gambetta, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. DORMEGNIE Louis-Philippe 42 rue Gambetta 51100 REIMS M2610456

MR TROIS D
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social :
5 Grande Rue - 51490 DONTRIEN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 septembre 2026 à DONTRIEN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : MR TROIS D.

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 5 Grande Rue - 51490 DONTRIEN.

OBJET SOCIAL : La désinfection, la désinsectisation, la dépeignonnisation et la lutte contre les taupes, de tous types de bâtiments publics ou privés, quel qu'en soit l'usage, de terres agricoles ou non, terrains industriels, commerciaux ou affectés à d'autres activités, toutes et autoroutes, matériel de transport par voie terrestre ou fluviale et plus généralement toutes opérations visant à l'amélioration de l'hygiène et à la protection de l'environnement. Traitement par application terrestre. Traitement des espaces verts. Traitement des semences. L'import export, le courtage, la représentation, la fabrication, la transformation, le négoce, la vente, la distribution de produits, matériels ou équipements destinés à l'agriculture, à l'industrie, à l'énergie renouvelable ou aux collectivités et établissements publics ou parapublics. La formation. Tous conseils mercatiques et communication dans les domaines décrits ci-dessus. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : Monsieur Yoann Benjamin MAITREJEAN né le 1 novembre 1987 à CHÂLOSN SUR MARNE et demeurant 5 Grande Rue - 51490 DONTRIEN.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

M2610664



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

SCI RUE
ANDRIEUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 11/09/2026 par Maître XAVIER MANGIN, Notaire à REIMS (51100) - 30 rue Courmeaux, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI RUE ANDRIEUX

Objet social : - La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de toutélément de patrimoine immobilier,- L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, leur exploitation etleur mise en valeur de toute manière jugée convenable, - La gestion, l'exploitation directe ou indirecte, et par tous moyensdesdits immeubles, leur entretien, leur amélioration ou leur transformation.

Siège social : 2 rue Andrieux, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M^{me} SUPPER CLAIRE 11 rue des Mais 51110 HEUTREGVILLE et M. MOREL NICOLAS 17 rue du Cardinal Gousset 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ou au profit d'unesociété contrôlée par un associé ou contrôlant celui-ci ;En revanche, les cessions de parts sociales au profit de tiers étrangers sont soumises à l'agrément des associés.

M2610475



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

SUN ATTITUDE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/09/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SUN ATTITUDE

Objet social : L'exploitation d'un centre de bronzage et la mise à disposition de cabines et appareils de bronzage utilisant des rayonnements ultraviolets, dans le respect de la réglementation en vigueur ;La réalisation de prestations d'embellissement du regard, notamment les extensions de cils, la technique cil à cil et toutes techniques associées ;La réalisation de prestations de Lash Lift, de Brow Lift et de BB Lips, dans le respect de la réglementation applicable ;L'achat, la vente et le commerce de produits cosmétiques, produits de beauté, produits d'hygiène, accessoires et articles se rapportant aux activités de beauté, d'embellissement et de soins du corps ;

Siège social : 25 Rue du Commandant Derrien, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Gérance : M^{me} GENIN Natalia 39 Rue du Faubourg 51290 LARZICOURT M2610556

M2610556

MK AUTO
CONCEPT

Par acte SSP du 15/09/2026, il a été constitué une SAS dénommée : MK AUTO CONCEPT. SIÈGE SOCIAL : 9 rue du Loup - 51420 CERNAY LÈS REIMS. CAPITAL : 10.000 €. OBJET : La société a pour objet en France et a l'étranger : - L'achat , la vente, le négoce et le courtage de véhicules neufs et d'occasion ; - La vente et le négoce de véhicules et de tous produits et accessoires lies a l'automobile ; - L'accompagnement et la réalisations de démarches administratives lies aux véhicules automobiles ; - Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilier pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. PRÉSIDENT : M. kyle FOQUET, 23 rue Louis Bleriot - 51420 WITRY LÈS REIMS. DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. mickael CAPELLE, 22 rue du Fossé Julien - 51100 REIMS. ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGRÈMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2610507

EURL BAUDOIN-
LELONG

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, de l'E.U.R.L. dénommée «EURL BAUDOIN-LELONG», au capital de 60.000 €.

OBJET : La société a pour objet le remisage de véhicules de collection ou de prestige dans un local sécurisé, incluant la prise en charge et la restitution des véhicules, par le gardien, la surveillance du local et le contrôle des conditions de conservation, la réalisation de prestations destinées à assurer la bonne conservation des véhicules sans intervention relevant de la réparation mécanique ou de la maintenance réglementée, la mise à disposition d'espaces, d'équipements et d'outillages permettant aux propriétaires d'effectuer eux-mêmes les opérations d'entretien courant de leurs véhicules.

Et plus généralement tous services ou opérations civiles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

SIÈGE SOCIAL : 1 impasse Baudoin - 51530 CHOUILLY.

GÉRANCE : M. Thierry DEBAS, demeurant : 3 impasse du Creusot - 51530 CHOUILLY.

Cette société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention,
La gérance.

M2610514

IMRAN
IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS du 6 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : IMRAN IMMOBILIER.

SIÈGE : 36 route de Cernay - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : - L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. - La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.

GÉRANT : Monsieur Fesells EL HIRECH, domicilié au 4 impasse du Val Clair - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le gérant.
M2610649

LES2VAC

Par acte SSP du 09/09/2026, il a été constitué une SAS dénommée : LES2VAC.

SIÈGE SOCIAL : 24 rue Paul Adam - 51100 REIMS.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : L'activité de marchand de biens par toute voie directe ou indirecte, même sous forme de participations.

PRÉSIDENT : APACRI, SAS, au capital de 359.446 €, 24 rue Paul Adam - 51100 REIMS, 419 833 488 R.C.S. de REIMS, représentée par M. Christophe VACHERAND.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Christophe VACHERAND, 24 rue Paul Adam - 51100 REIMS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Thierry VACHERAND, 446 chemin du lot 40660 MESSANGES, - 02200 SOISSONS.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2610591

2ABE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/08/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : 2ABE

Objet social : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation et la commercialisation de plateformes informatiques, logiciels et applications, notamment en mode SaaS (Software as a Service), ainsi que la mise à disposition de services numériques, la maintenance, l'assistance, la formation et toutes prestations connexes.

Siège social : 2 A RUE DE PIGNY, 51270 MONTMORT LUCY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : BLAM, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 2 ARUE DE PIGNY 51270 MONTMORT LUCY, immatriculée sous le n°992348359 au RCS de REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix

SARL BLAM - BENOIT TAILLEFERT

M2610625

SCI DMNT 6
COËTLOGON

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DMNT 6 COËTLOGON

Objet social : La société a pour objet l'acquisition de tous immeubles et notamment des biens et droits immobiliers, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre desdits immeubles ou droits immobiliers, leur entretien, leur amélioration ou leur transformation, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 4 RUE SAINT HILAIRE, 51100 REIMS

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} DAUMONT CHARLOTTE 4 RUE SAINT HILAIRE 51100 REIMS

DAUMONT CHARLOTTE

M2610626

OZBAY

Par acte SSP du 16/06/2026, il a été constitué une SAS dénommée : OZBAY.

SIÈGE SOCIAL : 52 rue Danielle Casanova - 51430 TINQUEUX.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Bardage, couverture, isolation, étanchéité.

PRÉSIDENT : M. Ozgur BAYARTAN, 52 rue Danielle Casanova - 51430 TINQUEUX.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2610635

VERIMMO

Rectificatif de l'annonce parue sous le n° M2610182 sur matot-braine.fr du 14/09/2026. Il fallait lire : Aux termes d'un ASSP en date du 17/09/2026. M2610652

GERALSACELORRAINE

Aux termes d'un ASSP en date du 21/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GERALSACELORRAINE.

OBJET SOCIAL : Acquisition, propriété, détention, gestion, administration, mise en valeur et location de tous biens et droits immobiliers ; réalisation de tous travaux d'entretien, rénovation, amélioration et aménagement ; souscription de tous emprunts et garanties nécessaires à l'objet social ; Et plus généralement toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue du Marais - 51500 TAISSY.

CAPITAL : 60.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

GÉRANCE : Monsieur HENRY Aymeric, demeurant 9 rue du Marais - 51500 TAISSY.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Les cessions de parts entre associés sont libres. Toute cession de parts à une personne non déjà associée est soumise à l'agrément préalable des associés représentant au moins 75 % des parts sociales.

M2610681

SCM THELLIEZ
DUPONT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/08/2026, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCM THELLIEZ DUPONT.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet exclusif la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance technique et morale de chaque associé.

SIÈGE SOCIAL : 1 allée Ambroise Croizat - 51350 CORMONTREUIL.

CAPITAL : 1.008 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

CO-GÉRANCE : M^{me} THELLIEZ NEE LEGUY Claire, 7 rue du Moulin Cliquot - 51500 TAISSY et M^{me} DUPONT Constance, 9 rue de Cernay - 51100 REIMS.

CLAUSE D'AGRÈMENT : La cession de parts est soumise à agrément.

M2610757

EARL « THIBAUT-
DELGORGE »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 21 septembre 2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : THIBAUT-DELGORGE.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Thelliez - 51160 MUTIGNY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité de 96 % des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Théophile DELGORGE, demeurant 23 rue Blandin - 51200 EPERNAY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2610690

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



NT IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 21/06/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : NT IMMOBILIER

Objet social : L'acquisition, la propriété, la détention, la construction, l'aménagement, la rénovation, l'administration, la gestion et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles, terrains, biens et droits immobiliers ainsi que la vente de tous immeubles, terrains et biens immobiliers.

Siège social : 35 rue de Prouilly, 51220 HERMONVILLE
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. TRIQUENOT
Damien 35 rue de Prouilly 51220 HERMONVILLE

Clause d'agrément : Sont soumises à l'agrément préalable des associés les transmissions de parts sociales réalisées au profit d'un tiers. La décision d'agrément est prise à l'unanimité des associés. Lorsque le cédant a la qualité d'associé appelé à statuer sur la décision d'agrément, il prend part au vote.

La gérance.

M2610683



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

LOOP ASSETS

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 2 rue de Jéricho
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 22/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : LOOP ASSETS.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue de Jéricho - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Géraud HINBERLIN, demeurant 2 rue de Jéricho 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2610699



OFFICE NOTARIAL
DES CORDELIERS
Thibaut DURAND &
Angélique GILLET-PIERSON
Notaires associés

GPMCF
PATRIMOINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire à REIMS, 24 rue de l'Isle, le 22 septembre 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : GPMCF PATRIMOINE.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme d'un million cent mille quatre-vingts Euros (1.100.080,00 €). Il est divisé en un million cent mille quatre-vingts (1.100.080) parts sociales d'un Euro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.100.080.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 9 rue du Petit Four.

R.C.S. : REIMS.

GERANT STATUTAIRE : Monsieur Gérard Jacques Lucien PRUDHOMME né à MONTMIRAIL (51210) le 1^{er} octobre 1945.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, entre héritiers et descendants, et soumises à agrément dans les autres cas.

Pour avis : Le Notaire.

M2610716

CONFORT VOYAGE

Par acte SSP du 09/09/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : CONFORT VOYAGE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - Le transport routier public de voyageurs ; - Activité de véhicule de tourisme avec chauffeur (VTC) ; - Le services de navettes, l'organisation de circuits touristiques, etc ; - La location de véhicules avec ou sans chauffeur ; - Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

SIÈGE SOCIAL : 8 rue Serge Domine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 3.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. CHOBANYAN VARUZHAN, demeurant 8 rue Serge Domine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Immatriculation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2610719

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

Thomas FEVRE-
Architecte

Société par actions simplifiée
unipersonnelle d'architecture
au capital de 5.000 Euros

Siège social :
10 rue Foulquart - 51100 REIMS

R.C.S. : en cours d'immatriculation
Inscrite au Conseil Régional de l'Ordre
des Architectes Grand Est

Sous le numéro : en cours d'inscription

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 31/08/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : Thomas FEVRE - Architecte.

SIÈGE : 10 rue Foulquart - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : L'exercice de la profession d'architecte, d'architecte d'intérieur et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Thomas FEVRE, demeurant 10 rue Foulquart - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2610780



ACGA IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 21/09/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : ACGA IMMOBILIER.
NOM COMMERCIAL : GEKKO PARTICIPATIONS.

OBJET SOCIAL : L'activité de marchand de biens, achat, vente, location, gestion et toutes opérations liées à cette activité. La promotion immobilière, la construction de tous immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fraction. L'activité de lotisseur et tout aménagement foncier. La négociation immobilière pour son propre compte.

SIÈGE SOCIAL : 67 rue Cérés - 51100 REIMS.

CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : M. ALLEGRETTI Aurélien.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.

M2610794



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY &
ASSOCIES

Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

FM COURTAGE
& CONSEIL

Par acte SSP du 24/09/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : FM COURTAGE & CONSEIL.

OBJET SOCIAL : Courtage automobile ; Achat, vente et revente de véhicules automobiles neufs et d'occasion ; Importation et exportation de véhicules automobiles ; Convoiement de véhicules pour le compte de particuliers et de professionnels.

SIÈGE SOCIAL : 25 rue du Lieutenant Fernand Guillaume - 51110 ISLES SUR SUIPPE.

CAPITAL : 2.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. MAYER Florian, demeurant 25 rue du Lieutenant Fernand Guillaume - 51110 ISLES SUR SUIPPE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGREMENT : Cession libres entre associés, ascendants et descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2610821

Vermeren
sas



Cabinet d'expertise comptable &
de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

SARL CLOVIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 €

Siège social :
56 rue Clovis 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code Civil en date des 23 et 24.09.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL CLOVIS

Siège social : 56 rue Clovis 51100 REIMS

Objet social : l'acquisition de tout terrain ou immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 120 €

Co-Gérance : Madame Axelle BOYER & Monsieur Antoine DELCOURT demeurant ensemble à REIMS (51100), 56 rue Clovis

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La co-gérance.

M2610822



SPFPL DU CIRCUIT

Société de participations financières
de professions libérales
de pharmaciens d'officine
par actions simplifiée
au capital de 2.411.330 Euros

Siège social :
2 rue Lamartine - 51140 MUIZON
R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 24/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SPFPL DU CIRCUIT.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Lamartine - 51140 MUIZON.

OBJET SOCIAL : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice et de groupements de droit étranger, ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmaciens d'officine ; La détention, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers, la détention de parts sociales ou d'actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquies et d'administrer des immeubles, et la fourniture de prestations de services sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.411.330 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Bruno MILLET, demeurant 13 rue des Vautes - 51140 MUIZON.

DIRECTRICE GÉNÉRALE : M^{me} Claire TEYCHENIE MILLET, demeurant 13 rue des Vautes - 51140 MUIZON.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2610857

S.L. PATER

Aux termes d'un acte en date du 22/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : S.L. PATER.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

- L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, ou encore la vente desdits biens ou droits immobiliers ;
- La prise de participation dans toutes sociétés immobilières ;
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ;

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GERANCE : M. Stephan PATER, demeurant 27 rue de la Prieuse - 51430 BEZANNES.

M2610731

PHA1

Par acte SSP du 22/09/2026, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : PHA1.

OBJET : L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, exceptionnellement la vente, l'exploitation par tous moyens directs ou indirects et notamment par bail ou location, de tous biens et droits immobiliers, de locaux d'habitation ou éventuellement industriels ou commerciaux ou de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis qui pourront être apportés à la société au cours de la vie sociale ou acquis par elle.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Emile Loubet - 51500 CHIGNY LES ROSES.

CAPITAL : 520 €.

DURÉE : 99 ans.

CESSION DE PARTS : Agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des parts sociales, l'Associé cédant prend part au vote et ses parts sont prises en compte pour le calcul de cette majorité.

GÉRANCE : M. Philippe HANSEN, demeurant 3 rue Emile Loubet - 51500 CHIGNY LES ROSES.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

M2610742



SCI SOZÉ

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
29 rue Saint Julien
51460 COURTISOLS
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 23/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI SOZÉ.

SIÈGE SOCIAL : 29 rue Saint Julien - 51460 COURTISOLS.

OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Christophe BOYS et Madame Loetitia GOBILLARD épouse BOYS, demeurant ensemble 29 rue Saint Julien - 51460 COURTISOLS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2610762

MODIFICATION

DE STATUTS

TRANSPHENIX

TRANSPHENIX, SASU au capital de 1.800 €, siège social : 8 chemin Noir - 51100 REIMS, 102 959 335 R.C.S. de REIMS. Le 10/09/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 8 rue Turenne - 51100 REIMS. Modification au R.C.S. de REIMS.

M2610339

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

DEM

Société civile
Au capital de 1 000 €
Siège social :
7 allée des Marronniers
51340 PARGNY-SUR-SAULX
538 373 028
RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Le 15/06/26, les associés ont décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social.

Aux termes de ce même PV, les associés ont décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10€ chacune.

Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par M. Sébastien DEMANGEAT.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par : Monsieur Sébastien DEMANGEAT, associé, demeurant 1 allée des Marronniers 51340 PARGNY-SUR-SAULX.

Mention sera faite au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2610084

PA CARRELAGE

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
922 315 379 R.C.S. de Reims

Le 24/08/2026, l'AGE a décidé de nommer gérant, M^{me} Lee lou patricia danielé ACHOURI 21 rue Jean Jaures - 08700 NOUZONVILLE en remplacement de M. Hamazasp MATSHKALYAN.

Mention au R.C.S. de REIMS.
M2610331

BAZAR HIPPODROME

BAZAR HIPPODROME, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 55 B rue Pierre Taittinger - 51100 REIMS, 919 000 125 R.C.S. de REIMS. Le 10/09/2026, l'associé unique a décidé de nommer président, M. Mohamed AHLAL, 12 rue du Dauphiné - 51100 REIMS en remplacement de M. Said ERRAI. Mention au R.C.S. de REIMS. M2610338

VITAL-TRIP

SASU au capital de 30.000 Euros
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
901 727 370 R.C.S. de Reims

Le 01/09/2026, l'AGE a décidé de nommer président, M. Yacine SOUKIN, 9 rue Abbé Miroy - 51100 REIMS en remplacement de M. Hamazasp MATSHKALYAN.

Mention au R.C.S. de REIMS.
M2610409

CHAMPAGNE PAUL CROIZY

EARL au capital de 7.500 Euros
Siège social :
5 rue Cérés - 51150 AMBONNAY
R.C.S. Reims 949 527 543

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 11 septembre 2026, l'assemblée des associés a pris acte de la démission de Madame Véronique SLONINA de ses fonctions de gérante à effet du 26 juin 2026 et a nommé Monsieur Julien SLONINA, demeurant 31 rue du Clos à 51150 AMBONNAY aux fonctions de gérant à compter du 26 juin 2026.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2610411



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER

christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

GFA BEAUX REGARDS

GFA au capital de 280.642,04 €
Siège social : 15 rue de Chigny
51500 RILLY LA MONTAGNE
RCS de REIMS n°314 185 638

L'AGE du 28/11/2025 a décidé à compter du 28/11/2025 de diminuer le capital social de 42.454,54 € en le portant de 280.642,04 € à 238.187,50 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2610412

BDZ

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue de la Fontaine Saint-Pierre
08300 BERGNICOURT
904 521 556 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 02 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue de la Fontaine Saint-Pierre - 08300 BERGNICOURT au 20 rue des Chanceaux - 51420 CERNAY LES REIMS à compter du 02 septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 904 521 556 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La société, constituée pour 99 années à compter du 1^{er} octobre 2021 a pour objet social : La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine mobilier et immobilier. La société est constituée d'un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Personne habilitée à engager la société : Monsieur Bruno DE ZOTTI.
Gérance : Monsieur Bruno DE ZOTTI, demeurant 20 rue des Chanceaux - 51420 CERNAY LES REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2610527

SCEV CHAMPAGNE DAUBY

Capital social : 7.695 Euros
Siège social :
22 rue Jeanson - 51160 AY
R.C.S. Reims 377 702 766

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2026, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 31/07/2026 :

- Retrait de M^{me} Francine DAUBY, de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2610550

S.C.E.V DE SAINT JUDE

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 15.000 Euros
Siège social : 5 avenue de la Gare
51190 LE MESNIL SUR OGER
424 121 655 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 19 août 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Sophie MONCUIIT, demeurant 5 avenue de la Gare - 51190 LE MESNIL SUR OGER, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2610552



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

Valérie DUMOULIN - Alexandra LAUNAY, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Société civile professionnelle de commissaires de justice
au capital de 457.350,05 Euros
Siège social :
18 rue Dom Pérignon
Complexe du Mont Bernard
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
301 253 167
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 22/05/2026, dont les résolutions étaient soumises à la condition suspensive de l'autorisation de retrait d'associée délivrée par le Ministre de la Justice, et suivant procès-verbal de la gérance en date du 02/09/2026, il a été constaté la réalisation de ladite condition suspensive par la publication au Journal officiel de l'arrêté du Ministre de la Justice en date du 02/09/2026 autorisant le retrait de M^{me} Alexandra LAUNAY.

En conséquence, il a été constaté :
- La réduction du capital social de 457.350,05 € à 228.675,03 € ;

- L'augmentation corrélatrice du capital social de 74,97 € par incorporation de réserves, portant le capital social à la somme de 228.750 € ;

- Le retrait de Madame Alexandra LAUNAY et l'annulation de ses parts d'industrie ;
- La cessation de ses fonctions de cogérante ;

- Le changement de dénomination sociale qui devient : VALÉRIE DUMOULIN, COMMISSAIRE DE JUSTICE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

ANCIENNES MENTIONS :
DÉNOMINATION : VALÉRIE DUMOULIN - ALEXANDRA LAUNAY, COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS.

CAPITAL : 457.350,05 €.
NOUVELLES MENTIONS :
DÉNOMINATION : VALÉRIE DUMOULIN, COMMISSAIRE DE JUSTICE.

CAPITAL : 228.750 €.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2610588

FIDAL
AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

SCEA GRIMEE

SCEA au capital de 82 000 €
Siège social : 4 rue de la Forge
51330 DAMPIERRE LE CHATEAU
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°483 199 923

En date du 17/09/2026, l'associé unique a décidé à compter du 14/05/2026 de nommer en qualité de gérante M^{me} GRIMEE, NÉE PERARD Armelle, demeurant 7 rue l'Oseraie 51240 SAINT JEAN SUR MOIVRE en remplacement de M. GRIMEE Olivier, gérant, pour cause de décès le 14/05/2026.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2610593



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

VERT' AVENIR

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Bout de Moncet - 51520 SARRY
910 845 577
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de changement de gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 juillet 2026, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Nicolas SZULZ de son mandat de gérant, et ont décidé de nommer en remplacement Monsieur Clément LAHANQUE, demeurant 26 rue Daniel Balavoine à SARRY (51520), avec effet de ce jour.

Pour avis : La gérance.

M2610611

ENTREPRISE CAMUS PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 Euros
Siège social :
7 bis rue de la Crayère
51220 COURCY
851 683 920 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 18/09/2026, l'associé unique a décidé modifier l'objet social en supprimant l'activité de vente et réparation de véhicules et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2610614

CNO PARTICIPATIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.900.000 Euros
Siège social :
La Neuvillelette
9 rue en Mémoire des Harkis
51100 REIMS
533 847 679 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions en date du 16 septembre 2026, les associées, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

CAPITAL : Le capital social reste fixé à la somme de 1.900.000 €. Il est divisé en 190.000 actions de 10 € chacune, entièrement libérées.

ADMINISTRATION : Monsieur Vincent BEGNY, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

Président de la Société : Monsieur Vincent BEGNY, demeurant 9 rue du Tambour - 51170 SERZY ET PRIN.

Directeur général : Madame Emilie BEGNY épouse MOURAS, demeurant 1 route du Porcien - 08190 GOMONT.

Commissaire aux comptes confirmé dans ses fonctions : Société AUDIMIS GRAND EST, titulaire.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Pour avis.

M2610577

SCM DE LA RUE DE LA GARE

SCM au capital de 700 €
Siège social : 5 Rue de la Gare
51390 PARGNY LES REIMS
RCS de REIMS n°438 771 750

L'AGE du 22/09/2026 a décidé à compter du 22/09/2026 de diminuer le capital social de 100 € par rachat de parts sociales en vue de leur annulation en le portant de 700 € à 600 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2610596

SK'COIFF

SASU au capital de 500 Euros
Siège social :
16 allée Marcel Nouvian
93300 AUBERVILLIERS
108 495 714 R.C.S. de Bobigny

Suivant délibérations en date du 06/08/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au : 15 rue Jean Jaures - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Président : M. SOUFIE NE BOUABID, 16 allée Marcel Nouvian - 93300 AUBERVILLIERS.

Radiation au R.C.S. de BOBIGNY et réimmatriculation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2610601



PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable

3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

BATIKO-M

SARL au capital de 15 075 €
Siège social : 18 rue Narcisse Brunette
51100 REIMS
RCS de REIMS n°454 011 925

Transfert de siège

En date du 01/09/2026, le gérant a décidé le transfert du siège social au 21 ter rue des compagnons, 51350 CORMONTREUIL à compter du 01/09/2026.

Mention : RCS de REIMS

La gérance.

M2610555

SCI PLUTON

SCI au capital de 500 Euros
Siège social :
4 av Henri Becquerel
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
511 283 095
R.C.S. de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 16/09/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 4 rue Anne Marie Terriere - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ, à compter du 16/09/2026.

Mention au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2610559

FEBYAH

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 9 rue du marais
51500 TAISSY
RCS REIMS 853 004 760

En date du 18/09/2026, l'associé unique a décidé à compter du 18/09/2026 de :

- Procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : la prise de participation dans toutes sociétés, notamment dans toutes sociétés civiles immobilières, la détention et la gestion de participations, ainsi que l'octroi, dans les limites légales, d'avances de trésorerie aux sociétés dans lesquelles la société détient une participation.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

- Augmenter le capital social de 359 000 € par incorporation de bénéfices, de reports à nouveau et de réserves en le portant de 1 000 € à 360 000 €. Article 7 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS REIMS
M2610602

SCEA « DES PIARES »

Capital social : 33.285 Euros
Siège social :
5 rue des Piares
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE
CHEVIGNY
R.C.S. Châlons en Champagne
383 945 128

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10/08/2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 10/08/2026 :

Augmentation du capital social de 7.035 € le portant à 40.320 €.

Pour avis : La gérance.

M2610605

FINANCIERE ALTAÏR

Société par actions simplifiée
au capital de 859.142 euros
Siège social : 3 rue d'Ambonnay
51150 BOUZY
504 396 219 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'assemblée générale en date du 30 juin 2026, Madame Francine RAPENEAU, demeurant 3 rue d'Ambonnay à BOUZY (51150) a été nommée en qualité de directrice générale à compter du même jour, pour une durée illimitée.

Pour avis : Le président.

M2610561

SARL « LECLERE PRESTA »

Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
5 rue des Piares
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE
CHEVIGNY
R.C.S. Châlons en Champagne
935 146 696

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10/08/2026, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 10/08/2026 :

Augmentation du capital social de 19.920 € le portant à 29.920 €.

Pour avis : La gérance.

M2610606

DESTINATION BONHEUR

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 28 RUE VIDAME
02220 LHUYS
RCS de SOISSONS n°951 387 166

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 26/08/2026, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à LHUYS (02220), 28 RUE VIDAME, il sera à compter du 01/09/2026, fixé à MONT SUR COURVILLE (51170), 6 Rue de la Croix.

- Gérant : M. PENNEQUIN MAXIME 6 RUE DE LA CROIX 51170 MONT SUR COURVILLE

Radiation du RCS de SOISSONS et immatriculation au RCS de REIMS.

Maxime PENNEQUIN, Gérant
M2610624

DREUX IMMO

Société civile immobilière
au capital de 7.000 Euros
Siège social : 35 rue de Reims
51500 RILLY LA MONTAGNE
451 277 537 R.C.S. Reims

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2026 :

- Philippe DEVENEY, demeurant 3 rue de Thillois - 51370 ORMES, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Philippe GUIZELIN ;

- Christophe DEVENEY, demeurant 20 rue du Hordon - 51370 MESNEUX, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Philippe GUIZELIN.

Aux termes d'une même décision il a été décidé de transférer le siège social au 3 rue de Thillois - 51370 ORMES.

Modification sera faite au greffe du REIMS de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2610632

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



Notaires

**OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX**
**Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT**
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI ACJLR
société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
4 rue Hippolyte Piot
Lotissement Miramar
Sainte Therese
97419 LA POSSESSION
942 243 643
R.C.S. Saint Denis de La Réunion

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christelle LAGACHE-GÉ, Notaire associé à GUEUX (Marne), en date du 31 août 2026, les associés de la société SCI ACJLR, société civile immobilière, dont l'objet social est l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société, en outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituées des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité ; et dont la durée est de cinquante années à compter de son immatriculation le 24 mars 2025, ont pris acte de la démission de Monsieur Désiré AH-KO de ses fonctions de cogérant à compter du même jour, et ont décidé :

- De nommer Monsieur Alexis CHARBAUX, demeurant à JOUY LES REIMS (51390), 21 rue des Plantes, en qualité de cogérant pour une durée indéterminée, et ce à compter du même jour. Par conséquent, Madame Claire AH-KO et Monsieur Alexis CHARBAUX assumeront ensemble à gérance de la société ;
- De transférer le siège social situé à LA POSSESSION (97419), Sainte Therese, 4 rue Hippolyte Piot, Lotissement Miramar, pour le fixer à JOUY LES REIMS (51390), 21 rue des Plantes, et ce à compter du même jour ;
- Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la société.

L'inscription modificative sera faite auprès du R.C.S. de SAINT DENIS DE LA REUNION et l'immatriculation requise auprès du R.C.S. de REIMS.

Pour insertion,
Me Christelle LAGACHE-GÉ,
Notaire.

M2610673

VIDEOLIVE
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social :
22 rue de l'Europe, 51220 LOIVRE
839 122 736 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 17/09/2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 22 rue de l'Europe 51220 LOIVRE au 138 avenue Victor Hugo 75016 PARIS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La présidente.

M2610644

**EARL « Champagne
Gérard LITTIERE »**
Capital social : 36.960 Euros
Siège social :
1 rue du Palais - 51480 OEUILLY
R.C.S. Reims 401 339 759

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2026, l'associé unique a décidé de l'augmentation du capital social de 455.840 € le portant à 492.800 € à compter du même jour.

Pour avis : La gérance.

M2610651

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
MONBERCLO
DEUX**
au capital social de 150.000 Euros
Siège social :
86 bis avenue Roger Salengro
51430 TINQUEUX
R.C.S. Reims 378 570 154

Suivant décisions en date 11 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire a :

- Pris acte de la fin des mandats de gérant de Monsieur BESSION Claude et de Monsieur BESSION Bernard, et ce à compter du 11 septembre 2026, et nommé en remplacement Monsieur DEMONCEAUX Fabien, demeurant 9 rue Irénée Lelievre - 51100 REIMS ;
- Décidé de transférer le siège social de la société fixé antérieurement à TINQUEUX (51430), 86 bis avenue Roger Salengro à REIMS (51100), 9 rue Irénée Lelievre, à compter du 11 septembre 2026.

La gérance.

M2610657

MS AUTO 51
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
11 rue du Loup
51420 CERNAY LES REIMS
885 146 076 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 21/09/2026, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de «location de véhicules et mini-bus sans chauffeur» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2610687



Notaires

NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

**GROUPEMENT
FORESTIER
DE LAURENCY**

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Sylvie COINTIN-TARATUTA, Notaire à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, membre de la société civile professionnelle «NOTAIRES DE LA VALLEE», le 28 avril 2026, publié au service de la publicité foncière de la MARNE, le 04 mai 2026, volume 2026P numéro 8371 a été effectué une augmentation de capital social du Groupement Forestier «GROUPEMENT FORESTIER DE LAURENCY», dont le siège social est à AVENAY VAL D'OR (51160), les Prés Laurency, Route de Fontaine, immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le numéro 812 864 320.

Apport immobilier d'une valeur de vingt-mille six cents Euros (20.600,00 €).

L'ancien capital est de neuf mille Euros (9.000,00 €).

Le nouveau capital est de : Vingt-neuf mille six cents Euros (29.600,00 €).

Les modifications statutaires seront publiées au R.S. de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2610704

ARTS ET PLANS
Société par actions simplifiée
au capital de 41.668,25 Euros
porté à 26.372,65 Euros
Siège social :
Zac des Escarnotières
1 avenue du Maquis des Glières
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
736 120 304
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale extraordinaire des associés 24/02/2026 a constaté une erreur matérielle dans les documents juridiques en date du 09/12/2024 et 21/01/2025. Ces derniers mentionnaient par erreur un montant de réduction de capital de 61.488 € au lieu de 76.784,10 € par voie de rachat par la société de 5.037 actions et non de 4.032 actions de 15,25 € de valeur nominale.

En conséquence, le capital a été donc réduit de 76.784,10 € pour le ramener de 103.156,75 € à vingt six mille trois cent soixante douze Euros et soixante cinq centimes (26.372,65 €) par voie de rachat et d'annulation de 5.037 actions.

Le président par délibération en date du 31/03/2026 a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à quarante et un mille six cent soixante-huit virgule vingt-cinq Euros (41.668,25 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à vingt six mille trois cent soixante douze Euros et soixante cinq centimes (26.372,65 €).

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : La présidente.

M2610732

EARL LOEW
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile
au capital de 181.000 Euros
2 route de Saint-Jean
51240 DAMPIERRE SUR MOIVRE
487 476 012
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant assemblée générale extraordinaire du 28/08/2026, les associées ont accepté, à effet rétroactif du 14/01/2026, le retrait de la gérance de Madame Cécile LOEW.

Pour avis : La gérance.

M2610705



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

EAU ET FEU
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 11.436.037 Euros
Siège social :
Zone Industrielle Sud Est
Rue Aloys Senefelder - 51100 REIMS
775 724 420 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2026, l'associée unique, après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Etienne BORIS, est expiré, a décidé de ne pas le remplacer.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2610720

**Omya Specialty
Materials France
SAS**
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social :
6 rue Pierre Semard
51240 OMEY
105 551 691
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décisions en date du 21/09/2026, le président a constaté la réduction du capital social qui a été ramené à 50 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

M2610804

**SCP Florent ROBERT,
Notaire,**
RILLY-LA-MONTAGNE (51500),
Place de la République

**GFA DU PONT
CHATEAU**
Groupement foncier agricole
Capital : 1.915.407,00 Euros
Siège :
20 rue du Pont Château
51110 BOULT SUR SUIPPE
R.C.S. Reims - SIREN 417 897 022

Augmentation de capital

Suivant acte reçu par Maître Florent ROBERT, Notaire, associé de la société civile professionnelle «Florent ROBERT, Notaire, associé d'une société civile professionnelle, titulaire d'un Office notarial» à RILLY LA MONTAGNE (Marne), Place de la République, le 21 septembre 2026, il a été procédé à une augmentation de capital social au moyen d'apports immobiliers.

Le capital social a été porté à 1.926.117,00 € à compter du 21 septembre 2026.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

ANCIEN CAPITAL : 1.915.407,00 €.

NOUVEAU CAPITAL : 1.926.117,00 €.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Me Florent ROBERT.

M2610725

SCI LAON ST JEAN
Société civile immobilière
au capital de 200 Euros
Siège social :
73 rue Clovis - 51100 REIMS
447 732 009 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision des associés en date du 2 septembre 2026, il a été constaté, à la suite de la cession de parts sociales intervenue le 8 mai 2012, la modification de la répartition du capital social ainsi que la cessation des fonctions de gérant de M. Jean-Emmanuel FIEVET.

Le capital social, fixé à 200 €, est désormais réparti comme suit :

- M. Marc Bernard Georges BESANCENEZ : 150 parts sociales, numérotées de 1 à 150 ;
- M^{me} Gaëlle Yvelines LOUIS : 50 parts sociales, numérotées de 151 à 200.

M. Jean-Emmanuel FIEVET a cessé ses fonctions de gérant à compter du 8 mai 2012.

M. Marc Bernard Georges BESANCENEZ, demeurant 73 rue Clovis - 51100 REIMS, a été nommé en qualité de gérant unique, pour une durée illimitée.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2610734

CHINAREDA
SAS au capital de 420.000 Euros
6bis rue du Poirier aux Loups
51800 SAINTE MENEHOULD
R.C.S. Châlons en Champagne
931 737 944

L'assemblée du 30/06/2026 a pris acte de la démission de M. Guilhem THIEBAUD de son mandat de président, à effet du 01/07/2026 ; Cette démission entraînant la fin de mandat de la directrice générale, M^{me} Claire CAYROL.

Elle a nommé en remplacement, la société LAMEUTE au capital de 380.000 € sise 22bis rue Thiers - 55120 CLERMONT EN ARGONNE (R.C.S. 921 891 537) et désigné M. Guilhem THIEBAUD, domicilié 7 allée Saint Amand - 55100 VERDUN, en qualité de représentant permanent de la personne morale présidente, à effet du 01/07/2026.

Elle a désigné la société GREGOIRE & Associés sise 23 rue la Boétie - 75008 PARIS (312 261 985) en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 3 exercices à effet de 2026.

Pour avis.

M2610773

**« SOCIETE CIVILE
D'EXPLOITATION
VITICOLE
ET AGRICOLE
DAVID-BARNIER »**
Capital social : 400.000 Euros
Siège social :
4 rue du Grand Puits
51270 VILLEVENARD
R.C.S. Reims 326 101 482

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2026, les associés ont décidé des points suivants, du retrait de Madame Catherine DAVID, de la gérance à compter du 1^{er} août 2026.

Pour avis : La gérance.

M2610736



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

VADIN-PLATEAU
Société civile d'exploitation viticole
au capital de 816.000 Euros
Siège social :
12 rue de la Coopérative
51480 CUMIERES
379 405 913 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 12 rue de la Coopérative à CUMIERES (51480) au 12 bis rue de la Coopérative à CUMIERES (51480) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2610785

CG2A
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
22 rue de l'Europe - 51220 LOIVRE
979 715 224 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 17/09/2026, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 22 rue de l'Europe - 51220 LOIVRE au 138 avenue Victor Hugo - 75016 PARIS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'A.G.E. a également pris acte de la démission d'Agathe COLLIGNON de ses fonctions de gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Reims.

Pour avis : La gérance.

M2610790

OBMPG
Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue des Artisans
51470 MONCETZ LONGEVAS
490 999 901
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 03/07/2026 la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Odile GUYOT, demeurant 1 rue des Artisans - 51470 MONCETZ LONGEVAS à compter du 03/07/2025 pour une durée indéterminée.

Modification sera faite au greffe du commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2610803



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

BAB SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
transformée en société par actions
simplifiée unipersonnelle
Siège social :
16 rue Emile Druart - 51100 REIMS
392 242 566 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 23/09/2026, l'associée unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7.622,45 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Monsieur Patrice LEGRAND, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Patrice LEGRAND, demeurant 18 rue Gayat - 51110 CAUREL.

Pour avis.

M2610823



SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

ARMAREM
Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social :
3 Ter rue Jean Monnet
51500 SILLERY
931 850 077 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 28 janvier 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2601251

**CENTRE VINICOLE
ET ASSOCIES**
Société par actions simplifiée
à associée unique
au capital de 11.850.000 Euros
Siège social :
CD 40 A Plumecoq - 51530 CHOUILLY
851 502 716 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 10/09/2026, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2610595

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

DOUALA
BLANCHISSERIE
SB

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Rue de la Croix Maurencienne
51370 SAINT BRICE COURCELLES
951 227 081 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2607836

VIRGATE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 8 rue Marx Dormoy
51100 REIMS
RCS de REIMS n°931 666 580

Avis
de poursuite d'activité

L'AGE du 20/09/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.

Le Président

M2610627

SARL
« CUISLES D'OR »

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
1 rue de la Chapelle - 51700 CUISLES
R.C.S. Reims 530 562 818

Par décision de l'associé unique en date du 02/09/2026, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2610677

FAMILLE VB

Société à responsabilité limitée
au capital de 990 Euros
Siège social :
21 route de Ventelay
51140 ROMAIN
932 851 850 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2610722

IRON HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
81 rue de Strasbourg
51100 REIMS
940 735 418 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 19 septembre 2026, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2610741

DISSOLUTION
DE SOCIETE

GASTON RACING

SASU au capital de 7 500 €
Siège social : 414 Avenue de Laon
51100 REIMS
RCS de REIMS n°488 087 966

Avis de dissolution

En date du 23/07/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 23/07/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. VIGNON Patrick, demeurant 34 Rue de la République 51140 ROMAIN et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2609601

CHAMPAGNE
MAUMY-CHAPIER

au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
13 rue des Prés
51480 FLEURY-LA-RIVIERE
R.C.S. : REIMS 418 674 925

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé Madame Stéphanie TARUFFI, demeurant 16 rue du Chemin Vert 51530 MOUSSY, en qualité de liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2609913

EAU-CONFORT

SAS au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Neufchâtel, 195 bis rue de Neufchâtel
51100 REIMS
849 319 579 R.C.S. de Reims

Le 13/09/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. PASCAL BERRIER, Neufchâtel, 195 bis rue de Neufchâtel - 51100 REIMS et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2610394

SCI « MOTAS »

Société en cours de liquidation
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
ZA «La Côte des Noirs»
51150 TOURS SUR MARNE
R.C.S. Reims 453 167 884

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2026, la collectivité des associés de la SCI «MOTAS» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 septemcbre 2026 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Robert LAMOTTE, demeurant 9 rue Charles de Gaulle - 51150 TOURS SUR MARNE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 9 rue Charles de Gaulle - 51150 BOUZY, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2610603

SCI
« SAINT MARTIN »

Société en cours de liquidation
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
26 rue Saint Martin
51390 PARGNY LES REIMS
R.C.S. Reims 429 619 364

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15/09/2025, la collectivité des associés de la société civile «SAINT MARTIN» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/09/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur David JACKOWIAK, demeurant 26 rue Saint Martin - 51390 PARNY LES REIMS, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 26 rue Saint Martin - 51390 PARNY LES REIMS siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2610607



GN
AVOCATS
ASSOCIÉS

SCI
LA VERTUEUSE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 58 rue Clovis
51100 REIMS
RCS de REIMS n°791 433 725

L'assemblée générale extraordinaire du 17/09/2026 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 17/09/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LALLEMENT Emmanuel, demeurant 58 rue Clovis 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2610628

L'Oceane

Société civile immobilière
En liquidation
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
345 rue Pierre Curie
51400 MOURMELON LE GRAND
424 479 020
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant décision collective des associés en date du 12 septembre 2026 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 12 septembre 2026 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Jacques GRANDPIERRE, demeurant 345 rue Pierre Curie - 51400 MOURMELON LE GRAND, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 345 rue Pierre Curie - 51400 MOURMELON LE GRAND, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE

Mention sera faite au R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2610685



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

CRIS CREATIONS

SARL au capital de 2.500 Euros
Siège social :
36 place Bernard Stasi
51200 ÉPERNAY
984 613 695 R.C.S. de Reims

Le 22/09/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M^{me} LEVEQUE Cristina, demeurant 1 bis avenue d'Alsace - 51200 ÉPERNAY, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2610701

R2C ENERGIE

SASU au capital de 1 Euros
Siège social :
29 rue des Jardins - 51520 SARRY
SIREN 940 245 954
R.C.S. de Châlons en Champagne

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 12/09/2026 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 12/09/2026 et sa mise en liquidation.

L'associé unique Monsieur Stephen AKSAMIT, demeurant Rue des Jardins - 51520 SARRY exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 29 rue des Jardins - 51520 SARRY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2610717

EARL
JARDIN ASTRAL

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Capital social : 7.500 Euros
Siège social :
7 bis rue de Virginy
51800 MASSIGES
R.C.S. Châlons en Champagne
979 617 495

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2026 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Baptiste KNEIP, demeurant 2 rue de Suippes - 51800 MASSIGES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 2 rue de Suippes - 51800 MASSIGES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2610728



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

DU CLUB
DES SPORTS

SCI au capital de 10.000 Euros
Siège social :
7 rue des Petits Prés
51200 ÉPERNAY
841 499 262 R.C.S. de Reims

Le 22/09/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. STECK Yannick, demeurant 7 rue des Petits Prés - 51200 ÉPERNAY, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2610767



LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

FIT 5

SAS au capital de 50.000 Euros
Siège social :
7 rue des Petits Prés
51200 ÉPERNAY
842 455 412 R.C.S. de Reims

Le 22/09/2026, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. STECK Yannick, demeurant 7 rue des Petits Prés - 51200 ÉPERNAY, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2610768

SARL LES
CHARPENTIER
S CHAMPENOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 9.100 Euros
Siège social :
4 rue St Remi, ZA Les Vianneries
51370 LES MESNEUX
SIRET : 398 156 083 00022

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2026, les associés ont décidés la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 10 septembre 2026. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur VIVIN Pascal, demeurant au 8 rue de la Prieuse à BEZANNES (51430). Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 4 rue Saint Rémi, ZA Les Vianneries - LES MESNEUX (51370). Mention de ces modifications sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Le liquidateur,

Monsieur VIVIN Pascal.

M2610778

R2C ENERGIE

Suite à l'annonce n° M2610717, parue le 23/09/2026 dans matot-braine.fr, il convenait de lire : L'associé unique Monsieur Stephen AKSAMIT demeurant 29 rue des Jardins (et non rue des Jardins) 51520 SARRY exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation.

M2610786

CLOTURE
DE LIQUIDATION



LORETTE
et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SICA CHAMPAGNE
JACQUART

Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole
sous forme de Société par Actions
Simplifiée et à capital variable
en cours de liquidation
Siège social : 34 Boulevard Lundy,
51100 REIMS
933 030 785 RCS REIMS

Aux termes des décisions de l'AGE en date du 15/09/2026 le compte définitif de liquidation de la Société a été approuvé, Monsieur Pascal DUBOIS a été déchargé de son mandat de Liquidateur, et a reçu quitus de sa gestion, enfin, il a été constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims.

Mention sera faite au RCS de Reims.

Pour avis : Le liquidateur.

M2610252



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François

21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

SCI 3 RUE
DES SOEURS

SCI en liquidation
au capital de 60.064,91 Euros
Siège social et de liquidation :
3 rue des Soeurs
51300 VITRY LE FRANCOIS
408 630 697
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale réunie le 31/12/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry CEOTTO, demeurant 153 avenue de Champagne - 51300 FRIGNICOURT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2610820

SKULL FOOD

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 voie Romaine - 51400 BACONNES
940 829 799 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 01/12/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BERTRAND SEBASTIEN, demeurant 1 voie Romaine - 51400 BACONNES pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Radiation au R.C.S. de REIMS.

M2610696

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Avis de dépôt des relevés de créances salariales
Article L 625-1
du Code de commerce
Article R 625-3
du Code de commerce

LJ 27 mars 2025
SARL PLACET
Rue Alberto Santos Dumont, ZAC Les Essillards - 51100 REIMS.
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.
Le liquidateur judiciaire, Isabelle TIRMANT.

M2610581

Avis de dépôt des relevés de créances salariales
Article L 625-1
du Code de commerce
Article R 625-3
du Code de commerce

LJ 16 septembre 2025
SAS SCHOSSELER
TRAITEUR
1 rue Clément Ader - 51500 TAISSY.
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.
Le liquidateur judiciaire, Isabelle TIRMANT.

M2610582

Avis de dépôt des relevés de créances salariales
Article L 625-1
du Code de commerce
Article R 625-3
du Code de commerce

LJ 2 décembre 2025
SARL GARANCE
Zone d'activités du Moutier - 51390 GUEUX.
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.
Le liquidateur judiciaire, Isabelle TIRMANT.

M2610583

Avis de dépôt des relevés de créances salariales
Article L 625-1
du Code de commerce
Article R 625-3
du Code de commerce

LJ 19 décembre 2025
SARL MOSTRA
73 allée Kleber - 34000 MONTPELLIER.
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.
Le liquidateur judiciaire, Isabelle TIRMANT.

M2610584

RÉDACTION

BUSSON Benjamin

03.26.08.38.31

DESANTI Nastasia

03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalnet.org

Avis de dépôt des relevés de créances salariales
Article L 625-1
du Code de commerce
Article R 625-3
du Code de commerce

LJ 31 juillet 2025
SCIC LE BLOC
6 rue de Saint Brice - 51100 REIMS.
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.
Le liquidateur judiciaire, Isabelle TIRMANT.

M2610585

TRIBUNAUX
JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 15 septembre 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, a prononcé la liquidation judiciaire sur conversion de redressement à l'égard de :
M. Pascal BAILLET
demeurant 9 rue de l'Auvergne - 51700 COURTHIEZY, n° RG 26/00922 et nommé Me Arnaud CROZAT, 26 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES, en qualité de liquidateur.
Pour extrait conforme, le Greffier.
M2610597

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 15 septembre 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a mis fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631- 16 du Code de commerce de :
M. Patrick JEAN
(n° RG 25/02082) demeurant 12 rue de Chanzy - 51150 AIGNY.
Pour extrait conforme, le Greffier.
M2610599

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 15 septembre 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la liquidation judiciaire sur conversion de redressement à l'égard de :
M^{me} Christiane BOUILLE épouse FOURNY
demeurant 3 rue de la liberté - 51480 VAUCIENNES (N° RG 25/02532) et nommé Me Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur.
Pour extrait conforme, le Greffier.
M2610549

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 18 septembre 2026, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la :
S.C.E.A. LE VAL D'ESSAIS
demeurant Ferme du Val d'Essais - 51510 COOLUS, n° RG 26/01955, nommé en qualité d'administrateur Me Jérôme CABOOTER, 18 rue de l'abreuvoir - 77100 MEAUX, avec mission d'assistance, nommé en qualité de mandataire judiciaire Me Arnaud CROZAT, 26 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES.
Les déclarations de créances doivent être déposées auprès du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'extrait de jugement au BODACC.
Pour extrait conforme, le Greffier.
M2610594

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL


18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

EPOUX LEMAIRE
Insertion -
Changement partiel
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Aymeric GEISS, Notaire associé à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, CRPCEN 51084, le 21 septembre 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux entre M.Jean-Louis Georges LEMAIRE, né à SAINT QUENTIN (02100) le 5 juin 1957 et M^{me} Valérie Daniëlle Mauricette JULES, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 14 septembre 1964, demeurant ensemble à NUISEMENT SUR COOLE (51240), 14 rue des Vignes, mariés à la Mairie de COUPETZ (51240) le 8 septembre 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, Maître Aymeric GEISS.

M2610735

AVIS
ADMINISTRATIF


18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

EPOUX BERUBEN
Insertion
changement partiel
de régime matrimonial

M. Eric Gaston Fradji BERUBEN, Médecin cardiologue, né à TUNIS (TUNISIE) le 8 août 1955 et M^{me} Wally Joëlle Estelle HABIB, chirurgien -dentiste, née à SOUSSE (TUNISIE) le 9 décembre 1961, demeurant ensemble à REIMS (51100), 57 rue des Moissons, mariés à la mairie de REIMS (51100) le 24 décembre 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial par l'ajout d'une clause de préciput sur la résidence principale et les meubles meublants.
L'acte a été reçu par Me Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 2 septembre 2026.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, Me Anne-Flore HERBELET-VIGOURT.

M2610747


Office Notarial de Tinqueux

EPOUX CHEVAUX
Insertion changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Geneviève DENIZART, Notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX, titulaire d'un Office notarial à TINQUEUX (Marne), 4 bis rue Jacques Monod, CRPCEN 51067, le 24 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre :
Monsieur Michel CHEVAUX, responsable d'exploitation SUEZ Eau France, né à CHALON SUR SAONE (71100) le 14 avril 1964 et Madame Christine CRITAKIS, secrétaire générale de Mairie, née à CHALON SUR SAONE (71100) le 29 avril 1964, demeurant ensemble à JANVRY (51390), 6 rue des Vignes.
Mariés à la mairie de CHALON SUR SAONE (71100) le 2 juillet 1988 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Olivier de SERESIN, Notaire à SENNECEY LE GRAND (71240), le 27 mai 1988.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.

M2610815

AVIS
ADMINISTRATIF

Communauté Urbaine du Grand Reims

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de VILLE DOMMANGE avec une déclaration de projet

Par arrêté n° CUGR-DUPAACV-2026-002 en date du 6 juillet 2026, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de VILLE DOMMANGE avec une déclaration de projet.
L'enquête publique se déroulera pour une durée de 32 jours : Du vendredi 18 septembre 2026 à 14h00 au lundi 19 octobre 2026 à 17h00.
Le projet de mise en compatibilité du PLU de VILLE DOMMANGE a pour objet de permettre la construction d'un nouveau site viticole composé d'une exploitation viticole, d'un centre de pressurage et d'un bâtiment d'hébergement pour vendeurs.
M. Fabrice DELAITRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif, et M. Jean-Fabrice DEVUNS a été désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.
Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de VILLE DOMMANGE pendant la durée de l'enquête du 18 septembre 2026 au 19 octobre 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie : Les mardi et jeudi de 10h00 à 12h00 sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.
Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la Mairie de VILLE DOMMANGE, 1 rue Saint Vincent - 51390 VILLE DOMMANGE et/ou par voie dématérialisée sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr sous les

onglets Cadre de vie et environnement / Les documents d'urbanisme / Enquête publique en cours. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Monsieur Fabrice DELAITRE, commissaire enquêteur, communauté urbaine du Grand Reims, Direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie, CS 80036 - 51722 REIMS CEDEX. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr sous les onglets Cadre de vie et environnement / Les documents d'urbanisme/ Enquête publique en cours.
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr sous les onglets Cadre de vie et environnement / Les documents d'urbanisme / Enquête publique en cours.
Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie de VILLE DOMMANGE pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- Vendredi 18 septembre 2026, de 14h00 à 17h00 ;
- Samedi 26 septembre 2026, de 9h00 à 12h00 ;
- Lundi 19 octobre 2026, de 14h00 à 17h00.
A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la Mairie de VILLE DOMMANGE, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.
L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.
Le président de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

M2608202

SAFER

SAFER Grand Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer tout ou partie des biens suivants.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/10/2026 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS - Tél; : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse shurtebise@safergrandest.fr
Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.
Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.
- BOUVANCOURT : 71 ha 96 a 26 ca - B 0001 - 0053 - 0054 - 0055 - 0056 - 0066 - 0068 - 0240 - 0243 - 0245 - ZA 0001 - ZI 0017 - 0018 - ZK 0012 - ZL 0084 - Nature : Terres, Prés, Taillis simple - Urbanisme : RNU
- PÉVY : 74 ha 33 a 75 ca - A 1059 - ZE 0003 - ZH 0001 - 0009 - ZN 0002 - Nature : Terres - Urbanisme : A
- PRIORITÉ SERA DONNÉE AUX CANDIDATS PRÉSENTANT UN PROJET D'INSTALLATION SUR LE TOUT DE FAÇON INDISSOCIABLE.
Situation Locative : Libre et loué.
Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous connecter sur le site internet de la Safer GE : https://www.safer-grand-est.fr/annonces-legales
M2610695

AVIS DIVERS

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

1 A BD CLEMENCEAU T6 de 130 m² - 6 et 7^{me} étage Lot 59 - box en sous-sol DPE : D 289 000 € - Réf : ER.15220
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH
M2610532

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS
Appartement : 3B rue du Chalet T4 91.70 m² environ Lot N° 16 - BOX DPE : C 181 000 € - réf : ER.16387
Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2610629

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
73 rue Pierre .Brossolette T3 au 2^e - 67,76 m² Carrez - lot 111 - DPE : C 158.500 € - réf : ER.18337
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2610770

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

M. Dominique HOCQUET

Avis de saisine
de légataire universel
délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Par testament olographe en date du 29 avril 2000 ;
Monsieur Dominique Louis HOCQUET, en son vivant retraité, demeurant à TINQUEUX (51430), 41 avenue Gabriel Péri.
Né à LA MALMAISON (02190), le 5 décembre 1951.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à REIMS (51100) (France), le 30 mai 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre LINGAT, Notaire associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée OFFICE NOTARIAL DE TINQUEUX , titulaire d'un Office notarial à TINQUEUX (Marne), 4 bis rue Jacques Monod, le 21 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre LINGAT, Notaire à TINQUEUX (51430), 4 bis rue Jacques Monod, référence CRPCEN : 51067, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2610710

M. Joël DUPOND

Avis de saisine
de légataire universel
délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 novembre 2015 ;
Monsieur Joël Bernard Gustave DUPOND, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100), Rue Fernand Cerveaux.
Né à REIMS (51100),le 18 mars 1950.
Divorcé et non remarié.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à REIMS (51100), le 2 avril 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Amandine JAZERON, Notaire à TINQUEUX (Marne), 4 bis rue Jacques Monod, le 18 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jérôme PERTIN, Notaire à AVIZE (51190), 7 rempart du Midi, BP 10, référence CRPCEN : 51028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2610579

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE REIMS

Jugement
du 22 septembre 2026

SARL FLEURS ET SENS, 6 route de Courcelles, 51140 Muizon, RCS Reims 451 707 418. Négoce de fleurs plantes vertes plantes fleuries plantes fraîches séchées artificielles fleurs naturelles coupées, graines, produits phytosanitaires, contenants de plantes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selar Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis Boulevard Foch Cs 40050 51722 Reims CEDEX. M2610795

SARL BMB CONNECT, 8 allée Jules Massenet, 51100 Reims, RCS Reims 801 925 215. Installation en courants faibles, cablage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selar Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis Boulevard Foch Cs 40050 51722 Reims CEDEX. M2610796

SAS Ma Bouteille s'appelle... Reviens !, 3 boulevard du Général Leclerc, 51100 Reims, RCS Reims 982 091 217. L'activité de débit de boissons alcoolisées et non alcoolisée, avec licence iv, d'animations culturelles, de restauration traditionnelle à consommer sur place ou à emporter. l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 22/09/2026 prononçant le maintien de la période d'observation et désignant Administrateur judiciaire : SELARL AJILINK LABIS CABOOTER DE CHANAUD (Me Jérôme CABOOTER) 18 rue de l'Abreuvoir BP 40006 77101 Meaux mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. M2610797

CLÔTURE POUR

EXTINCTION DU PASSIF

Jugement
du 23 septembre 2026

SARL L'EFFERVESCENCE, 66 rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Reims 808 972 954. La restauration et le débit de boisson. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif. M2610798

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement
du 23 septembre 2026

BIZAU (nom d'usage BIZAU) Vasile, 1 rue du Docteur Lucien Bettinger, 51100 Reims. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610799

LAURIN (nom d'usage LAURIN) Christophe Daniel, 7 bis rue Jamey Ponsinet, 51110 Caurel, RCS Reims 433 640 786. Vente non sédentaire de fruits légumes et tous commerces. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610800

THIEBAULT Christophe, chemin des Pensionnés, 51100 Reims. Multiservices. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610827

SARL MULTIPOSES, 2 impasse de la Sec, 51150 Ambonnay, RCS Reims 804 897 809. Menuiserie intérieure et extérieure aménagements intérieurs et extérieurs salle de bain cuisiné isolation et plus généralement toutes les prestations de service dépannage entretien réparation et les ventes de produits et marchandises s'y rapportant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610828

SARL DUGOURD TRAITEUR, 93 avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Reims 435 150 735. Réalisation et vente de plats cuisinés à emporter avec ou sans service de boissons et tous produits alimentaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610829

SARL DAUTREPPE AGENCEMENT, 18 b rue Joseph Misiak, 51170 Fismes, RCS Reims 920 288 115. Les travaux de peinture, isolation et plâtrerie, travaux annexes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610830

SARL WE HOLDING, 6 rue Buirette, 51100 Reims, RCS Reims 910 443 126. Propriété, acquisition, cession, apport et gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières, titres de placement et de tous autres instruments financiers, y compris la prise de participation, dans toute société ou groupement, mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des sociétés qu'elle contrôle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610831

SAS CI BAT, 624 boulevard de Malsch, 51120 Sézanne, RCS Reims 853 883 684. Maçonnerie générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610832

LEMAIRE (nom d'usage LEMAIRE) Pascal, 7 rue de Beaumont, 51210 Montmirail. Plomberie, chauffage, couverture. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610833

SAS K.BM, 8 b rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Reims 902 730 357. Formation continue pour adultes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610834

SAS LA VOILE COMPAGNIE, 16 route de Champigny, 51430 Tinquieux, RCS Reims 880 349 303. Maîtrise d oeuvre entreprise generale du btp import et export vente et achat de pierre semi et precieuse achat et vente de vehicules neuf et d occasions negoce de materiaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610835

SAS LE DIAMANT DE L'AMOUR - ALIAS OASIS HAMMAM (LE DIAMANT DE L'AMOU), 2 rue Camille Guérin, 51450 Bétheny, RCS Reims 953 818 697. Commercialisation de produits de prêt à porter ; prestations relatives à l'esthétique et à l'activité de hammam. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610836

SARL ALPHA CONSEIL, 3 rue de la Potière, 51450 Bétheny, RCS Reims 349 555 870. Etude et conception fabrication, négoce de tous moyens de marquage signalisation communication prestation de service publicitaire et commercial dépôt et exploitation de toutes marques brevets. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610837

SARL TED MAITRISE D'OEUVRE, 10 rue du Petit Delbourg, 51100 Reims, RCS Reims 810 046 946. Maîtrise d'oeuvre en architecture et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610838

SAS CHAMPAGNE ARDENNE AMENAGEMENT, 2 rue Gilbert, 51100 Reims, RCS Reims 839 684 388. Travaux publics et travaux de voiries. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610839

SARL GREGORY SLY, 22 rue Gambetta, 51200 Épernay, RCS Reims 901 688 457. L'achat,vente de jeux video, consoles, accessoires et produits dérivés de jeux video neufs ou d'occasion ; l'achat,vente de jeux de societes, jouets et articles vintage; epicerie, vente de tous produits non reglementes alimentaires ou non; relais colis. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610840

SARL JLB, 4 ter rue Jean Jaurès, 51350 Cormontreuil, RCS Reims 501 957 542. Tous travaux ayant trait au graphisme publicitaire à la lettre peinte et adhésive, aux enseignes lumineuses, sérigraphie, supports divers, signali sation intérieure et extérieure - fabrication d'enseignes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610841

SAS LRN, 2 rue Joseph Haydn, 51100 Reims, RCS Reims 910 582 469. Isolation thermique par l'extérieur travaux de façades pose de briques et de carrelage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610842

MAGOMADOV Chamil, 80 Rue Docteur Lemoine, 51100 Reims. Travaux de constructions spécialisés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610843

SAS REVETEMENT CHAMPENOIS, 7 rue Émile Berriot, 51220 Loivre, RCS Reims 948 453 030. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610844

SAS FIESTA FAMILY, 45 rue Jeanne d'Arc, 51100 Reims, RCS Reims 904 287 166. La création, le développement et la commercialisation, directement ou indirectement en france et à l'étranger d'applications pour mobiles, smartphones, tablettes et dérivées en particulier dans le domaine de l'événementiel et de la mise en relation de personnes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610845

SAS WI PIZZA, 121 rue de Neufchâtel, 51100 Reims, RCS Reims 919 078 998. Pizzeria sur place, à emporter et en livraison. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2610846

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCI MAISON LALLEMENT

Aux termes d'un ASSP en date du 21/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI MAISON LALLEMENT
Objet social : Location de bien mobiliers et immobiliers
Siège social : 81 RUE GAMBETTA, 08400 VOUZIERES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Co-gérance : M. LALLEMENT LEO RUE DU BUT 08400 LIRY et M^{me} BRION LALLEMENT FREDERIQUE RUE DU BUT 08400 LIRY LEO LALLEMENT
M2610667



AVOCATS ASSOCIÉS

AJ PATRIMOINE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AJ PATRIMOINE
Objet social : La Société a pour objet : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en Société.Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Siège social : Lieudit Moulin de la Chut, 08310 JUNIVILLE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Co-gérance : M^{me} CLEMENT Alexandra 8 rue Beauséjour 08310 JUNIVILLE et JC INVEST 08, SAS au capital de 262 250 €, ayant son siège social Lieudit Moulin de la Chut 08310 JUNIVILLE, immatriculée sous le n°902259654 au RCS de SEDAN
Clause d'agrément : Cessions libres entre associés, cas particuliers et soumises à agrément pour les tiers
M2610510

NOVACIER 08

Avis de constitution

FORME : SASU.
DÉNOMINATION : NOVACIER 08.
SIÈGE : 88 rue de Terron - 08430 POIX TERRON.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
CAPITAL : mille euros (1.000,00 €).
OBJET : L'activité de bureau d'études techniques spécialisé notamment dans le domaine de la métallurgie : conception, calcul de structures, métrés, modélisation, études de faisabilité, audits techniques, expertises et conseils ;
La maîtrise d'œuvre globale, la direction, le pilotage, l'ordonnancement et la coordination de travaux dans le cadre de projets de construction, de rénovation, d'aménagement ou d'installations industrielles et métalliques ;
L'assistance à maîtrise d'ouvrage, le conseil en gestion de projet, l'élaboration de dossiers techniques et le suivi de conformité des réalisations.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
PRÉSIDENT : Monsieur Reynald Flotté, demeurant 88 rue de Terron - 08430 POIX TERRON.
M2609842

ARDENNES HABITAT & RÉSEAUX

Par acte SSP du 11/09/2026, il a été constitué une SASU dénommée : ARDENNES HABITAT & RÉSEAUX. SIÈGE SOCIAL : 6 rue des Francs Bourgeois - 08200 SEDAN. CAPITAL : 100 €. OBJET : - Installation fibre optique. - Electricité. - Plomberie. - Installation chauffage, climatisation. - Menuiserie. - Construction, entretien et réparation des bâtiments. PRÉSIDENT : M. Karim SAGHIR, 6 rue des Francs Bourgeois - 08200 SEDAN. ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout Actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGREMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2610371



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

ATAPATÉ

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 B Le Soumil
08160 CHALANDRY ELAIRE
R.C.S. Sedan

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALANDRY ELAIRE du 17 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : ATAPATÉ.
SIÈGE SOCIAL : 2 B Le Soumil - 08160 CHALANDRY ELAIRE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Muptalip ATAMAN, né le 20 avril 1979 à CHARLEVILLE MEZIERES (08), demeurant 2 B Le Soumil - 08160 CHALANDRY ELAIRE et Madame Cécile PATÉ, née le 14 juillet 1985 à VILLERS SEMEUSE (08), demeurant 2 B Le Soumil - 08160 CHALANDRY ELAIRE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
M2610525

Behome Holding

Par ASSP en date du 21/08/2026, il a été constituée une SAS dénommée : Behome Holding. Siège social : 25 Lotissement les Alisiers 08200 Balan. Capital : 1000 €. Objet social : Holding.
Président : Madame Perrine Vanderesse, demeurant 25 Lotissement les Alisiers 08200 Balan.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.
Durée : 5 ans. Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2609689

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

LE GÎTE
DES POMMES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue des Pommes
08130 TOURTERON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOURTERON du 17 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LE GÎTE DES POMMES.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue des Pommes - 08130 TOURTERON.

OBJET SOCIAL : - L'exploitation de tous biens immobiliers destinés à l'hébergement touristiques ;

- La fourniture de prestations de services liées à l'accueil des voyageurs, notamment la mise à disposition de linge, ménage, conciergerie, ainsi que toutes autres prestations autorisées ;

- Les prestations de conseil, d'accompagnement d'assistance et de formation e ressources humaines, notamment en matière de recrutement, administrations du personnel, développement des ressources humaines ;

- Organisation, management et accompagnement des entreprises ;

- Recrutements et formations ;

- Ventes au détail et à distance de produits ;

- L'organisation et la commercialisation d'activités touristiques culturelles se rattachant directement ou indirectement au gîte, ou susceptibles d'en faciliter le développement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Guillaumont - Lenoble Clotilde, 10 rue Léon Bourgeois à CERNAY LES REIMS (51420).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2610631

CWA

Colas Wilemme & Associés

EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.25.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

JEREMY NAVEAU

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social :
1 Bis Grande Rue
08160 SAPOGNE ET FEUCHERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAPOGNE ET FEUCHERES du 15/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : JEREMY NAVEAU.

SIÈGE SOCIAL : 1 Bis Grande Rue - 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Jérémy NAVEAU, demeurant 1 bis Grande Rue - 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2610694

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

TOFFOLO INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
2 rue de Château - 08300 AVANCON
R.C.S. Sedan

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous Signé par voie de signature électronique via DocuSign © conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 22/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : TOFFOLO INVEST.

SIÈGE : 2 rue de Château - 08300 AVANCON.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : L'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, l'acquisition et la gestion d'un patrimoine mobilier, l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier, la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. François TOFFOLO, demeurant 2 rue du Château - 08300 AVANCON.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2610733

SCI CARNAC
SAINT CORNELY

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Eric ROUSSEAU, Notaire à GUERLEDAN (22530), en date du 14 septembre 2026, à GUERLEDAN.

DÉNOMINATION : SCI CARNAC SAINT CORNELY.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue René Paruitte - 08300 BARBY.

OBJET : La propriété et la gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à CARNAC (56340), 10 place de l'Eglise.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

CESSION DE PARTS ET AGRÈMENT : Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports en société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumises à l'agrément de la société.Toutefois interviennent librement les opérations entre associés.

GÉRANT : Monsieur Jean-Marc CHEREL, demeurant 12 rue René Paruitte - 08300 BARBY.

GÉRANT : Madame Delphine MALHERBE, demeurant 12 rue René Paruitte - 08300 BARBY.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Me Eric ROUSSEAU.

M2610738

IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ROSANDREAS

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
37Q rue Jean Jaures
08160 NOUVION SUR MEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAYBES (08) du 23/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : ROSANDREAS.

SIÈGE SOCIAL : 37Q rue Jean Jaures - 08160 NOUVION SUR MEUSE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ; La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Sarah DUHEM et Monsieur Romain KANTELBERG, demeurant ensemble 37Q rue Jean Jaures à NOUVION SUR MEUSE (08160).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2610789

CONFOREA

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social :
7 avenue Charles de Gaulle
08200 GLAIRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GLAIRE du 15 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : CONFOREA

Siège social : 7 avenue Charles de Gaulle, 08200 GLAIRE

Objet social : - Achats et ventes en ligne de tous articles et produits,

- Toutes prestations de services concourant à la commercialisation en ligne de tous articles et produits.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Madame Taous MIMOUNE, demeurant 26 avenue des Martyrs de la Résistance 08200 SEDAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2610807

IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ATBA

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social :
59 rue de l'Espérance
08170 HAYBES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAYBES (08) du 23/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : ATBA.

SIÈGE SOCIAL : 59 rue de l'Espérance - 08170 HAYBES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers meublés ou non meublés ; Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ; La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Ophélie BASAR et Monsieur Atilla BASAR, demeurant ensemble 59 rue de l'Espérance à HAYBES (08170).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas sauf entre associés ; Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2610856

MOGLIA CD

SAS au capital de 10 Euros
Siège social : 5 rue du Théâtre
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Avis de constitution

Par ASSP en date à CHARLEVILLE MÉZIÈRES du 23/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SAS.

DÉNOMINATION : MOGLIA CD.

SIÈGE : 5 rue du Théâtre - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 10 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La prise de toutes participations en France ou à l'étranger dans toutes les entreprises ou sociétés quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement ;

- L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ;

- La gestion d'un portefeuille de titres de participations.

- L'acquisition, la propriété, la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers ;

- La construction d'immeubles sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ;

- L'administration et l'exploitation par bail ou location de tous biens immobiliers ;

- La location de locaux nus ;

- L'apport en garantie de tout droit ou bien mobilier ou immobilier auprès de tous organismes bancaires pour permettre le financement des activités de la société ;

- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles appartenant à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : Charline Valentin, née Moglia, demeurant 4 rue Michelet à CHARLEVILLE MÉZIÈRES (08000).

DIRECTEUR GÉNÉRAL : David Moglia, 7 rue du Théâtre à CHARLEVILLE MÉZIÈRES (08000).

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2610808

RELINVAL

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/09/2026, il a été constitué une SCEA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RELINVAL

Objet social : La société a pour objet l'exploitation d'une activité d'élevage de poulets de chair et la gestion de biens agricoles

Siège social : 11, Chemin des Vignes, 08360 CHATEAU PORCIEN

Capital : 75 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. DION Julien 11, Chemin des Vignes 08360 CHATEAU PORCIEN

M2610860

MODIFICATION
DE STATUTS

AUDEXCO

EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

SCI
DE L'EMERAUDE

SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 6 RUE D'AMY
08310 AUSSONCE
RCS de SEDAN n°810 083 790

Transfert de siège

En date du 15/09/2026, l'associé unique a décidé à compter du 15/09/2026 de transférer le siège social au 3231 Route de Losse, 47420 ALLONS.

Radiation du RCS de SEDAN et immatriculation au RCS d'AGEN

M2610641

SCP D'AVOCATS
MARAGE JUMELIN

SCP d'avocats aux conseils
au capital de 9.146,94 Euros
Siège social :
34 avenue Charles de Gaulle
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
334 364 973 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2017, l'associé unique a décidé :

- De remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SCP D'AVOCATS MARAGE JUMELIN» par «SCP ROYAUX», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- De transférer le siège social du 34 avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 2 boulevard de la 2^{ème} D.I - 08300 RETHEL et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2610658

SARL SOLAIR/N

Capital social : 128.760 Euros
Siège social :
Chez M. Jean-Michel RATAUX
08400 SAVIGNY SUR AISNE
380 323 725 RCS Sedan

Par AGE en date du 21/09/2026, les associés ont prorogé la durée de la société pour la porter à 99 ans, à compter rétroactivement du 01/12/2025.

Pour insertion : La gérance.

M2603195

IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

TELUAR

Société à responsabilité limitée
transformée
en société par actions simplifiée
au capital de 3.614.500 Euros
Siège social :
7 rue Jeanne d'Arc - 08210 MOUZON
814 462 404 R.C.S. Sedan

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 11/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit désormais la société.

Aux termes de cette même délibération en date du 11/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités liées à l'immobilier et à l'acquisition, la détention, et la cession de véhicules de collection, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La dénomination de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 3.614.500 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la société.

Monsieur Benito RAULET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Benito RAULET, demeurant 141 rue des Trois Manoirs G6Z 7S1 Levis CANADA.

Pour avis : Le président.

M2610587

ATELIER DES
VIEILLES GLOIRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.000 Euros
Siège social :
9 route de Montigny
08430 POIX TERRON
901 173 492 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 7 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ATELIER DES VIEILLES GLOIRES, a décidé de transférer le siège social du 9 route de Montigny - 08430 POIX TERRON au Lieu-dit l'Usine - 08160 FLIZE à compter du 7 septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2610610

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

MONNIER BORSU
SOTRADEL

en abrégé «M.B.S.»
Société anonyme
au capital de 450.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle
08350 DONCHERY
785 520 727 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'assemblée générale ordinaire a nommé : Monsieur Emmanuel COLLEAUX, demeurant 37 rue Victor Hugo 08200 - ST MENGES, en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Patrick LABORY, dont le mandat a expiré et qui n'a pas été renouvelé, pour une période de 6 années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2032 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour avis :
Le Conseil d'Administration.
M2610663

GAEC DE MELIPRE

Société civile
au capital de 3.000 Euros
27 rue de Melipre
08430 MONTIGNY SUR VENCE
811 148 717 R.C.S. Sedan

Suivant PVAGE du 21/09/2026, les associés ont décidé à compter du 01/10/2026 :

- De procéder à l'augmentation du capital social pour le porter à un montant de 6.750 € ;
- De nommer Monsieur Maxime BONTEMPS SIBILLE, demeurant 27 rue de Melipre à MONTIGNY SUR VENCE (08) gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis : Les gérants.
M2610669

DULAC

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.500.000 Euros
Siège social : Rue du Hellé
08700 GESPUNSART
415 181 759 R.C.S. Sedan

Par décisions du 18 septembre 2026, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 30.000 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale de chacune des actions.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.500.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.530.000 €.

Pour avis.
M2610712



FRANCOIS

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de L'Elise - 08370 FROMY
828 410 654 R.C.S. Sedan-08200

Avis de remplacement
du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2026 : Madame Muriel NONNON ayant pour nom d'usage FRANCOIS, demeurant 1 rue de l'Eglise - 08370 FROMY, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Gilles FRANCOIS, décédé.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance.
M2610729

SCI CURIE

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social :
99 cours Aristide Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
944 887 702 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 septembre 2026 a décidé le réduire le capital social de 500 € à 400 € par rachat et annulation de 10 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ANCIENNE MENTION : Le capital est fixé à 500 €. Il est divisé en 50 parts sociales de 10 € chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

NOUVELLE MENTION : Le capital est fixé à 400 €. Il est divisé en 40 parts sociales de 10 € chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 40 parts.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2610805



SCI GUYANA

Société civile immobilière
Au capital de 150 euros
Siège social : 3 Place de l'Abbatiale
08210 MOUZON
481 351 625 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 juin 2026 a pris acte du décès de Madame Marie-Claude DURY, cogérante, et à décider de ne pas procéder à son remplacement. Monsieur Lionel BIHIN demeure seul gérant de ladite société.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2610859

RIVIA

Société civile immobilière
au capital social de 2.000 Euros
Siège social :
20 rue Rogeron
08150 TREMBLOIS LES ROCROI
R.C.S. Sedan 940 182 124
N° SIRET : 940 182 124 00013

Suivant décisions en date 1^{er} août 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société fixé antérieurement à TREMBLOIS LES ROCROI (08150), 20 rue Rogeron à LE CHATELET SUR SORMONNE (08150), Route Nationale, lieudit Le Piquet, à compter du 1^{er} août 2026.

La gérance.
M2610847

SAS GERALT

Société par actions simplifiée
au capital social de 4.000 Euros
Siège social :
20 rue Rogeron
08150 TREMBLOIS LES ROCROI
R.C.S. Sedan 882 665 540
N° SIRET : 882 665 540 00010

Suivant décisions en date 1^{er} août 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société fixé antérieurement à TREMBLOIS LES ROCROI (08150), 20 rue Rogeron à LE CHATELET SUR SORMONNE (08150), Route Nationale, lieudit Le Piquet, à compter du 1^{er} août 2026.

Il a également décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : L'achat et la vente de bateaux.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L'associé unique.
M2610848



SOCIETE DES
ETABLISSEMENTS
BRION

Société par actions simplifiée
au capital de 66 500 euros
Siège social : 27 bis rue Jean Jaurès
08440 VIVIER AU COURT
787 320 217 RCS SEDAN

Nomination président

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16/09/2026, la société BELLONTE, SAS au capital de 60 000 euros, dont le siège social est 27 B rue Jean Jaurès 08440 VIVIER AU COURT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS SEDAN 107 864 787, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Valérie THOMAS, démissionnaire.
M2610854

POURSUITE D'ACTIVITE



POLYCOMM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de Haute Possenette
08140 BAZEILLES
937 577 690 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 01 juin 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.
M2610463



Maison Majolé

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
20-22 place de la Halle
08200 SEDAN
932 973 266 R.C.S. Sedan

Par décision en date du 11/09/2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.
M2610604

SARL
TRANSPORTS
BRACONNIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 9.000 Euros
Siège social :
3 allée des Longs Buts
08360 CHATEAU PORCIEN
910 983 683 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 22 septembre 2026, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.
M2610718

PARC
AGRIVOLTAIQUE
D'AUTRY

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
943 151 506 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 17 Août 2026 l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.
M2610744

PARC
AGRIVOLTAIQUE
DE MEILLANT

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
943 276 360 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 17 août 2026 l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.
M2610745

PARC
AGRIVOLTAIQUE
DE PASSY-MARIZY

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
943 279 299 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 17 Août 2026 l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.
M2610746

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SARL « RBR »

Capital 7.623 Euros
7 Tournant Simonet - 08200 SEDAN
R.C.S. Sedan SIRET 687 380 055

À la suite de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 septembre 2026, au siège social, l'assemblée prononce la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code du commerce. L'assemblée nomme en qualité de liquidateur, à compter de ce jour, sans limitation de durée : Monsieur Michel ROUSSEAU qui l'accepte, demeurant 7 chemin du Tournant Simonet - 08200 SEDAN siège de la liquidation

Pour avis et mention,
M. Michel ROUSSEAU,
Gérant SARL«RBR».

M2610630



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur – BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

SCI
DU DAUPHIN

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 300 Euros
Siège social : 6 rue des Carmes
08460 CLAVY WARBY
Siège de liquidation : 6 rue des Carmes
08460 CLAVY WARBY
799 089 917 R.C.S. Sedan

Avis
de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame CHRETIEN Sandrine, demeurant 6 rue des Carmes - 08460 CLAVY-WARBY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue des Carmes - 08460 CLAVY-WARBY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2610536



AG INGENIERIE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 place Cardot
08140 DOUZY
Siège de liquidation : 59 Place Cardot
08140 DOUZY
799 317 284 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Gérard ANSELME, demeurant 174 rue Ambroise Croizat 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 59 Place Cardot 08140 DOUZY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2610545

SCI PERCHERON

SCI au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
11 pl. Crussy - 08200 SEDAN
394 088 652 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 14/09/2026 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur M^{me} LILLI Isabelle, demeurant 173 av Jean Chaubet Res Unik - B14 - 31500 TOULOUSE, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2610638

LA
BOURGUIGNONNE

SCI au capital de 500 €
Siège social : 7 place de la Gare
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°884 481 292

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 21/09/2026 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 01/11/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. HACQUART theophile, demeurant 7 place de la Gare 08000 CHARLEVILLE MEZIERES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2610672

Vermeren



Cabinet d'expertise comptable &
de commissariat aux comptes

2 rue Jovin - 51100 REIMS

SCI DENTINE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 130.000 €
Siège social :
1 rue d'Alsace
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Siège de liquidation :
12 chemin des Sarts
08160 SAINT MARCEAU
449.411.974 RCS SEDAN

Avis
de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 22.09.2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Olivier DALMEN, demeurant à SAINT MARCEAU (08160), 12 chemin des Sarts, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à SAINT MARCEAU (08160), 12 chemin des Sarts. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2610758

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

CLOTURE

DE LIQUIDATION

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

Nord Ardennes

4 rue Claude Chretien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

SCI DU DAUPHIN

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 300 Euros
Siège social : 6 rue des Carmes
08460 CLAVY WARBY
Siège de liquidation : 6 rue des
Carmes
08460 CLAVY WARBY
799 089 917 R.C.S. de Sedan

L'assemblée générale réunie le
31/12/2025 au siège social a approuvé
le compte définitif de liquidation,
déchargé, Madame CHRETIEN
Sandrine, demeurant 6 rue des Carmes
- 08460 CLAVYWARBY, de son mandat
de liquidateur, donné à ce dernier quitus
de sa gestion et constaté la clôture de
la liquidation à compter du jour de ladite
assemblée.

Les comptes de liquidation seront
déposés au greffe du tribunal de
commerce de SEDAN, en annexe au
Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2610537

SCI PERCHERON

SCI au capital de 1.524.49 Euros
Siège social :
11 pl. Crussy - 08200 SEDAN
394 088 652 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGO en date du
14/09/2026 les associés ont approuvé
les comptes de liquidation, donné
quitus au liquidateur, M^{me} LILLI Isabelle,
demeurant 173 av Jean Chaubet Res
Unik - B14 - 31500 TOULOUSE pour sa
gestion et l'a déchargé de son mandat,
et constaté la clôture des opérations de
liquidation.

Les comptes de clôture seront
déposés au greffe du tribunal de
commerce de SEDAN.
Radiation au R.C.S. de SEDAN.
M2610639

SCI SANDY

Société civile immobilière
au capital de 6 000€
Rue des Vanniers
08400 VRIZY
RCS SEDAN 522 977 941

Le 24 septembre 2026, l'assemblée
générale a approuvé les comptes
définitifs de la liquidation, donné quitus
à la liquidatrice, Madame NOIRANT
Sandrine, pour sa gestion et la
décharge de son mandat, prononce la
clôture des opérations de liquidation à
compter du 30 juin 2026.
M2607958

SCI « LCV »

Société civile Immobilière
En cours de liquidation
Au capital social de 1.000 euros
9 rue de la Couture
08360 CHATEAU PORCIEN
891 593 543 RCS SEDAN

Avis
de clôture de liquidation

Par AGE du 31.07.2026, les associés
ont approuvé les comptes définitifs de
liquidation, donné quitus de la gestion et
décharge du mandat de liquidateur de
M. VISENTIN Christophe, demeurant
9 rue de la Couture à CHATEAU
PORCIEN (08) et constaté la clôture de
liquidation à compter rétroactivement
du 30.06.2026. Les comptes de
liquidation ainsi que la décision de
clôture prise par l'assemblée, le
dépôt des actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au greffe du
tribunal de commerce de SEDAN).
Pour avis, le liquidateur.

M2609159

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

TETRIS

SAS au capital de 4 500 000 €
Siège social : 7 place de la gare
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°828 310 524

Suivant décision en date du
21/09/2026, l'associé unique FINHAC,
SAS au capital de 3 282 000 €, située au
7 place de la gare 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES immatriculée au RCS
de SEDAN sous le n°493 062 699 a
décidé la dissolution sans liquidation
de la société à compter du 01/12/2026,
entraînant la transmission universelle
de son patrimoine, conformément aux
termes de l'article 1844-5, al. 3 du
Code Civil. Les créanciers peuvent
former opposition dans les 30 jours de
la publication au Bulletin des Annonces
Civiles et Commerciales (BODACC)
auprès du Tribunal de Commerce dede
SEDAN.
M2610654

LA FERME
DE LA HUPPE

SAS au capital de 2 700 000 €
Siège social : 7 place de la gare
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°834 124 497

Suivant décision en date du
21/09/2026, l'associé unique FINHAC,
SAS au capital de 3 282 000 €, située au
7 place de la gare 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES immatriculée au RCS
de SEDAN sous le n°493 062 699 a
décidé la dissolution sans liquidation
de la société à compter du 01/12/2026,
entraînant la transmission universelle
de son patrimoine, conformément aux
termes de l'article 1844-5, al. 3 du
Code Civil. Les créanciers peuvent
former opposition dans les 30 jours de
la publication au Bulletin des Annonces
Civiles et Commerciales (BODACC)
auprès du Tribunal de Commerce dede
SEDAN.
M2610659

AVIS DIVERS

Notaire

OFFICE NOTARIAL
D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M. Jean-Marie MAS

Avis de saisine
de légataire universel
délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date
du 21 juillet 2019 ;
Monsieur Jean-Marie Raymond MAS,
en son vivant retraité, demeurant à
CHARLEVILLE MEZIERES (08000),
7 rue Maurice Ravel, né à TIARET
(Algérie), le 9 avril 1945. Célibataire,
décédée à CHARLEVILLE MEZIERES
(08000), le 29 janvier 2026, a consenti
un legs universel. Consécutivement à
son décès, ce testament a fait l'objet
d'un dépôt aux termes du procès-verbal
d'ouverture et de description de testament
reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire
associé de la société d'exercice libéral
à responsabilité limitée dénommée
«Office notarial d'Arches», titulaire
d'un Office notarial dont le siège est à
CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes),
1 bis rue de Lorraine, le 30 juin 2026, et
d'un acte contenant contrôle de la saisine
du légataire universel en date du 8 juillet
2026 duquel il résulte que le légataire
remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé
auprès du notaire chargé du règlement
de la succession : Maître Cyril HERVOIS,
Notaire à CAMBRAY (59400), référence
CRPCEN : 59079, dans le mois suivant
la réception par le greffe du tribunal
judiciaire de CAMBRAY de l'expédition du
procès-verbal d'ouverture du testament et
copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire
sera soumis à la procédure d'envoi en
possession.
M2610637

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

Jugement
du 17 septembre 2026

EIRL FOREST'BOIS BERTEAUX
Laurent, 26 rue du 2° Bcp, 08300
Thugny-Trugny, RCS Sedan 423
667 518. Bôcheronnage. Jugement
prononçant la reprise de la procédure
de liquidation judiciaire. Liquidateur :
Selarl Brucelle Charles, prise en la
personne de Maître Charles Brucelle.
M2610554

BEAUGET (nom d'usage
BEAUGET (El)) Dimitri, 1840 chemin
de la Censé Nicole, 08230 Rocroi,
RCS Sedan 790 352 140. Travaux
forestiers. Jugement arrêtant le plan de
redressement, durée du plan 10 ans,
nomme Commissaire à l'exécution du
plan Selarl Brucelle Charles, prise en
la personne de Maître Charles Brucelle
1 rue de Lorraine 08000 Charleville
Mezieres.
M2610615

DUPAYS (nom d'usage DUPAYS
(El)) Daniel, Marcel, 13 rue Savart,
08000 Charleville-Mézières, RM
488 155 565. Couverture. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire
simplifiée désignant liquidateur Selarl
Bruno Raulet, prise en la personne
de Maître Raulet 34 rue des Moulins
51715 Reims cedex.
M2610616

SAS L'ORIGINAL PIZZA, 29 rue
de Chanzy, 08700 Nouzonville, RCS
Sedan 889 151 569. Création ou
reprise de tous fonds de commerce
de restauration rapide sur place, à
emporter et en livraison, ou toutes
activités liées de près ou de loin aux
métiers de la restauration. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire
simplifiée désignant liquidateur Selarl
Brucelle Charles, prise en la personne
de Maître Charles Brucelle 1 rue de
Lorraine 08000 Charleville Mezieres.
M2610617

LIQUIDATION
JUDICIAIRE

Jugement
du 17 septembre 2026

SARL ONE-RACING, 4 route
de Sedan, 08200 Wadelincourt,
RCS Sedan 518 127 030. Vente
d'accessoires de 2 deux roues et
services liés à l'activité. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire
simplifiée, désignant liquidateur Selarl
Brucelle Charles, prise en la personne
de Maître Charles Brucelle 1 rue de
Lorraine 08000 Charleville Mezieres.
Les déclarations des créances sont à
adresser au mandataire judiciaire ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code
de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au Bodacc.
M2610619

SARL Rimbaud Suites, 38 place de
la Gare, 08000 Charleville-Mézières,
RCS Sedan 977 509 967. Services
et prestations para-hôtelières, vente
de produits régionaux et produits
dérivés Rimbaud. Inter médiation
entre propriétaires de logements
meubles et prestations de services,
conseil et formation a la mise en
place de locations meublées, diffusion
d'annonces sur Internet. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire
simplifiée, désignant liquidateur Selarl
Bruno Raulet, prise en la personne
de Maître Raulet 34 rue des Moulins
51715 Reims cedex. Les déclarations
des créances sont à adresser au
mandataire judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles
L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce dans les deux mois à
compter de la publication au Bodacc.
M2610620

SARL ARDENNES BOIS
CONTRUCTION, 1 route de Vrigne
Meuse, 08440 Vivier-au-Court,
RCS Sedan 913 638 458. Travaux
d'ossature bois de charpente, bardage,
terrasse, parquet, menuiserie Pvc,
bois, alu, vérandas, automatismes,
portails, portes, clôtures et toutes
fermetures bâtiment, travaux Placo
et isolation. Jugement prononçant
la liquidation judiciaire simplifiée,
désignant liquidateur Selarl Brucelle
Charles, prise en la personne de
Maître Charles Brucelle 1 rue de
Lorraine 08000 Charleville Mezieres.
Les déclarations des créances sont à
adresser au mandataire judiciaire ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code
de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au Bodacc.
M2610621

SARL LA VOIE LACTEE, 10 place de
la Halle, 08200 Sedan, RCS Sedan 499
168 243. La vente au détail en magasin
à emporter et la livraison à domicile et
ailleurs de tous produits alimentaires
et culinaires, et en particulier produits
régionaux, laitiers, fromages, plats
cuisinés, petite restauration, boissons,
et de tous objets et équipements
accessoires à l'activité principale.
Jugement prononçant la liquidation
judiciaire simplifiée, désignant
liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise
en la personne de Maître Raulet 34
rue des Moulins 51715 Reims cedex.
Les déclarations des créances sont à
adresser au mandataire judiciaire ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code
de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au Bodacc.
M2610622

PROCÉDURE
DE SAUVEGARDE

Jugement
du 17 septembre 2026

SARL INVENIT, 4 rue du Bois Ville,
08130 Suzanne, RCS Sedan 437 825
862. Agence de conseil, graphisme et
édition, Print et numérique. Jugement
du 17 septembre 2026 ouvrant une
procédure de sauvegarde. Mandataire
Judiciaire : Selarl Bruno Raulet, prise
en la personne de Maître Raulet 34
rue des Moulins 51715 Reims cedex,
Administrateur Judiciaire : Selas
Vermue, prise en la personne de Maître
Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint
Quentin, avec pour mission : d'assister.
Les déclarations des créances sont à
adresser au mandataire judiciaire ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code
de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au Bodacc.
M2610618

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Aube

CONSTITUTION
DE SOCIETE

RAHAYU

Il a été constitué une société par
acte authentique reçu par Me Julien
LAPIERRE le 21 septembre 2026 à
BAR SUR SEINE.
DÉNOMINATION : RAHAYU.
FORME : Société civile immobilière.
SIÈGE SOCIAL : 8 rue Principale,
Forêt Chenu - 10130 SAINT PHAL.
OBJET : L'acquisition, l'apport,
la propriété, la mise en valeur, la
transformation, la construction,
l'aménagement, l'administration, la
location et la vente (exceptionnelle) de
tous biens et droits immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 285.900 €.
MONTANT DES APPORTS EN
NUMÉRAIRE : 285.900 €.
CESSION DE PARTS ET
AGREMENT : Cession libre entre
associés, ou au profit de l'ascendant ou
du descendant d'un associé. Agrément
unanime pour le reste.
GÉRANT : Monsieur Irawan RADÈN
SEWANDONO, demeurant 36 de
Midestraat - LA HAYE (Pays Bas).
GÉRANT : Madame Maria VAN
PARIDON, demeurant 36 de Midestraat
- LA HAYE (Pays Bas).
La société sera immatriculée au
R.C.S. TROYES.
Pour avis :
Me Julien LAPIERRE.

M2610759

GHARBI

Société civile immobilière
Au capital de 100 €
Siège social : 5 chemin Gaston
10600 PAYNS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à PAYNS du 17
septembre 2026, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :
Forme sociale : Société civile
immobilière
Dénomination sociale : GHARBI
Siège social : 5 chemin Gaston,
10600 PAYNS
Objet social : Acquisition,
construction, gestion de biens
immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés
Capital social : 100 €, constitué
uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. El Heidi GHARBI
demeurant 5 chemin Gaston 10600
PAYNS
Clauses relatives aux cessions de
parts :
agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant
au moins les deux tiers des parts
sociales
Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés
de TROYES.
Pour avis : La gérance.

M2610665

PETITES ■ AFFICHES

Matot Braine

LE SECONDAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION TECHNOLOGIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

Rendez-vous sur

annonces.matot-braine.fr

Publiez vos ANNONCES LÉGALES
PARTOUT EN FRANCE en quelques clics,
avec devis et attestation de parution immédiats

Matot Braine

Votre site dédié à la publication d'annonces légales.

nom

prénom

adresse

code postal

ville

numéro de téléphone

email

mot de passe

confirmer le mot de passe

Je m'inscris

Je suis déjà inscrit

mot de passe

confirmer le mot de passe

Je me connecte

Je suis professionnel

Je suis particulier

Je suis particulier

Je suis professionnel

Je suis particulier

Je suis professionnel

Je suis particulier

Je suis professionnel

Matot Braine

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



ST2C

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 15 RUE SAINT
ANTOINE, 10800 VILLY LE BOIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 09 septembre 2026,
il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
immobilière

Dénomination sociale : ST2C
Siège social : 15 RUE SAINT
ANTOINE, 10800 VILLY LE BOIS

Objet social : l'acquisition, la
propriété, l'administration, la gestion
et l'exploitation, par bail, location ou
autrement, de tous biens et droits
immobiliers ; la mise à disposition
éventuelle d'une partie des biens au
profit des associés ; la conclusion de
tout emprunt nécessaire à la réalisation
de l'objet social ; la constitution de toute
garantie hypothécaire ou autre sûreté
réelle ou personnelle nécessaire au
financement de cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance :
Madame Tiphaine DOLAT, demeurant
15, rue Saint Antoine, 10800 VILLY LE
BOIS

Monsieur Sylvian FOSSIEZ,
demeurant 15, rue Saint Antoine, 10800
VILLY LE BOIS

Clauses relatives aux cessions de
parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant
au moins les deux tiers des parts
sociales

Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés
de TROYES.

Pour avis La Gérance

M2610223

DECO BOIS
EVENTS

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à TROYES (10) du
09/09/2026 il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme sociale : Société à
responsabilité limitée

Dénomination sociale : DECO BOIS
EVENTS

Siège social : 7 Rue du Champ de la
Gaulle, 10120 ST POUANGE

Objet social : La conception, l'étude,
la fabrication, la transformation,
l'assemblage, la réparation, l'entretien,
la maintenance, l'achat, la vente,
la location de structures, éléments,
mobiliers, décors, agencements
et installations en bois destinés
notamment à l'évènementiel, à la
communication, à la scénographie, à
l'exposition, au spectacle ainsi qu'à tout
aménagement temporaire.

La réalisation de prestations de
conception technique et artistique,
de personnalisation, d'aménagement
et de mise en scène d'espaces
évènementiels.

Le transport, la livraison, la
manutention, l'installation, le
montage, le démontage, la mise en
place, l'enlèvement et le stockage
des structures, décors, mobiliers et
équipements fabriqués, vendus ou
loués par la société.

La gestion, l'exploitation et la
maintenance des structures et
installations évènementielles, ainsi
que toutes prestations de services s'y
rattachant.

Durée de la Société : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés de TROYES

Capital social : 450 000 euros

Gérance : Monsieur Pascal STOLTZ
demeurant 7 Rue du Champ de la
Gaulle 10120 ST POUANGE a été
nommé gérant.

Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés
de TROYES.

M2610239

2E Synergie

Par acte sous seings privés en
date du 19 septembre 2026, il a été
constituée la société présentant les
caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : 2E Synergie.

FORME : Société par actions
simplifiée.

CAPITAL : 162.680 €.

SIÈGE : 32 rue de Maréchal Leclerc

- 10110 MAGNANT.

OBJET : Les prises de participations
dans toute société constituée ou à
constituer ; Le conseil, la gestion et
l'organisation de l'activité des filiales
ainsi que la fourniture de toutes
prestations de nature administrative,
financière ou technique au profit
desdites filiales.

DURÉE : 99 années à compter de
son immatriculation au R.C.S.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux
décisions collectives sur justification
de son identité et de l'inscription en
compte de ses actions au jour de la
décision collective.

Sous réserve des dispositions
légales, chaque associé dispose
d'autant de voix qu'il possède ou
représente d'actions.

AGREMENT : Sauf lorsque la société
ne comporte qu'un seul associé,
tout transfert de titres sera soumis à
l'agrément de la collectivité des
associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Bruno
Etheve, demeurant 36 rue Maréchal
Leclerc - 10110 MAGNANT.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de
TROYES.

Pour avis.

M2610645

PACE HOLDING

Par acte SSP en date du 23/09/2026,
il a été constitué une société ayant les
caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PACE HOLDING.

SIÈGE SOCIAL : 76 rue des

Frères Gillet - 10120 ST ANDRE LES

VERGERS.

FORME : Société de participation
financières de profession libérale sous
forme de société par actions simplifiées
unipersonnelle.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : La détention de parts ou
d'actions de toute société d'exercice
libéral (SEL) constituée pour l'exercice
de la profession de notaire, ainsi que
toutes activités accessoires.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

PRÉSIDENTE : Madame Cécile
PALSEUR, demeurant au 76 rue des
Frères Gillet - 10120 ST ANDRE LES
VERGERS.

CLAUDE D'AGREMENT : Agrément
pour toute cession en cas de pluralités
d'actionnaires.

IMMATRICULATION : R.C.S. de

TROYES.

M2610802

AUTOSTART 10

Société par actions simplifiée

Au capital de 25 000 €

Siège social : 104 rue du Grand Véon

10000 TROYES

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à TROYES du 21
septembre 2026, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AUTO START 10

Siège : 104 rue du Grand Véon,

10000 TROYES

Durée : 99 ans à compter de
son immatriculation au Registre du
commerce et des sociétés

Capital : 25 000 €

Objet : Dépôt vente de véhicules.
Achat revente de véhicules. Lavage de
véhicules.

Exercice du droit de vote : Tout
associé peut participer aux décisions
collectives sur justification de son
identité et de l'inscription en compte
de ses actions au jour de la décision
collective.

Sous réserve des dispositions
légales, chaque action donne droit à
une voix, mais chaque associé ne peut
disposer de plus d'une voix, quel que
soit le nombre d'actions qu'il possède.

Agrément : Les cessions d'actions
au profit d'associés ou de tiers sont
soumises à l'agrément de la collectivité
des associés.

Président : M. Djebri BEKHTI,
demeurant 104 rue du Grand Véon,
10000 TROYES

La Société sera immatriculée au
Registre du commerce et des sociétés
de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2610776

« Les Haltes
Champenoises »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing
privé en date du 1^{er} septembre 2026 il
a été créé une société présentant les
caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité
Limitée

DENOMINATION SOCIALE : Les

Haltes Champenoises

DUREE : 99 ans

SIEGE SOCIAL : 3 rue Louis Desprez

10200 ROUVRES-LES-VIGNES

CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros

OBJET : La société a pour objet :

- L'acquisition, la propriété, la

détention, l'administration, la gestion,

la mise en valeur, la rénovation,

l'aménagement et l'exploitation de tous

biens et droits immobiliers ;

- La mise en location, notamment

en location meublée de courte durée,

saisonnière ou touristique, de tous

immeubles ou fractions d'immeubles

appartenant à la société ;

- La fourniture, à titre accessoire,

de prestations de services liées à

cette activité, dans le respect de la

réglementation applicable ;

- La participation directe ou indirecte

de la Société à toutes activités ou

opérations industrielles, commerciales

ou financières, mobilières ou

immobilières, en France ou à l'étranger,

sous quelque forme que ce soit, dès

lors que ces activités ou opérations

peuvent se rattacher directement ou

indirectement à l'objet social ou à

tous objets similaires, connexes ou

complémentaires.

- Et, plus généralement, toutes

opérations de quelque nature qu'elles

soient, économiques ou juridiques,

financières, civiles ou commerciales,

pouvant se rattacher, directement ou

indirectement, à cet objet social ou à

tous objets similaires, connexes ou

complémentaires.

CO-GERANTS : Monsieur Laurent

COLLOT et Madame Corinne FALMET

demeurant tous deux 3 rue Louis

Desprez 10200 ROUVRES-LES-

VIGNES.

IMMATRICULATION : RCS de

TROYES.

Pour avis, Le Co-gérant.

M2610154

E.L.D.A

Avis de constitution

Par acte unanime des associés
en date du 15 septembre 2026, il
est constitué une société dont les
caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCI.

DÉNOMINATION : E.L.D.A.

SIÈGE SOCIAL : 34 route de Méry

- 10150 LAVAU.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la construction,
l'administration, la gestion par location
ou autrement et la cession le cas
échéant de tous immeubles et biens
immobiliers dont elle peut devenir
locataire ou propriétaire.

- Toutes opérations financières,
mobilières ou immobilières se
rattachant directement ou indirectement
à cet objet et susceptibles d'en favoriser
la réalisation, à condition toutefois d'en
respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de
l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en

100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES :
Libre au conjoint, aux descendants,
ascendants, aux coassociés ou au
conjoint de l'un d'eux. Toute autre
cession est soumise à l'agrément des
associés, donné par décision collective
extraordinaire prise à l'unanimité des
associés.

GÉRANCE : Monsieur Denis MILARD
et Madame Amandine MILARD née
COLSON, demeurant 34 route de Méry
- 10150 LAVAU, nommés pour une
durée illimitée avec pouvoir général
d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du
tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2610691

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

SSWRR

Avis de constitution

Il a été constitué une société par
acte sous seing privé, en date du 21
septembre 2026, à TROYES.

DÉNOMINATION : SSWRR.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue des Jardins

- 10000 TROYES.

OBJET : L'acquisition, la propriété,
la mise en valeur, la transformation,
la construction, l'aménagement,
l'administration, la gestion et
l'exploitation par bail, location ou
autrement de tous immeubles et de
tous biens et droits immobiliers, de
tous droits et biens pouvant constituer
l'accessoire, l'annexe ou le complément
des biens et droits immobiliers en
question.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99
année(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.

CESSION DE PARTS ET

AGREMENT : Dispense d'agrément

pour cessions à associés, conjoints

d'associés, ascendants ou descendants

du cédant.

Agrément des associés représentant
au moins les deux tiers des parts
sociales.

GÉRANT : Monsieur Redoen EL
KHODRI, demeurant 7 rue des Jardins

- 10000 TROYES.

GÉRANT : Madame Razika EL
KHODRI, demeurant 7 rue des Jardins,

-10000 TROYES.

La société sera immatriculée au

R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2610784

MODIFICATION

DE STATUTS



PHYSIS

Société civile immobilière

au capital de 1 200 euros

Siège social : 34 Villa Rothier

10000 TROYES

939 050 647 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération
en date du 04 septembre 2026,
l'Assemblée Générale Extraordinaire a
décidé de transférer le siège social du

34 Villa Rothier, 10000 TROYES au 4
rue Jeanne d'Arc 10000 TROYES à
compter de ce jour, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts
comme suit :

Ancienne mention : 34 Villa Rothier,

10000 TROYES

Nouvelle mention : 4 rue Jeanne

d'Arc 10000 TROYES

Modification sera faite au greffe du
Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La Gérance

M2610067

EARL COLLINET
Eric Vignes
de la Gazonnie

EARL au capital de 65 000 €

Siège social :

3 rue André Cottenet

10340 BRAGELOGNE BEAUVOIR

R.C.S. TROYES 440 305 928

Avis de modification

Aux termes d'une délibération
en date du 1^{er} septembre 2026,
l'assemblée des associés a décidé de
la cessation des fonctions de co-gérant
de M. Eric COLLINET à compter du 1^{er}
septembre 2026.

L'inscription modificative sera
effectuée au Greffe du Tribunal de
Commerce de TROYES.

Pour avis et mention, La gérance.

M2610126



155 avenue d'Echenilly

10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Tél. : 03.25.45.10.69

BARROY
SERVICES

SARL au capital de 16 500 €

Siège social : 10 rue des Champignons

10800 SAINT THIBAULT

RCS de TROYES n°492 284 625

Avis de modification

L'AGM du 31/08/2026 a décidé à
compter du 31/08/2026 de :

- de rendre effective la démission de

M. BARROY Christophe aux fonctions

de co-gérant.

- transférer le siège social de la
société au 16 Bis rue des Champignons,
10800 SAINT THIBAULT.

- procéder à l'extension de l'objet
social en ajoutant à l'article 2 les
activités suivantes : L'achat et la vente
de tous matériels agricoles, de travaux
publics, roulants ou non, et de toutes
pièces détachées ou accessoires..

L'article 2 des statuts a été modifié
en conséquence. Le reste est sans
changement.

- diminuer le capital social de 8
250 € par rachat de parts sociales
en le portant de 16 500 € à 8 250 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en
conséquence.

Modification au RCS de TROYES.

M2610132



155 avenue d'Echenilly

10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Tél. : 03.25.45.10.69

H2CT

SAS au capital de 10 000 €

Siège social : 26 rue Marc Verdier

10150 PONT STE MARIE

RCS de TROYES n°824 542 237

L'AGM du 14/09/2026 a décidé à
compter du 14/09/2026 de :

- de nommer en qualité de président

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI MOROJ

SCI au capital de 1 200 €
Siège social : 12 Rue du Château
10270 MONTAULIN
RCS de TROYES n°991 682 295

Transfert de siège

L'AGE du 22/09/2026 a décidé le transfert du siège social au 8 Rue des Barbes d'Or, 10260 SAINT PARRÉS LES VAUDES à compter du 22/09/2026.
Mention : RCS de TROYES
M2610653

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

MESCOS

Forme : SAS
Capital social : 20.000 Euros
Siège social :
15 rue Emile Clevy
10000 TROYES
881 337 224 R.C.S. de Troyes

Transfert de siège social

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 septembre 2026, les actionnaires ont décidé, à compter du 1 septembre 2026, de transférer le siège social à 68 rue des Vannes - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.
Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.
M2610660

ITPI

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social :
37 rue Marcelin Berthelot
10000 TROYES
R.C.S. Troyes 849 547 864

Par AGE du 01/09/2026, l'actionnaire unique a décidé de modifier l'objet social en supprimant l'activité «bureau d'études thermiques» et en ajoutant l'activité de «Solutions d'expertise en bâtiment et notamment : analyse technique des dommages, médiation, conciliation, expertise amiable et judiciaire et accompagnement dans la gestion des contentieux».

L'objet est désormais rédigé comme suit : Diagnostic immobilier, Développement d'applications informatiques, La prise de vues aériennes (photos et vidéos) par drones, traitement et analyse des données (photogrammétrie, ortho-photographie, ortho-image, cartographie, thermographie...), Solutions d'expertise en bâtiment et notamment analyse technique des dommages, médiation, conciliation, expertise amiable et judiciaire et accompagnement dans la gestion des contentieux.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2610666

HEM TRANSPORT

SASU au capital de 500 Euros
Siège social :
166 rue Adolphe Thiers
10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS
988 235 172 R.C.S. de Troyes

Suivant délibérations en date du 14/09/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au : 47 rue Victor Mac Auliffe - 97400 SAINT DENIS.
Radiation au R.C.S. de TROYES et réimmatriculation au R.C.S. de SAINT DENIS DE LA RÉUNION.
M2610419

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

GLAIS DIDIER

SASU au capital de 300 000 €
Siège social :
63 RUE DU 27 AOÛT 1944
10270 MONTREUIL SUR BARSE
RCS de TROYES n°494 116 163

Avis de modification

En date du 30/06/2026, l'associé unique a nommé à compter du 30/06/2026 en qualité de commissaire aux comptes titulaire ERIC MAERTE AUDIT, SAS au capital de 9 177 €, ayant son siège social 16 Rue des Tropèrs 10150 SAINTE MAURE au RCS de TROYES.
Mention : RCS de TROYES.
M2610703

SF CONSEIL

et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

HOLDING GIROST

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Rue du Fort Saint Georges D43
10220 GERAUDOT
993 679 604 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 28 août 2026, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 900.000 €, pour le porter de 1.000 € à 901.000 €, par voie d'apport en nature.
Les articles 8 et 10 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.

M2610714

30 VH

OFFICE VICTOR HUGO

NOTAIRES ASSOCIÉS

M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI CAP SUD

Suivant délibération du 07 septembre 2026, les associés de la société civile immobilière dénommée SCI CAP SUD, ayant son siège social à LA RIVIERE DE CORPS (10440), 14 rue Jules Cuisin, au capital de 1.000,00 €, immatriculée numéro 478 370 604 au R.C.S. TROYES, ont nommé Monsieur Jean-Claude DEBURE comme nouveau gérant de la société, par suite de la cession de parts reçue par Maître COSSARD, le 22 septembre 2026 et du décès des anciens co-gérants, Pierre DEBURE et Mauricette DORÉ.
Le siège social a été transféré à SAINT GERMAIN, Hameau de Lépine, 8 route de Torvilliers.
Les statuts sont corrélativement mis à jour.
Pour avis et mention, Pascal COSSARD.

M2610806

SF CONSEIL

et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

PURE 10

Société civile immobilière au capital de 2.000 Euros
Siège social :
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
Angle des Rues Amédée Bollée et de l'aéroport
802 087 247 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 10/09/2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1046 chemin de la Barbarie - 83270 SAINT CYR SUR MER, à compter du 10/09/2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
En conséquence, la société qui était immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 802 087 247 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de TOULON.
Pour avis.

SF CONSEIL

et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

PURE 83

Société civile immobilière au capital de 2.000 Euros
Siège social :
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
Angle des Rues Amédée Bollée et de l'aéroport
843 909 623 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 10/09/2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1046 chemin de la Barbarie - 83270 SAINT CYR SUR MER, à compter du 10/09/2026. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
En conséquence, la société qui était immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 843 909 623 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de TOULON.
Pour avis.

M2610751

CORP'Avocats

7 rue de la grange aux grains
03700 BELLERIVÉ SUR ALLIER

AM3 RECRUTEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 75.000 Euros
Siège social :
69 avenue du Général Galliéni
10300 STE SAVINE
991 962 200 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision unanime en date du 15/09/2026, la collectivité des associés a décidé de remplacer à compter du 15/09/2026 la dénomination sociale AM3 RECRUTEMENT par AM3 INTERIM RECRUTEMENT et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La collectivité des associés a pris acte de ma démission de la société LSH de ses fonctions de directrice générale avec effet à compter du 15/09/2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
M2610763

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole
03.26.08.38.27
compta.pamb@legalnet.org

Maître Marie-José MATHIEU,

Notaire à ESSOYES

GFA DU BOIS CHAVIS

Groupement foncier agricole
Capital social : 298.647,62 Euros
Siège social : Ferme du bois chavis
10110 VITRY LE CROISE
R.C.S. Troyes 413 181 629

Par AGE du 27/09/2025, les associés ont pris acte du décès de M. Robert CHAPOTEL survenu le 07/06/2002 et de la cessation de ses fonctions de cogérant à compter de cette date.
Pour insertion, le Notaire.

M2610754

altix

avocats

MONTCHAPET AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée au capital de 1.520.325 Euros (en cours de modification)
Siège social :
Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
404 409 955 R.C.S. Troyes

Avis de modification

L'associée unique a décidé le 21/09/2026 d'augmenter le capital social de la société d'un montant 500.250 € pour le porter de de 1.520.325 à 2.020.575 €, par l'émission de 3.450 actions nouvelles.
Les statuts ont été modifiés corrélativement.
R.C.S. TROYES.
Pour avis : La présidente.

M2610711

POURSUITE D'ACTIVITE

Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

ATELIER COX

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros
Siège social :
200 rue de la Perrière
10320 SOULIGNY
919 839 910 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 28 janvier 2026, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : Le président.

M2601629

SAS «MAISON MANSART»

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
54 rue du Général Leclerc
10170 MERY SUR SEINE
R.C.S. Troyes 930 209 010

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 7 août 2026, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le représentant légal.
M2610682

DISSOLUTION
DE SOCIETE

SORIMMO

Par AGE du 31/07/2026 les associés de la société SORIMMO, SCI au capital de 2.000 € dont le siège social est situé 5 rue des Perrières - 10410 ST PARRÉS AUX TERTRES immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n° 401 822 838 ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur David SORARUFF, demeurant 55 rue des Vannes - 10800 ST JULIEN LES VILLAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 55 rue des Vannes - 10800 ST JULIEN LES VILLAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
M2610028

CLOTURE
DE LIQUIDATION

Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SMS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège : 16, rue du Moutier, 10120 ST POUANGE
Siège de liquidation : 16, rue du Moutier
10120 ST POUANGE
540 089 034
R.C.S. Troyes

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Francis BRAIBANT, demeurant 16 Rue du Moutier, 10120 ST POUANGE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.

M2512461

LPJ STORE

Forme : société par actions simplifiée société en liquidation
Capital social : 100 Euros
Siège social :
4 ter rue des Maisons Brûlées
10180 SAINT LYE
999 443 328 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame PRESCILIA MARIE, demeurant 4 ter rue des Maisons Brûlées - 10180 SAINT LYÉ pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation de la société à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal matériellement compétent de TROYES. Radiation au R.C.S. de TROYES.
M2609808

SORIMMO

Par AGO du 31/08/2026 les associés de la société SORIMMO, SCI en cours de liquidation au capital de 2.000 € dont le siège social est situé 5 rue des Perrières - 10410 ST PARRÉS AUX TERTRES et le siège de liquidation est situé 55 rue des Vannes - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°401 822 838 ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David SORARUFF, demeurant 55 rue des Vannes - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 juillet 2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
M2610031

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

M. DE LA PISCINE

SARL au capital de 100 €
Siège social : 107 Rue Adolphe Thiers
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS de TROYES n° 949 235 535

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 08/09/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CINTRAT Florent de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2026.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2610102

LMDO & VOUS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 €
Siège social : 7 Rue de l'Osière, 10800 MOUSSEY
Siège de liquidation : 7 Rue de l'Osière 10800 MOUSSEY
851 754 598 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025 au siège de la liquidation, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Franck DE PEDRINI, demeurant 5 Rue de l'Osière 10800 MOUSSEY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.

M2610730

Matot Braine

PETITES AFFICHES

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb

@legalnet.org

03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIALSCP Séverine CAILLIEZ
et Louis MAMAN

Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARIGNY LE CHATEL

EPOUX BERNEDE

Monsieur Georges Gaston Robert BERNEDE, retraité, né à Casablanca (Maroc), le 04/09/1951 et Madame Fabienne MAISON, retraitée, née à THIONVILLE (57100), le 01/07/1956, demeurant à MARCILLY LE HAYER (10290), RD 54 Chavaudon, tous deux de nationalité française, mariés à la mairie de CASTELJALOUX (47700), le 12 juillet 1980, sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Jean-Paul LACOSTE, Notaire à CASTELJALOUX, le 04/07/1980, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial, pour adjoindre une société d'acquêts avec clause de préciput en faveur du survivant des époux. L'acte a été reçu par Me Séverine CAILLIEZ, Notaire à MARIGNY LE CHATEL, le 22/09/2026. Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me Séverine CAILLIEZ, Notaire à MARIGNY LE CHATEL, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, Me Séverine CAILLIEZ. M2610809

Aisne

CONSTITUTION
DE SOCIETE

M3C2 PATRIMOINE

Aux termes d'un ASSP en date du 07/09/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : M3C2 PATRIMOINE

Objet social : - L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation commerciale par voie de location meublée ou équipée, de tous biens et droits immobiliers ; - L'acquisition des meubles, équipements et installations nécessaires à cette exploitation ; - La réalisation de tous travaux d'aménagement, d'amélioration, d'entretien, de rénovation ou de réhabilitation des biens détenus par la Société ; - Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la réalisation de l'objet social, par voie de vente, échange ou apport ; - Le recours à tous emprunts nécessaires à la réalisation de l'objet social ; - Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus, sans modifier le caractère principalement commercial ni compromettre l'application du régime prévu à l'article 239 bis AA du Code général des impôts.

Siège social : 12, route de Vorges, 02860 PRESLES ET THIERNY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN

Gérance : M. DUPONCHEL Maxime 12, route de Vorges 02860 PRESLES ET THIERNY M2610256

PIERRE D'APRES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/09/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PIERRE D'APRES

Objet social : la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers ou mobiliers,

Siège social : 2 rue Principale, Grand Fontaine, 02330 VALLEES EN CHAMPAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS
Gérance : M. GAUTHERAT Sébastien 2 rue Principale, Grand Fontaine 02330 VALLEES EN CHAMPAGNE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. M2610354

BVIMMO

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 18/09/2026 concernant BVIMMO. Il fallait lire : Immatriculation au R.C.S. de SAINT QUENTIN. M2610558

FRANCE
SOLUTIONS
TRANSPORT

Rectificatif à l'annonce parue le 10/09/2026 concernant la société : FRANCE SOLUTIONS TRANSPORT, il y avait lieu de lire Par acte SSP du 10/09/2026. M2610560

KEBLI
RECYCLAGE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/09/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : KEBLI RECYCLAGE

Objet social : -Le commerce et la récupération de déchets métalliques, notamment toutes opérations d'achat, de vente, de négoce, de collecte, de tri, de traitement, de transformation et de valorisation de matières métalliques (ferreuses et non ferreuses), ainsi que de tous déchets, sous-produits et matières issues de la récupération, en vue de leur réemploi, recyclage, valorisation matière ou énergétique, ou de leur commercialisation.-La réalisation de prestations de services industrielles, notamment toutes opérations de démantèlement, déconstruction, démontage, curage industriel, dépollution, nettoyage industriel, retrait et confinement de matériaux, ainsi que la gestion et l'évacuation des déchets dangereux et non dangereux issus de ces interventions.-La dépose sélective d'équipements techniques et industriels en vue de leur réemploi, interne ou externe, notamment toutes opérations de dépose, récupération, remise en état, reconditionnement, stockage, négoce et cession d'équipements, machines, matériels et composants techniques ou industriels.

Siège social : 60 Rue Saint Denis, 02130 VILLERS SUR FERRE

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS

Gérance : M. KEBLI Rachid 60 Rue Saint Denis 02130 VILLERS SUR FERRE M2610612

MODIFICATION
DE STATUTSRICTUS
PRODUCTIONS

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Lieu dit Pontarcher
02290 AMBLENY
949 712 368 R.C.S. de Soissons

Le 10/09/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 128 avenue Flandres-Dunkerque 1940 - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN, à compter du 01/09/2026.

Modification au R.C.S. de SOISSONS. M2610391

ADHOC IMMO

EURL au capital de 10 Euros

Siège social :
18 impasse des tulipes
02670 FOLEMBRAY
991 716 390
R.C.S. de Saint Quentin

Suivant délibérations en date du 08/09/2026, l'associé unique a décidé de transformer la société en SASU. A été nommé président M. CHATELAIN Jérémie, 18 impasse des Tulipes - 02670 FOLEMBRAY.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Le reste demeure inchangé.

Mention au R.C.S. de SAINT QUENTIN. M2610464

DESTINATION
BONHEUR

SARL au capital de 1 000 €

Siège social : 28 Rue Vidame
02220 LHUYS
RCS de SOISSONS n°951 387 166

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 26/08/2026, il a été décidé à compter du 01/09/2026 de transférer le siège social au 6 rue de la Croix, 51170 MONT SUR COURVILLE.

Radiation du RCS de SOISSONS et immatriculation au RCS de REIMS

Maxime PENNEQUIN, Gérant M2610623



34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

NOYELLOISE

SC au capital de 1 500 €

Siège social : 37 avenue du Général de Gaulle
02400 ESSOMES SUR MARNE
RCS de SOISSONS n°798 046 694

L'AGE du 19/09/2026 a décidé à compter du 19/09/2026 de nommer en qualité de co-gérant M. CHARLIER Pierre-Olivier, demeurant 3 place Saint-Nicaise 51220 SAINT THIERRY en remplacement de M. CHARLIER Philippe, gérant, pour cause de décès le 18/03/2022.

Modification au RCS de SOISSONS. Frédérique CONREUR-MARTIN M2610634

MCB MEDICAL

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 Euros
sise 5 rue de la Forte Maison
02400 NOGENTEL
928 808 096 R.C.S. Soissons

Par décisions unanimes des associés du 07/09/2026, il a été décidé d'ajouter à l'objet social l'activité «toutes prestations de mandataire social».

Pour avis : Le président. M2610648



OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GE et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE
DU QUATUOR
QUENARDEL

Société civile

au capital de 11.000,00 Euros

Siège social :

1 rue de la Tour - 02470 MACOGNY
751 835 265 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 septembre 2026, les associés de la SC DU QUATUOR QUENARDEL ont décidé :

- De transférer le siège social sis à MACOGNY (02470), 1 rue de la Tour, pour le fixer à LAMBERSART (59130), 22 avenue de Jussieu, à compter du même jour ;

- De proroger la durée de la société devant se terminer le 31 mai 2032, de 30 ans portant la fin de la durée de la société au 31 mai 2062 ;

- De nommer Madame Valérie BROCHE, épouse QUENARDEL, demeurant à LAMBERSART (59130), 22 avenue de Jussieu, en qualité de cogérante, à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Gilles QUENARDEL, cogérant démissionnaire.

Par conséquent, Monsieur Rodolphe QUENARDEL et Madame Valérie QUENARDEL, demeurant ensemble à LAMBERSART (59130), 22 avenue de Jussieu, assureront ensemble la gérance de la société :

- De procéder, en conséquence, aux modifications des articles 4 ,5, 7 et 13 des statuts de la société.

L'inscription modificative sera faite auprès du R.C.S. de SOISSONS et l'immatriculation requise auprès du R.C.S. de LILLE METROPOLE.

Pour insertion,
Me Geoffroy CROZAT, Notaire. M2610655

S.E.L.A.R.L. F-X.
DEROUVROY, A.GABET,
C. COFFIN, C-E. SUEUR,
J. BALLAND & G.E.DUPAS
Notaires associés CAUDRY (Nord)

SARL PRO

Société à responsabilité limitée

au capital de 7.622,45 Euros

Siège social :

PROVISIEUX ET PLESNOY (02190)
Plesnoy
R.C.S. St Quentin : 412 566 275

Nomination de co-gérance

Suivant délibération de l'assemblée générale des associés en date du 14 juillet 2026, il a été pris acte de la nomination de Madame Adeline DE VRIENDT, née DRUART, demeurant à SURESNES (92150), 71-73 rue des Nouvelles, en qualité de co-gérante de la société pour une durée illimitée et ce, avec effet au 14 juillet 2026.

De sorte que la gérance est désormais assurée par Monsieur Charles DE VRIENDT et Madame Adeline DE VRIENDT.

La modification des statuts sera faite en conséquence au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Me A. GABET. M2610766

BESOIN
DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31



JURIS ALLIANCE

Notaires à Meaux

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
DU MARAIS
DE CUCHERY

Société civile

Capital : 25.000,00 Euros

Siège social :

La Ferme du Moulin, Glennes
(02160) LES SEPTVALLONS
R.C.S. Soissons 811 286 228

Aux termes d'une AGE du 18/09/2026, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée et à compter du 11/03/2024 en remplacement de M. Eric BOUCHER, décédé :

- Mme Sylvie BOUCHER ép. GODEFROY, demeurant à THIL (51220), 1 Grande Rue ;

- Mme Nicole BOUCHER ép. HERIN, demeurant à BUS-LA-MESIERES (80700), 13 rue de Fescamps ;

- Mme Véronique POTEL, demeurant à LA FERTEMILON (02460), 14 Hameau Mosloy. M2610818

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Saint-Quentin

14, rue Jacques Lescot

02100 Saint-Quentin

Tel : 03 23 06 64 32

TIEN JF

Forme : SARL

société en liquidation

Capital social : 307.840 Euros

Siège social :

4 rue Mazarin - 02800 LA FERRE
500 370 119 R.C.S. de Saint Quentin

Clôture
de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 23 avril 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-François TIEN, demeurant 12 rue Renansart - 02240 BRISSY HAMEGICOURT et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.

La société sera radiée du R.C.S. du SAINT QUENTIN.

Le liquidateur. M2610643

Recevez désormais
GRATUITEMENT
votre justificatif
numérique par mail



PROFESSIONNELS

DU CHIFFRE
ET DU DROIT,
CRÉEZ VOTRE
COMPTE DIGITAL
pour bénéficier
d'un SERVICE
SUR MESURE
et
de NOMBREUX
AVANTAGES

+ d'infos

03 26 08 38 29

COMMISSAIRES
PRISEURSVENTES
AUX ENCHÈRESCONSTITUTION
DE SOCIÉTÉAUGMENTATION
DE CAPITALTRANSFERT
DE SIÈGE SOCIALCHANGEMENT
DE GÉRANTCESSION DE FONDS
DE COMMERCEAPPEL D'OFFRES
MARCHÉS PUBLICSGREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCE

annoncelegale.pamb

@forumeco.com

03 26 40 21 31

Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur



Ma radio locale.



Le média qui vit comme nous, ici.

Nouveauté. À travers le concept R-Space Lab, le constructeur annonce son futur monospace. Silhouette élancée, habitabilité, modularité et numérique au programme. Patience.

Renault : le retour du monospace



Un vrai monospace modulable au style épuré.



On retrouvera la planche de bord du concept R-Space Lab sur les futures Renault.

Dans le cadre de son plan stratégique « FutuREaday » dévoilé au printemps, le Groupe Renault a lancé son offensive post De Meo, son séillant directeur général ayant préféré le glamour de Gucci à l'industrie automobile en général et à Renault en particulier. Au programme : pas moins de quatorze nouveaux modèles à l'échelon international dont douze pour le marché européen. Objectifs mis en avant : vendre plus de deux millions de véhicules dont la moitié hors Europe, assortis de 100% de ventes de modèles électrifiés en Europe.

Dans cette perspective ambitieuse, le constructeur annonce le retour des « voitures à vivre ». Une

accroche publicitaire restée dans les mémoires tant elle correspondait aux différentes générations de monospaces dont Renault a été l'initiateur dès la fin des années 70. Avec un succès international qui a duré près de quatre décennies pour les Espace et Scénic en particulier. Mais la vogue des SUV a tout emporté et les monospaces sont passés de mode en quelques années, au point de désertir les catalogues de la quasi totalité des constructeurs. L'Espace est toujours présent dans la gamme au Losange mais il y a usurpation d'identité, puisqu'il s'agit d'un crossover... Comme si, tout le monde avait oublié leur pertinence en matière d'habitabilité et de modula-

rité. On n'a pas fait mieux depuis.

Bonne nouvelle, Renault devrait relancer un monospace dans les prochaines années. Il s'inspirera du concept R-Space Lab, qualifié par le constructeur de « laboratoire pour explorer l'esprit des voitures à vivre ». Nous y sommes ! Le constructeur résume son projet en quelques mots-clés : « *un intérieur modulable, lumineux, adapté à toutes les situations du quotidien où les technologies et espaces se reconfigurent intuitivement selon les usages* ». Autant de caractéristiques qu'on cherche parfois en vain sur certains modèles...

UN AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR TRANSPOSABLE EN SÉRIE

Long de 4,50 m et haut de 1,50 m, il se situe aux limites supérieures du segment compact avec une hauteur très basse, inférieure à celles de la plupart des berlines de la catégorie. Sa silhouette mono-

volume avec un grand pare-brise très incliné ne laisse pas place au doute : il s'agit d'un monospace sans la moindre ambiguïté. Sa ligne élégante et sobre pourrait être transposée à la série, sans être trop affadie comme c'est parfois le cas de certains concepts extravagants.

L'aménagement intérieur, éclairé par l'immense toit panoramique vitré, est lui aussi réaliste à quelques détails près. Il se distingue par sa planche de bord dominée par son écran incurvé, dénommé OpenR Panorama, qui court d'un côté à l'autre de l'habitacle. Un écran qu'on retrouvera rapidement en série sur plusieurs modèles de la marque, comme l'a annoncé le constructeur. Il est complété par une autre dalle numérique tactile en position centrale. Le volant d'une forme inédite a pour objectif de « libérer la vue » selon les mots du constructeur et d'améliorer le confort de conduite, notamment

avec la direction à commande électronique, sans aucun lien en mécanique. Ce volant sera-t-il adopté en série ? Rien d'impossible, plusieurs constructeurs à l'image de Peugeot pour la prochaine 208 travaillant sur de nouvelles formes de volant, assorties de fonctions innovantes.

Plancher plat, trois fauteuils individuels arrière de taille identique aux dossiers rabattables et aux assises relevables, capables de coulisser jusqu'aux places avant : les fondamentaux des monospaces sont respectés. Le concept R-Space Lab y ajoute des portes arrière ouvrant à 90 degrés pour faciliter l'accès à bord et les chargements.

Reste désormais à connaître la date de l'arrivée sur le marché d'une version de série de cette étude qui renouvelle le genre et remet au goût du jour les monospaces.

DOMINIQUE MAREE

Bridger : le futur SUV Dacia

À travers l'étude portant le nom de Renault, on peut découvrir le futur petit SUV de la marque roumaine du Groupe. Il sera disponible en versions thermique, hybride et électrique.



Pour le moment, il n'est pas prévu que le SUV Renault Bridger pose ses roues en Europe un jour. Développé en Inde où il sera assemblé, il est destiné aux marchés internationaux par

Renault. Comprendre hors du Vieux continent. Mais l'histoire de Dacia nous l'a appris, ce qui est prévu pour les marchés asiatiques, sud-américains ou africains finit par débarquer en Europe. Dernier exemple en date : la Dacia Spring, étroitement dérivée de la Renault Kwid. Ce serait une excellente nouvelle concernant le Bridger dont le nom s'inscrit dans la continuité des appellations régulièrement utilisée par la marque roumaine : Duster, Jogger, Bigster... Davantage qu'un signe

Long de moins de quatre mètres, selon la précision toute relative de Renault, le SUV Bridger n'a pas vocation à se substituer à la Spring

dont le renouvellement est prévu dans quelques mois mais d'enrichir la gamme Dacia en proposant plusieurs types de motorisations. Selon les marchés, le constructeur annonce des blocs thermique, hybride et 100% électrique. Et sans doute, une version bi carburant essence-GPL, proposée Dacia sur la majeure partie de sa gamme. De quoi élargir l'audience de l'inédit Bridger.

Sa ligne de baroudeur des centre-villes se distingue par ses angles vifs, ses généreux passages de roues soulignés d'élargisseurs noirs, ses roues de 18 pouces et sa poupe verticale. Un style efficace. Malgré son format réduit, le Brid-

ger ambitieuse, selon le constructeur de « redéfinir les standards de sa catégorie en matière d'habitabilité et de sensation d'espace à bord ». Avec deux précisions chiffrées : un rayon aux genoux de 200mm aux places arrière et un volume de coffre de 400 l. Des valeurs exceptionnelles dans un format aussi compact.

Commercialisé fin 2027 en Inde, pays appelé à devenir un pôle mondial de production et d'approvisionnement pour le Groupe Renault, le Bridger est attendu en Europe au début de l'année suivante.

D.M.

Premium. Un V8 hybride de plus de 1 000 ch, une série limitée à seulement 499 unités et un prix de vente fixé à 500 000€ : Audi fait une entrée fracassante dans l'univers des stars du macadam.

Audi Nuvolari : la supercar aux quatre anneaux



La Nuvolari exprime le nouveau design d'Audi dont s'inspireront tous les futurs modèles de la marque.



Un cockpit d'une sobriété extrême se mariant à des matériaux haut de gamme.

“*V*orsprung durch Technik” : le progrès par la technologie. Audi le serine à longueur de spots télé et de pages de pub dans la presse. C’est le « mantra » de la marque d’Ingolstadt répété ad libitum. Impossible d’y échapper ! Cette formule fétiche s’incarne désormais dans un coupé ultra performant, dévoilé juste avant l’été. Une supercar grise à la silhouette à la fois sobre et spectaculaire. Son nom : Nuvolari. Celui d’un immense champion de la course de l’entre-deux-guerres qui a piloté pour Auto-Union, l’ancêtre d’Audi qui a repris le fameux logo aux quatre anneaux entrelacés, juste avant la Deuxième guerre mondiale. Tazio Nuvolari était considéré comme le meilleur pilote de l’histoire par Ferdinand Porsche ou Enzo Ferrari...

Elaborée dans le secret et en un

temps record par une équipe réduite, la Nuvolari s’inspire du concept C, un projet « manifeste » exprimant le nouveau langage esthétique de la marque résumé d’une formule par Massimo Frascella, le patron du design d’Audi : « *The radical next* ». Autrement dit sans compromis. Comme le disait Bernard Blier alias Raoul Volfoni dans une réplique culte des « Tontons Flingueurs » : « *c’est du brutal* » !

Brutale mais en même temps d’une sobriété quasi janséniste dans sa robe entièrement grise constituée d’aluminium et de fibre de carbone. Sa proue avec sa calandre rectangulaire de taille raisonnable – une nouveauté chez Audi – inspirera celle de l’ensemble des nouveautés (plus sages) à venir... Pas de lunette arrière mais des persiennes noires surplombant

le V8 hybride en position centrale et une poupe grillagée abrupte. On peut résumer l’aménagement intérieur d’un seul mot : minimalisme. Presque austère. Un écran enchâssé dans une visière derrière le volant muni de palettes, un écran tablette incliné, posé sur la console centrale : c’est à peu près tout. Cet extrême dépouillement, encore accentué par les nuances de gris habillant l’habitacle, est compensé par des matériaux de haute qualité. « Rien n’est décoratif » confirme Massimo Frascella.

1 000 CH ÉLECTRIFIÉS.

Le cœur de la Nuvolari est un V8 bi-turbo de 3 995 cm³ développant 800 ch à 9 000 tr/mn, accouplé à une boîte de vitesse à double embrayage à 8 rapports. Un bloc venu de chez le cousin

Lamborghini comme cela était déjà le cas pour les Audi R8. Il y a pire fournisseur. Mais pour faire bonne mesure et être dans l’ère du temps, on lui a adjoint un trio de moteurs électriques : deux implantés à l’avant et le dernier au-dessus de la boîte de vitesse avec en complément d’une batterie de 7,3 kWh. A l’heure des comptes, on obtient une puissance cumulée de 1001 ch. Un chiffre encore magique, même pour une supercar.

Évidemment, la transmission Quattro est du voyage. La marque bavaroise ne pouvait se priver de ce qui constitue une de ses spécificités techniques depuis quatre décennies. Elle se révèle utile, sinon indispensable, pour faire passer de la façon optimum cette cavalerie sur la route. Les quatre modes de conduite auxquels s’ajoute une

position track » (piste) ne sont pas davantage superflus... Idem pour les disques Brembo en carbone de 420 mm à l’avant et de 410 mm à l’arrière, pincés à l’avant par des étiérs 10 pistons. On ne rigole pas !

Jamais encore Audi ne s’était aventurée dans l’univers exclusif des supercars, un cénacle réduit à quelques noms prestigieux s’adressant à une poignée de collectionneurs exigeants à travers le monde. Audi a prévu de limiter la fabrication de la Nuvolari à seulement 499 unités et fixé son tarif de base à 500 000€.

Les carnets de commande ouvriront bientôt pour les premières livraisons prévues dans moins d’un an. Avis aux amateurs disposant de solides moyens.

DOMINIQUE MAREE

Le basculement électrique

Plus de 80% des voitures neuves immatriculées sont désormais électrifiées dont 35% de 100% électriques sur le mois de juillet. Le diesel n’intéresse plus que 2% des clients.

En juillet, 37% des acheteurs d’une voiture particulière ont choisi un modèle à batterie. Un bond en avant de 70% par rapport au même mois l’an dernier. C’est encore plus spectaculaire pour les flottes d’entreprise avec 40% de véhicules 100% électriques du total des immatriculations de juillet : + 90% d’une année sur l’autre. Une accélération supérieure aux projections. Dans le premier cas, on peut en attribuer une large part aux effets du leasing social mis en place le 16 juillet dernier. Dans

le second, aux poids des contraintes fiscales pesant sur les entreprises pour les obliger à verdir leurs flottes. Autre élément incitatif : un choix de plus en plus étendu couvrant l’ensemble les segments du marché. Plus de 180 voitures 100% électriques sont désormais disponibles sur le marché français. C’est un tiers de plus que l’année dernière. On n’oubliera pas non plus de citer les conséquences de la surchauffe des prix à la pompe, liée à l’embrasement du Moyen-Orient.

Sur les 126 808 immatriculations

de juillet, un mois en hausse de 9%, 44 378 étaient des 100% électriques. Les hybrides, toutes technologies confondues, concentraient 48% du marché soit 60.605 voitures. Un volume en légère baisse (-2%), lié au recul (-11%) des hybrides rechargeables, souvent pénalisés par le malus lié au poids, alors que les hybrides classiques (20% de part de marché) restaient stables tout comme les micro hybrides (21% de PDM).

Le leasing social profite en priorité

à Renault avec 3 794 immatriculations de Renault 5 E-Tech, suivies des Scénic V (2910) et Twingo IV (2 564). Autre élément lié au succès du leasing social, la forte progression de la Location Longue durée en hausse de 36%.

Le mois dernier, moins de 14 000 clients ont choisi un modèle essence (11% du total des immatriculations), une chute de 44%, alors que seulement 2 750 (2% de part de marché) ont opté pour diesel, devenu marginal. Face à ce bascule-

ment électrique, les infrastructures publiques de recharge peinent à suivre. On en compte désormais 200 000 bornes. C’est insuffisant face aux quelque 1,7 millions de véhicules 100% électriques en circulation en France auxquels il faut ajouter environ 800 000 hybrides rechargeables. Sans compter plusieurs centaines de milliers de voitures électriques immatriculées à l’étranger qui sillonnent le pays...

D.M.

Laurent Allard. Il dirige l'entreprise Degoisey qui adresse les marchés de la défense et de l'aéronautique. Il y insuffle sa vision, son audace et transmet son expérience.

Le « Robin des bois » de l'industrie



Laurent Allard est aux manettes de Degoisey, entreprise d'usinage et de mécanique de précision.

« Je ne m'arrêterai jamais. » À 70 ans, Laurent Allard emménage son entreprise sur un nouveau site industriel à Rosières-près-Troyes avec des machines de dernière génération et l'intégration de robots pilotés par l'intelligence artificielle dans le process industriel. À 70 ans, il investit 7 millions, dont 4 millions pour construire le nouveau bâtiment de 3 500 m². Résolument tourné vers l'avenir, Laurent Allard continue d'œuvrer pour la croissance de son entreprise et intègre l'IA dans son usine. En sept ans, Degoisey est passée de 15 à 50 personnes et a multiplié son chiffre d'affaires par sept pour atteindre 7 millions d'euros. « On a une moyenne d'âge de 33 ans dans l'atelier. » Il forme ses alternants et cette année, tous ont voulu rester. « Ils ont un vrai confort de vie et le quart de nos jeunes sont devenus primo-accédants. C'est important. Nous donnons du sens à ce qu'ils font. » C'est peut-être ce qui contribue à entretenir l'éternelle jeunesse du dirigeant et à le conforter dans sa vision d'entrepreneur. Cette expérience acquise, Laurent Allard veut la transmettre. « Je pourrais être en retraite, faire comme les gens de ma génération et voyager. La question est : qu'est-ce que je fais de ce capital ? Alors j'essaie d'apporter mon concours aux futures générations, au futur management de l'entreprise. Ils feront comme ils pourront, mais le mieux pour les aider

c'est la transmission. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils me posent encore des questions et qu'ils me surprennent. J'ai une équipe formidable ! » Même si les générations sont différentes et que les points de vue peuvent diverger aussi, l'essentiel est d'aboutir à un même plan d'action, que les équipes s'approprient le projet. L'entreprise s'adapte ensuite et se donne les moyens de réussir. « La croissance n'est pas linéaire, elle ne va pas d'un point à un autre, il y a des creux, des crises. Il faut préserver le capital humain et donner du sens en combattant l'incertitude par la rationalité et

dant. J'ai eu la chance aussi de croiser des patrons qui avaient de véritables visions et de sacrés caractères. Ils savaient où ils allaient. En tant que chefs d'entreprises, nous prenons des risques. Aujourd'hui, les programmes accélérateurs comme ceux de la BPI nous permettent de rompre l'isolement et de mieux mesurer cette prise de risque. Nous ne sommes pas des surhommes. »

Issu de l'école supérieure de gestion de Troyes, sa carrière démarre comme chef de produit en métallurgie, puis c'est l'aboutissement, Laurent Allard devient patron. Il reprend la verrerie

« Donner du sens pour combattre l'incertitude. »

partager cette rationalité sous forme de projet. »

TRANSMETTRE ET APPRENDRE ENCORE

Alors qu'il est adolescent, Laurent Allard fait du livre autobiographique « Le Talisman » de Marcel Dassault son livre de chevet. Le parcours de l'homme l'inspire et lui donne de l'ambition. « À partir de là, je voulais être patron. J'étais très admiratif du parcours de Dassault et de la vie des grands hommes qui pouvaient éclairer. J'avais envie d'être indépen-

de Montiéramey à la barre du tribunal. Il la rebaptisera Vermont en 1989. À cette période, il dirige un business 100 % international. « J'avais trois zones d'activités, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. J'ai beaucoup voyagé, j'ai eu de la chance. C'était énorme. Ce n'était pas le fait de prendre l'avion qui m'animait, mais d'être au contact de cultures différentes, dans la vie et dans le business. À l'époque, je travaillais avec le secteur automobile japonais au moment où il s'implantait en Europe. Cela a été un choc de reprendre une entreprise en redressement judiciaire

et une excellente formation. » Il fait entrer les cadres méritants au capital de la société qui comptait 60 personnes. Quelques années plus tard, des divergences de position avec l'encadrement le décident, bien que majoritaire, à céder ses parts et à partir pour d'autres horizons.

DOCTORANT À 62 ANS

Avant de reprendre la société Degoisey en 2006 dont l'activité était alors dédiée à la fabrication de machines pour l'industrie textile, Laurent Allard se lance un nouveau défi. En 2018, il s'inscrit à l'université à l'âge où il pourrait faire valoir ses droits à la retraite. Il effectue des travaux de recherche à Paris Dauphine et présente un doctorat exécutif en administration des affaires. Il rédige sa thèse « Contribution de la volonté et des compétences des dirigeants de PME à la croissance : le cas des PMI sous-traitantes ». Il s'agissait d'un programme anglo-saxon avec un objectif d'application immédiate. « Je me suis rapproché du monde académique et ai travaillé avec le responsable de la recherche de YSchools sur les outils dont nous pourrions disposer pour mieux faire. On se rend compte que nous, les dirigeants, n'avons pas forcément tous les outils pour évoluer dans un monde complexe et qu'il faut donner du sens à tout cela pour combattre l'incertitude par la rationalité. Il faut avoir une stratégie d'entreprise, un plan d'exécution et embarquer les collaborateurs dans la vision d'entreprise. » Alors Laurent Allard vise son objectif et se donne les moyens d'atteindre ses cibles : des grandes entreprises qui lui permettent d'avancer, de se challenger, de se renouveler. « Demain, s'il se construit des EPR2, on aura peut-être intérêt à y aller. »

Aux manettes de Degoisey, entreprise d'usinage et de mécanique de précision, Laurent Allard sous-traite des pièces de haute volée pour les secteurs de la défense, de l'aéronautique civil et militaire, du transfert de flux et des machines spéciales. Il met un point d'honneur à faire des choix mesurés, à faire appel à des prestataires pour s'enrichir de compétences externes et à rebattre les cartes. S'il a anticipé et préparé la transmission de son entreprise, elle n'est pas encore d'actualité.

Aujourd'hui, le chef d'entreprise navigue avec l'objectif de rester en haut de l'affiche et à l'écoute de l'évolution des marchés et des évolutions technologiques en soutenant ses

équipes dont il reconnaît le talent. Deux fois par jour, il fait le tour de l'atelier. Il salue et serre la main de tous les collaborateurs qu'il appelle par leur prénom et auprès desquels il marque un temps d'arrêt pour regarder leur travail. La pièce qui va équiper tel avion ou s'intégrer dans tel missile. Du travail d'orfèvre avec des pièces d'une extrême précision.

Pour faire le break et se ressourcer, le midi, il ne déjeune pas, il court. Et s'il lui arrivait de monter à cheval, maintenant, il pêche à la mouche ou chasse le sanglier. Mais, même dans ses loisirs, Laurent Allard surprend. Perché dans un arbre à 4 mètres de hauteur, il guette le gibier et chasse à l'arc, avec 20 kg de matériel sur le dos dans la forêt de Chaource ! « La chasse est une école d'humilité. C'est l'acquisition de la connaissance. Il y a ce qui existe et ce que vous voyez. Comme dans l'entreprise. Je leur dis : soyez fiers de ce que vous faites, de ce que vous êtes et transmettez ce que vous faites. » Parce que l'important pour Laurent Allard, que ce soit au travail comme dans la vie, c'est de prendre de la hauteur.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

1956

Naissance le 4 juillet à Montmorency (95).

1980 / 1987

Chef de produit en industries métallurgiques.

1988 / 2003

Reprise de la Verrerie de Montiéramey.

2006

Reprise de l'entreprise Degoisey.

2018

Doctorat exécutif à Paris Dauphine.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

